

# LA STATION N° 1 DE BRATEI, DÉP. DE SIBIU (IV<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> SIÈCLES)

avec une expertise de Maria Bulai-Știrbu\*

LIGIA BÂRZU

## I. BREF HISTORIQUE DES RECHERCHES

Installée sur la haut terrasse de la Târnava Mare, à env. 1 km à l'est du cimetière n° 1, la station de Bratei (dép. de Sibiu) fut identifiée au cours de la campagne d'été 1960 par le professeur I. Nestor. Les fouilles et les recherches de la station se sont déroulées de 1961 à 1963, ensuite de 1970 à 1972, sous la direction du prof. I. Nestor, assisté par Eugenia Zaharia et Ligia Bârzu, une reprise étant enregistrée en 1976–1977<sup>1</sup>. Il nous faut remarquer ici que les inondations de 1975 et les travaux d'exploitation de la sablière ont totalement modifié la structure de la terrasse sur laquelle s'étendait la station. Les fouilles ont dû cesser devant la nécessité de poursuivre d'autres secteurs menacés par la sablière et d'intervenir afin de sauver certains objectifs archéologiques.

Inutile de discuter à présent du rapport topographique cimetière 1 – station 1, bien que ceux-ci se situent sur la même terrasse de la Târnava Mare et se succèdent en terrain. Inutile parce que des travaux de plus vieille date ont rompu la continuité de la terrasse juste sur la portion séparant les deux monuments concernés. Une conclusion indubitable quant au rapport culturel, chronologique et topographique est rendue possible par la structure du site. La station ne s'étendait pas jusqu'à l'extrême limite ouest de la terrasse conservée à présent, mais elle s'arrêtait à env. 10 m de celle-ci. Le reste de la terrasse et la pente sont dépourvues de tout dépôt archéologique. La constatation est de poids car, en effet, elle éclaire deux questions importantes, à savoir la limite ouest, réelle, de la station et la discontinuité topographique cimetière – station. Une série de sondages effectués en 1962–1963 a permis d'établir la limite sud de la station. Il en va autrement à l'est où, comme déjà dit, la terrasse a été endommagée à tel point que toute reconstitution est impossible. Situation grave, car à ce moment on ne peut préciser le rapport spatial exact de la station n° 1 et de la station n° 2 qui se trouve à petite distance vers l'est. Il est vrai que cette dernière a une histoire plus complexe: à part les phases d'habitat contemporaines de celles de la station 1 (en plus clair, les phases b et c), ici furent interceptés encore deux habitats plus récents (fig. 1.).

## II. STRUCTURE DE LA STATION

### A. STRATIGRAPHIE

Bratei n° 1 est une station ouverte. Point de traces de fortification, même pas du type le plus simple; l'accès y était donc facile de toute part.

Sur les 79 habitations découvertes ici, quelques-unes n'ont été que saisies, enregistrées comme nombre, sans être travaillées, sans en préciser le contour. Neuf (8 huttes et une habitation de surface) n'en ont été que partiellement recherchées. À l'exception de deux cas (habitation 70 et hutte 25), il s'agit de demeures détruites par les travaux de la sablière. On a aussi trouvé 44 fosses ménagères, 3 fours dont un pour la cuisson de pots et deux âtres libres.

La terrasse sur laquelle se sont succédés plusieurs habitats post-auréliens avait aussi été employée pendant des époques plus reculées.

1. Les plus anciennes traces d'habitat ici appartiennent à la culture Coțofeni<sup>2</sup>. Il n'existe nulle habitation qui date de ce temps-là, mais un certain nombre de fragments céramiques préhistoriques, sont entraînés dans des phases d'habitat plus récentes. À en juger d'après le nombre des fragments et la vaste aire de leur découverte, on peut supposer qu'ils appartiennent à un habitat de courte durée, caractérisée par l'absence d'habitations à structure plus élaborée, qui laissent des traces dans le sol.

\* Version française par Melania Munteanu.

<sup>2</sup> Sur le niveau et sur l'attribution culturelle: P. Roman, *Cultura*

<sup>1</sup> I. Nestor, Eugenia Zaharia, *Materialc*, 10, 1973, p. 181 et suiv. *Coțofeni*, Bucarest, 1976, p. 36 et suiv.

*II.* L'étape suivante est représentée par un cimetière d'incinération en fosse, du second âge du Fer<sup>3</sup>. Aux 33 fosses découvertes, il s'ajoute un certain nombre de fosses détruites partiellement ou en entier par des habitations de la période post-aurélienne. Le cimetière peut être daté aux III<sup>e</sup>–II<sup>e</sup> s. av. J. -C., en base de la céramique dacique travaillée à la main, de quelques fragments d'une écuelle celtique travaillée au tour, en pâte grise fine, et de quelques tessons de vases à graphite, d'une fibule celtique à l'arc en «huit», d'un fragment de bracelet en verre bleu de type celtique et d'une perle en verre.

*III.* Il existe aussi un niveau d'époque romaine, avec 77 fosses. De forme ovale, brûlées ou non, celles-ci sont dispersées sur toute la surface recherchée de la terrasse et représentent probablement des vestiges d'un cimetière. On n'a, comme élément de datation, que deux fibules en bronze, livrées par les tombes 23 et 51. Certaines fosses contenaient des fragments céramiques non caractéristiques, d'autres n'avaient, pour tout inventaire, que quelques ossements d'animaux. Dans une seule fosse (n° 4) il y avait un fragment d'un vase en pâte grise fine, décoré de cannelures et d'une bande de palmettes estampillées. On pourrait y ajouter les fibules, en précisant sans tarder que dans ce cas il faut être prudent, car l'association tombe – fibule est loin d'être claire. La prudence est d'autant plus recommandable que l'emploi des fibules romaines à l'époque des migrations est chose courante, leur présence dans la station pouvant donc s'expliquer également de cette façon. D'autre part, on ne saurait pas voir un rapport entre le niveau d'enterrements et ces fibules. Donc, il est difficile d'établir une datation plus rigoureuse de ces tombes. Il vaut mieux d'indiquer la période d'existence de la province romaine, soit les II<sup>e</sup>–III<sup>e</sup> s.

*IV.* La station de l'époque des migrations n'est unitaire ni en ce qui concerne le type d'habitation, ni quant à l'inventaire afférent à chaque étape. En partant de tels éléments, il nous faut admettre l'existence de plusieurs phases d'habitat, à savoir trois phases principales (*a*, *b*, *c*) entre lesquelles les solutions de continuité ne sont pas démontrables sur le plan stratigraphique, mais seulement sur celui culturel. C'est ainsi qu'entre les deux premières phases (*a* et *b*) il n'y a pas de solution de continuité stratigraphique (fig. 2/1–4). La phase *a* représente, fort probablement, un bref épisode dans l'histoire de la station; en revanche, elle semble constituer – au moins partiellement – le fonds culturel pour la phase suivante du site, la phase *b*. À son tour, cette dernière comporte plusieurs niveaux (au moins trois). Contrairement à cette réalité archéologique, la dernière phase – *c* – diffère en tout par rapport aux précédentes, ce qui impose la conclusion qu'au carrefour des VI<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> s. une série de transformations ethno-culturelles majeures se serait produite en Transylvanie.

La période où la terrasse est employée par la station 1 cesse durant la phase *c*, à la différence de la station 2 qui compte des habitations datables plus tard, aux VII<sup>e</sup>–VIII<sup>e</sup> s., de même qu'aux XI<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> s.

## B. LA STATION POST-ROMAINE: STRUCTURE, STRATIGRAPHIE, TYPOLOGIE DES HABITATIONS, ÉTAPES D'HABITAT

Précisons, dès le début, que la station, à n'importe quelle phase, présente une typologie commune: l'absence de tout système de fortifications et la prédominance de l'habitation à demi enfouillie. Une distinction entre les phases est quand même possible. La hutte détient l'exclusivité pendant les phases *a* et *c* alors que la phase *b* a montré aussi des structures légères, de surface à l'élévation desquelles on a employé des branchages et l'argile.

Les 79 habitations recherchées ne se répartissent pas uniformément par phases et aspects culturels; de même, elles ne sont pas subordonnées à un seul plan d'emplacement.

1. C'est ainsi que dans le niveau de haute époque (*a*), les cinq huttes qui peuvent lui être attribuées sont parsemées sur une grande surface sans un ordre apparent. La structure de la station et l'espace entre les huttes suggèrent qu'il y ait eu des terrains cultivés ou des petits lots auprès des habitations. Dans tous les cinq cas (n°s 27, 28, 29, 54 et 62) il s'agit de huttes de grandes dimensions (jusqu'à 15 m<sup>2</sup>), dépourvues de toute installation à feu, à remplissage clair, cendreux et extrêmement pauvre (fig. 2/5–8). Ce dernier détail et l'absence complète de traces de violence induisent l'idée que les huttes aient été quittées après que les propriétaires aient enlevé la plupart de leur biens. Malgré la pauvreté de l'inventaire, la phase est relativement commode à encadrer chronologiquement grâce à plusieurs pièces datables découvertes dans deux huttes. Il s'agit d'un peigne à manche en forme de cloche pourvu de rivets en bronze et décoré sur la partie inférieure du manche de trois lignes parallèles incisées. L'exemplaire de la hutte 27 (fig. 2/5) trouve sa meilleure analogie à Reci<sup>4</sup>, où elle est apparue dans un contexte daté grâce à une monnaie de Constantius II. Autres indices importants: quatre fibules en bronze, dont trois

<sup>3</sup> Ligia Bârzu, *Thraco-Dacica*, 1, 1976, p. 183 et suiv.

<sup>4</sup> Z. Székely, *Materiale*, 7, 1961, p. 188, fig. 12,4.

au pied tourné par dessous et enroulé, représentent cependant une variante tardive et sophistiquée qui combine des éléments fonctionnels et ornementaux; un correspondant possible on en trouve dans la tombe 33 à Independența<sup>5</sup>. Les exemplaires font partie d'un groupe de fibules du type *Umgeschlagenem Fuss*, la variante dégénérée connue aussi à Dybe en Scandinavie<sup>6</sup>. À la période, c'est-à-dire au IV<sup>e</sup> s. et à la limite des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s., est également attribuée la fibule en bronze dont le porte-agrafe est réallisé en pliant le pied latéralement. C'est d'une seule hutte (n° 62) que proviennent les 4 fibules, auxquelles viennent s'ajouter quelques tessons d'écuelle en pâte grise et un fragment de cruche romaine en pâte rouge (fig. 2/7). Il est clair que la période d'existence de ce groupe d'habitations coïncide, partiellement, avec celle du cimetière n° 1. La preuve en est la similitude de la poterie. Pourtant, la superposition n'est pas absolue, vue qu'une partie des objets datables (les 3 fibules au pied tourné en dessous et le peigne) diffèrent du point de vue typologique de ceux découvertes dans la nécropole.

2. La phase la plus longue dans l'histoire de la station est la phase *b*. La durée de l'habitat et la croissance de la population ont déterminé l'extension considérable de l'espace habité (plus de 13 300 m<sup>2</sup>). Le progrès démographique explique aussi le grand nombre d'habitations (56, dont 50 huttes et 6 constructions de surface).

A la différence de l'étape précédente, certaines normes dans l'organisation et la division de l'espace habité semblent avoir été adoptées à présent. Les huttes, réduites comme dimensions, sont paraît-il disposées en deux groupes, chacun autour d'un espace réservé, qui mesure dans le quartier ouest 952 m<sup>2</sup>. Au centre de cet espace (le marché ?), une habitation isolée peut être sujette à discussion à propos de sa destination; mais on ne saurait aboutir à nulle conclusion, aussi longtemps qu'il n'existe aucun indice précis là-dessus. On ignore si l'extrémité à l'est avait la même structure, vu la rupture produite par les inondations des 1975. Il n'est toutefois pas exclus que le modèle en fût le même. D'autre part, on doit relever aussi les différences. Les constructions de surface sont concentrées dans cette dernière zone. Assez nombreuses, elles sont cependant de proportions trop petites (env. 10 m<sup>2</sup>) pour les associer à une station de type «ferme» avec les annexes de rigueur. Etant donné que de ce même quartier d'est provient une loupe, quelques fragments de loupe et beaucoup d'outils artisanaux (de forgeron ou de charpentier) il est peut-être permis de croire que ces huttes légères aient pu servir comme ateliers. À la différence de la phase précédente, les huttes sont accompagnées d'une série d'annexes, à savoir: des fours pour cuire le pain (fig. 4/4), des fours de potier (dans le quartier ouest) (fig. 4/3), des fosses ménagères, un âtre libre (fig. 3/17; 4/3). Les huttes sont à présent de moindres dimensions; ils ne dépassent pas la surface de 8 à 10 m<sup>2</sup>. En échange, certains aménagements ont été constatés à l'intérieur de l'habitation: des planchers battus au maillet, des entrées, un banc en argile réservé, des creux à s'asseoir et – dans une seule hutte, le n° 75 – deux installations à feu (four et âtre). Tout comme à la phase *a*, la règle est l'absence des âtres autant dans la hutte, que dehors. À partir de certaines situations stratigraphiques (coupes entre les huttes et les installations annexes) on peut admettre au moins deux niveaux de construction correspondant à la phase *b*. Malgré cela, l'étendue de la station et la croissance de la population sont incontestables, même si un calcul strictement mécanique (4 à 5 habitants/hutte) ne donne que tout au plus 200 habitants/étape. Rapporté cependant à l'époque, le chiffre frappe sans doute, et il est nécessaire que l'on essaie de reconstituer les conditions historiques ayant favorisé cette progression démographique.

Avant de mentionner les critères adoptés afin de dater cette phase, il faut préciser qu'en dépit de la succession stratigraphique évidente, il n'existe pas d'éléments qui permettent une différenciation plus fine. Huttes et habitations de surface de la phase *b*, tout se présente de façon unitaire du point de vue culturel: remplissage fort cendreuse, à beaucoup de charbon, contenant de la céramique, des ossements d'animaux, des objets portables ou de parure (fibules, boucles d'oreille, peignes en os, pendentifs), de petits outils (aiguiseurs, couteaux, poinçons en os), des parties de certains mécanismes primitifs (des poids pour le métier à tisser, des fusaïoles), des armes (pointes des flèches).

La datation de cette phase est assez sûr en base de quelques repères chronologiques. C'est ainsi qu'une pointe de flèche de type hunnique, pas cependant en fer, mais une imitation en os, et la flèche en forme de feuille, connue aussi à Căpușul Mare<sup>7</sup>, Cipău<sup>8</sup> et Târgu Mureș<sup>9</sup>, de même que dans des cimetières de Hongrie<sup>10</sup> ou de Slovaquie<sup>11</sup> nous donnent une limite dans les V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> s. D'autres analogies sont à chercher en Yougoslavie<sup>12</sup>. Cette datation est confirmée par la découverte de deux boucles d'oreille du type à grain cubique-octaédrique, dont

<sup>5</sup> B. Mitrea, C. Preda, *Necropole din secolul al IV-lea e. n. în Muntenia*, Bucarest, 1966, p. 56-57; 301, fig. 150, 2.

<sup>6</sup> Berta Stjernquist, *Chronologische Probleme der Völkerwanderungszeit in Südschweden, dans Archologische Beiträge zur Chronologie der Völkerwanderungszeit*, Bonn, 1977, fig. 2, 11-11a.

<sup>7</sup> SCIV, 4, 1953, 1-2, p. 282, fig. 4, 6-7.

<sup>8</sup> SCIV, 5, 1954, 1-2, p. 221, fig. 12, 2.

<sup>9</sup> B. Posta, *Dolgozatok (Cluj)*, 6, 1915, p. 289, fig. 48, 3.

<sup>10</sup> D. Csallany, *Archäologischen Denkmäler der Gepiden*, p. 51, pl. XXIX, 1-5; pour Jugoslavie, D. Dimitrijević, *InvArch*, 7, 1964, pl. y 58, fig. 7.

<sup>11</sup> J. Tejral, *Völkerwanderungszeitliches Gräberfeld bei Vyskov (Mähren)*, Brno, Praguc, 1974, fig. 5, 2.

<sup>12</sup> D. Dimitrijević, *op. cit.*, pl. 58, fig. 7.

un au grain plein et l'autre au grain ajouré. Dans les deux cas on a affaire à des types internationaux retrouvés dans des complexes du V<sup>e</sup> et du VI<sup>e</sup> s. aussi bien sur le territoire de la Roumanie (Bratei<sup>13</sup>, Someșeni et Cluj<sup>14</sup>, Periamos<sup>15</sup>), qu'en Hongrie<sup>16</sup>(Kiszombor, Szentes-Kökenyzug), en Crimée (Suuk-Su<sup>17</sup>), en Yougoslavie (Rifnik<sup>18</sup>, attribué par L. Bolta à la population autochtone), en Espagne<sup>19</sup>. Enfin, trois fibules à plaque à la tête et au pied, en bronze, et deux types de fibules en fer, l'un au porte-agrafe obtenu en pliant latéralement le pied qui est pourvu d'un éperon long, l'autre type (représenté par une seule pièce) ayant le corps tortillé et le porte-agrafe tubulaire, sont elles aussi datables. La fibule miniature dont les plaques sont cruciformes, à la tête, et en losange allongé au pied, n'a pas d'analogies parfaites. Mais pour ce qui est de la plaque du pied, on peut renvoyer aux exemplaires de Soporul de Câmpie<sup>20</sup>, alors que pour la plaque de la tête on se rapporte aux exemplaires de Kiszombor<sup>21</sup> et d'Espagne<sup>22</sup>. De toute façon, le type et la technique placent cette fibule au V<sup>e</sup> s. La fibule coulée en bronze ayant à la tête une plaque triangulaire, terminée par un seul bouton plat décoré d'un cercle à point central, et au pied une plaque rhombique à boutons terminaux et latéraux présentant le même décor, est elle aussi importante pour la datation. Tout comme dans le cas précédent, la pièce n'a que d'analogies partielles, à Martely<sup>23</sup>, à Kanew<sup>24</sup> et Vyskov<sup>25</sup>. On a encore un fragment de fibule de bronze à tête semi-circulaire et à trois boutons non décorés. À leur tour, ces deux types sont datables au V<sup>e</sup> s., mais il n'est pas exclu que le dernier exemplaire couvre aussi une partie du VI<sup>e</sup> s., comme le prouve l'association avec des boucles du VI<sup>e</sup> s. Ces trois fibules font partie de la variante tardive des fibules du type Silberblech.

La fibule en fer au corps tortillé est exemplaire unique en Roumanie et sans analogie dans le sud-est européen ou dans l'espace slovaque-hongrois. On n'en connaît à ce jour qu'une seule analogie parfaite: c'est la fibule de Pilwiny (Lituanie de l'est<sup>26</sup>). On pourrait lui ajouter la fibule du kourgan 5, la tombe 2 de Wolownia, Suwalki<sup>27</sup>. Elles proviennent d'une tombe d'incinération datant de la fin du V<sup>e</sup> s. et du VI<sup>e</sup> s. Il se peut que l'exemplaire de Bratei soit un peu plus ancien, sans pour autant qu'il perde sa valeur d'indice pour une possible datation à la première moitié du VI<sup>e</sup> s. de la phase *b* de station n° 1 de Bratei. L'autre type est représenté par 5 exemplaires. Et c'est encore une fois une découverte unique, sans analogie dans notre espace. Les meilleures analogies, celles de la zone Frioul – Tyrol, mènent elles aussi vers les V<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> s., éventuellement le début du VII<sup>e</sup>s. Elles nous sont connues grâce aux recherches de Bierbrauer dans un complexe de Tisens-St. Hippolyte où sont datées aux VI<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> s.<sup>28</sup> Pour notre espace il faut admettre, certes, une datation de plus haute époque.

Enfin, on doit ajouter que la datation aux V<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> s. se trouve confirmée aussi par les peignes bilatéraux en os, les peignes à unique rangée de dents et à manche triangulaire, ainsi que par les fragments de vases en pâte grise fine à décor estampillé.

Toutes ces modifications et innovations sont à enregistrer en étroite liaison avec les nouvelles conditions historiques régissant l'existence des communautés dans la zone de la Târnava Mare: relâchement des rapports avec l'Empire, apparition de nouveaux migrants (Huns, Ostrogoths, Gépides) dans la proximité ou en Dacie ptolémaïque, la place de ceux-ci comme intermédiaires entre les autochtones et l'Empire, réduction de l'accès aux valeurs culturelles de l'Empire romano-byzantin, etc. Reflets de ces transformations, on constate que la circulation monétaire diminue jusqu'à la disparition (l'unique monnaie découverte dans la station n° 2 est d'Arcadius), le volume des importations baisse (seuls quelques fragments d'amphore les attestent), la céramique en pâte rouge disparaît, la proportion de la céramique en pâte grise fine décroît.

En tant que second phénomène intéressant à ce niveau de développement, on enregistre l'absence de la poterie dacique traditionnelle; les quelques fragments atypiques découverts ne permettent pas une attribution claire. Cette remarque rend vraisemblable la conclusion selon laquelle à la période immédiate après l'extinction du niveau représenté par le cimetière n° 1 de Bratei, prit fin le processus d'absorption des Daces jusqu'aux plus traditionnels groupes, par la population romanisée de l'ancienne province, cela au moins sous le rapport de la culture matérielle.

<sup>13</sup> Ligia Bârzu, SCIVA, 37, 1986, 1, fig. 2, 7–8; fig. 5, 4.

<sup>14</sup> K. Horedt, *Din activitatea muzeelor*, II, 1956, Cluj, p. 144, fig. 4, 5–6; p. 141, fig. 2, 1–2.

<sup>15</sup> J. Hampel, *Alterthümer des frühen Mittelalters in Ungarn*, II, Braunschweig, 1905, p. 5–6, 6–7.

<sup>16</sup> M. Parducz, *Die ethnische Probleme der Hunnenzeit in Ungarn*, Budapest, 1963, pl. XVIII, 67; D. Csallány, *op. cit.*, pl. XIV, 5.

<sup>17</sup> N. I. Ripnikov, *Izvestija ArchKomm*, 19, 1906, tab. I, 19, M. 77 (une forme plus évoluée, à décor perlé).

<sup>18</sup> L. Bolta, *Nécropole du Bas-Empire à Rifnik près de Sentjur*, *InvArch*, 12, 1969, pl. j 109, 2; pl. j 113, 4.

<sup>19</sup> H. Zeiss, *Die Grabfunde aus den spanischen Westgotenreich*, Berlin, Leipzig, 1934, pl. 24, 28, 30.

<sup>20</sup> D. Protase, *Problema continuității în Dacia în lumina arheologiei și numismatiei*, Bucarest, 1966, p. 130, fig. 45.

<sup>21</sup> D. Csallány, *op. cit.*, pl. C. XXIV, 7.

<sup>22</sup> H. Zeiss, *op. cit.*, pl. 2, 7.

<sup>23</sup> D. Csallány, *op. cit.*, Taf. CCXVIII, 11.

<sup>24</sup> F. Kuchenbuch, *SaalburgJahrb*, 12, 1954, fig. 1, 11.

<sup>25</sup> J. Tejral, *op. cit.*, fig. 5, la–1b.

<sup>26</sup> M. Kaczynsky, *Rocznik Białostocki*, 6, 1963, ric. 14.

<sup>27</sup> *Ibidem*, tab. X, Kurgan 5, Grab. 2(6).

<sup>28</sup> V. Bierbrauer, *AK*, 15, 1985, fig. 8/2; l'analogie est parfaite.

Un dernier aspect à souligner: la phase *b* de Bratei se range dans un horizon culturel marqué par la croissance de la densité démographique et l'extension de la surface des stations. L'affirmation repose sur les preuves fournies par des recherches de surface ou systématiques. Dans la vallée même de la Târnava Mare, sur une très petite superficie, on connaît des stations à Bratei (n° 1 et 2), à Mediaș, Așel (gare), Sighișoara. Un important nombre de localités est signalé en ce sens dans les départements de Mureș, Sălaj et Cluj. Du caractère stationnaire de la population rend compte la nature des occupations qu'elle pratiquait: agriculture, élevage, métallurgie, filage, poterie. L'élevage surtout<sup>29</sup>, principalement les bovidés (qui détiennent la première place comme matériel ostéologique), les suidés (première place comme nombre d'individus), la faible présence des ovi-caprins, la présence de la volaille (même si modeste) confirme le caractère sédentaire de la population et explique la longue durée de l'habitat.

3. La dernière période d'habitat de la station -c- n'est représenté que par des huttes. Ce qui la distingue des étapes précédentes, c'est l'apparition des installations à feu – des fours en pierre ou des âtres à jable en pierre. Quel que soit le type d'installation à feu, la règle veut que celle-ci se trouve dans le coin E ou NE de la hutte. On en compte peu d'exceptions: deux dans le coin SO (huttes 39 et 26), deux au coin SE (huttes 32 et 35), une hutte à âtre (n° 65) au NO et une autre (n° 19) où l'âtre est placé au milieu. Vingt deux huttes présentent cette structure; on peut y ajouter encore deux (n°s 47 et 56) avec des plates-formes de pierres dans la fosse ou sur le fond de la hutte, sans toutefois y trouver des traces de feu. Il est à supposer que dans ces deux cas les âtres n'ont été utilisés que très peu de temps.

Ces huttes se distinguent des précédentes aussi par l'aspect du remplissage: cendreux, mais pâle, plus foncé vers le fond de la hutte. Ordinairement il ne comporte nulle sorte de matériel archéologique; rien que de loin en loin un tesson ou un os. Ce n'est qu'autour des fours ou des âtres que se concentrent des fragments céramiques, voire même parfois des vases entiers, des ossements d'animaux et de volaille, de la cendre et du charbon à profusion, des fusaïoles, des poids pour le filet de pêche ou le métier à tisser.

Le troisième élément, tout autant important, qui confère la note distinctive en question, c'est le type de céramique. La poterie grise grumeleuse, prédominante à la phase précédente, disparaît. À sa place on voit des produits en pâte grossière de couleur brun-rougeâtre travaillée à la main et, moins souvent, la céramique au tour lent en pâte de la même couleur, mais plus fine et décorée parfois de lignes ondulées, de cannelures, plus rarement du motif de la croix. Le rapport entre les deux espèces céramiques est nettement favorable à la première. En dépit de cette évolution, il existe un indice qui nous dit que la rupture avec la tradition n'est pas absolue. On a en vue le fait que dans la hutte 11 a été découvert un broc trilobé, connu depuis les périodes précédentes aussi bien du monde romain tardif que du monde barbare. Seulement, à Bratei il est travaillé à main et est en pâte brune claire.

Il n'existe que relativement peu d'éléments de datation pour ce niveau d'habitat. En fait, on dispose principalement de l'analyse de la poterie et des analogies possibles avec les complexes Ipotești-Cândești ou Botoșana II<sup>30</sup>. Un autre indice de datation, c'est un peigne à manche triangulaire, pourvu aux deux extrémités de deux cornes symétriques; la plaque extérieure est décorée de losanges tangents, d'un réseau et de barres verticales. C'est une variante, très probablement tardive, du peigne décoré de deux têtes d'animaux s'affrontant, type connu dans le milieu gépido-avare. Des analogies possibles sont à chercher à Kiszombor<sup>31</sup>. L'aspect dérivé et tardif suggère une datation à la limite VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. ou au début du VII<sup>e</sup> s. Notre exemplaire provient d'une hutte à âtre pavé et à jable de pierre (peut-être un foyer en pierre détruit). Au même niveau doit être rapportée aussi la flèche dont le corps est en forme de queue d'hirondelle, un type à aire de diffusion limitée. Il se retrouve à Târgu Mureș<sup>32</sup> et à Bandul de Câmpie<sup>33</sup>, mais il n'est pas ordinaire dans des contextes gépides d'époque avare en Hongrie. Parmi d'autres pièces à valeur chronologique on compte un fragment de boucle en bronze dont la plaque et l'anneau sont coulés d'une seule pièce. Il s'agirait d'un rebut. La plaque est décorée de deux bandes en relief disposées de travers à sa base, et d'alvéoles aux extrémités. Il est à supposer que l'anneau était rond ou oval. Deux petites plaques sont disposées symétriquement sur le dos de la boucle. Des exemplaires travaillés selon la même technique, mais non absolument identiques, se retrouvent à Corinthe<sup>34</sup> et sont datables jusqu'au VII<sup>e</sup> s. Vers la même solution conduit aussi la boucle en forme de huit, toujours de Corinthe<sup>35</sup> et du même siècle. Elle apparaît de même dans des contextes gépido-avares ou slaves d'époque avare.

<sup>29</sup> L'analyse de la faune, due à madame Maria Bulai-Știrbu du Laboratoire d'Anthropologie de Jassy, en annexe.

<sup>30</sup> D. Gh. Teodor, *Continuitatea populației autohtone la est de Carpați în sec. VI-IX e. n.*, Iași, 1974; Suzana Dolinescu-Ferche, *Așezări din secolele II-VI e. n. în sud-vestul Munteniei. Cercerările de la Dulceanca*, Bucarest, 1974; V. Teodorescu, SCIV, 4, 1964, p. 485 et suiv.; P. Roman, Suzana Dolinescu-Ferche, SCIVA, 29, 1978, 1, p. 73 et suiv.; Suzana Dolinescu-Ferche, Dacia, N. S., 23, 1979, p. 179 et suiv.

<sup>31</sup> Csallany, *op. cit.*, Taf. CCLXIII, 5.

<sup>32</sup> B. Posta, *op. cit.*, p. 289, fig. 48, 4, 6.

<sup>33</sup> K. Istvan, Dolgozatok, 4, 1913, p. 339, fig. 39, 1-2 et p. 347, fig. 67, 1-2.

<sup>34</sup> G. Davidson, *Corinth XII. The Minor Objects*, Princeton, New-Jersey, 1952, pl. 113, 2180.

<sup>35</sup> *Ibidem*, pl. 113, 2180.

Ici il est nécessaire de souligner trois aspects. Le premier concerne la longue durée de ce niveau aussi, durée qui peut être prouvée par les réfections successives des âtres et des foyers en pierre, ainsi que par le réaménagement à un niveau supérieur des planchers de quelques huttes. Le second aspect important: le bref espace temporel qui sépare la fin de la phase *b* et le début de la phase *c*. L'idée est suggérée par la constatation qu'il n'existe pas de huttes appartenant à une étape et qui sont coupées par des huttes de l'autre étape. De là la conclusion qu'au moment où l'on construisait les huttes de la phase tardive, les contours des anciennes habitations étaient encore visibles et les nouveaux habitants évitaient systématiquement ceux-ci.

Enfin, on doit attirer l'attention sur le fait que les détails culturels que l'on peut observer à la phase *c* induisent l'idée que cette étape cesse son existence à un moment antérieur à l'horizon représenté par le cimetière n° 2 et par les huttes plus tardives étudiées dans la station n° 2 de Bratei. Autrement dit, les limites chronologiques entre lesquelles on peut encadrer cette étape restent le moment immédiatement suivant à la fin de la phase *b* et immédiatement antérieur par rapport aux premiers enterrements dans le cimetière n° 2. Il nous faut signaler à propos de ce niveau aussi la présence de certains indices attestant le caractère sédentaire des habitants: la grande meule circulaire de la hutte 35, les ossements d'animaux domestiques, les réfections des âtres ou des huttes.

Les fosses ménagères, les fours et les âtres libres se répartissent entre les trois phases d'habitat ainsi: 38 fosses ménagères, un four de potier, deux fours ménagers et l'âtre n° 1 reviennent aux deux niveaux de *b*; six fosses et l'âtre n° 2, à la troisième phase *c*.

Ajoutons aussi que la couche de culture est très mince et pauvre, à l'exception des zones où l'on trouve des pierres, des fragments céramiques et des ossements d'animaux qui scellent la bouche de la hutte.

### *Types d'habitation*

Sur les 50 habitations que l'on peut encadrer dans les deux premières phases du site, 44 sont du type hutte et six sont de surface. On ne saurait établir nulle différence majeure entre les huttes des phases *a* et *b*. Elles sont toutes de forme rectangulaire, orientées à peu près parfaitement N-S. Dans pas mal de cas on a découvert des trous de pieux soit dans les coins, soit au centre de la hutte ou latéralement. Le plancher est parfois battu au maillet. Dans des cas extrêmement rares, un banc rudimentaire a été ménagé (hutte 18) sur l'un des côtés long, lors du creusement de la hutte. A souligner l'absence de toute installation à feu. Et ce n'est pas là un hasard, mais bien une observation reposant sur la recherche de 50 habitations. On ne retrouve pas non plus la pratique, connue de la station de Morești, des âtres à l'extérieur des huttes. Quelques exceptions toutefois: l'âtre n° 1 qui, bien que situé dans la proximité d'une hutte de la phase *c* ne saurait être mis en rapport avec celle-ci, car les tessons dont il était pavé proviennent de deux vases rappelant les étapes antérieures; ensuite les huttes 18 et 75 qui disposaient d'installations à feu. Ainsi, par ex., la hutte 18 nous a conservé au coin N un four creusé dans un bloc réservé. L'âtre collait à une couche de gravier; les parois ont été elles aussi enduites d'argile en prolongement de l'âtre; la voûte haute dépassait le niveau du sol antique, alors que l'âtre se trouvait au niveau du fond de la hutte. La fosse du four de la hutte n° 75, sur le côté sud s'enfonçait sous le niveau du plancher d'env. 28 cm. Cette même hutte comporte encore une anomalie, à savoir une seconde installation à feu sur une marche longeant la paroi opposée à celle du four. C'est un âtre oval qui dépasse légèrement le côté ONO de la hutte. Si l'on ajoute à ces éléments les dimensions inaccoutumées de la hutte (5,20 × 3,35 m) et sa position quelque peu excentrique au sein de la station on réalise qu'il s'agit là d'une habitation à destination spéciale, dont cependant l'inventaire ne rend pas compte. À part les entrées (marche ou échappée), les huttes présentent parfois des fosses aménagées dans le plancher (afin de s'asseoir), comme dans la hutte n° 31. Ce n'est pas là un phénomène courant à Bratei, mais il a des analogies dans l'aire de la culture Sântana de Mureș.

Le remplissage n'est pas identique dans ces huttes. Ordinairement, les huttes à attribuer à la phase *b* contiennent beaucoup de cendre et de charbon, des ossements d'animaux, de la céramique, de menus objets d'inventaire. Dans le cas des huttes plus anciennes, de la phase *a* donc, le remplissage ne comporte que de la cendre et de rares particules de charbon (hutte 28 et 29) et un très petit nombre de fragments céramiques ou autres objets. Il est à supposer que dans des cas pareils la hutte fut abandonnée par ses propriétaires. Un cas sur d'évacuation précipitée offre la hutte 24 qui présente des traces claires d'incendie, les parois brûlées *in situ* (à brûlure dégradée) sur les côtés NO et NE; les tessons et les ossements d'animaux vers le fond de la hutte sont presque tous calcinés.

Compte tenu de la découverte de céramique gépide à décor estampillé ou lustré, ainsi que de deux vases pourvus de tube d'écoulement (de type théière) on peut placer la fin de la phase *b* au cours des VI<sup>e</sup>/VII<sup>e</sup> s., dans les circonstances de la pénétration des premiers groupes slaves auxquels on doit rapporter les modifications substantielles enregistrées dans le niveau *c*.

De la dernière période d'habitat dans cette station il n'existe que d'huttes. La différence significative par rapport aux constructions antérieures consiste, tel qu'il a été mentionné, en l'apparition des installations à feu – fours bâtis en pierre ou âtres à jable en pierre. Les huttes de la phase *c* peuvent ainsi être groupées selon qu'elles sont pourvues d'un âtre à jable en pierre. Cependant cette classification comporte un risque.

À l'exception d'un cas unique, tous les foyers en pierre sont détruits et il n'est pas toujours possible de distinguer entre foyer en pierre et âtre. Les huttes où l'on trouve peu de pierres, de petites dimensions, sont certainement celles à âtre. C'est le cas des huttes 34, 35, 44. Là où il y a beaucoup de pierres dont quelques-unes de véritables blocs et des dalles il s'agit plutôt de huttes à foyers en pierre, par ex. les huttes 39 et 43.

La technique constructive du foyers en pierre peut être reconstituée en base du modèle de la hutte 49 (fig. 4/1) où le foyer en pierre est entier, y compris la voûte. On dispose aussi d'autres observations sur des foyers en pierre détruits partiellement, mais qui conservent certains éléments constructifs intacts (2, 3, 39, 42) (fig. 4/2). Le foyer en pierre est un presque cube construit en grosses pierres et dalles, sans emploi de liant; les côtés longs sont faits de dalles couchées sur le bord, les petits côtés sont en grosses pierres qui penchent graduellement vers l'intérieur, en fermant de la sorte peu à peu le four et en réduisant ainsi la surface de la voûte; une grosse pierre couchée sur son bord partageait le foyer en deux chambres. Le foyer en pierre de la hutte 49 ne représente pas un type standard. Des différences ont pu être remarquées dans d'autres huttes et elles concernent le mode d'aménagement de l'âtre et de construction des murs latéraux. Il y a des cas où l'âtre est installé directement sur du sable ou sur du gravier (plus rarement), des cas d'âtre pavé avec des pierres de rivière, des tessons ou de grandes dalles. Ce dernier type a été trouvé dans la hutte 42. Quant au mode de réalisation des murs du four, la formule utilisée dans la hutte 49 n'est pas unique. On lui connaît des variantes. Dans la hutte 42 les murs longs sont formés de grosses pierres doublés de petites pierres superposées; dans les espaces entre les pierres on a introduit des tessons. Dans la hutte 49 les murs du foyer en pierre sont doubles, formés de deux suites de pierres couchées sur leur petit côté; entre les deux rangées il y a des pierres de petites dimensions et d'argile. Dans la hutte 11, le foyer en pierre avait, sur trois de ces côtés, une semelle large de petites pierres de rivière et de tesson, au-dessus de laquelle se dressaient d'autres pierres. Toutes ces améliorations visaient sans doute à faire accroître la chaleur que dégageait le four. Dans certaines huttes on découvre des indices que les foyers en pierre ont été employés plus longtemps et même réajustés. Ainsi, par ex., dans la hutte 2, l'âtre dépasse le mur de pierre, ce qui nous dit que le foyer a été refait en plus petit. L'existence de plusieurs phases de réfection est plus facile à poursuivre lorsque l'âtre présente plusieurs niveaux de brûlure. C'est le cas de la hutte 42 où sous le recouvrement de pierre on constate deux niveaux de brûlure séparant une couche de cendre et de charbon.

Les âtres à jable en pierre suit la même règle que les foyers en pierre en ce qui concerne leur position dans le cadre de l'habitation. On constate également le même système d'installer l'âtre dans un léger creux aménagé dans le plancher de la hutte. Là aussi on rencontre l'âtre directement sur le sol, sans aucun aménagement spécial (hutte 26, 44) et l'âtre pavé (hutte 34) ou pavé et enduit d'argile (la troisième phase de réfection de l'âtre de la hutte 19), ou à larges plaques de pierre comme dans la hutte 58. La hutte 19 permet de saisir trois phases de réfection de l'âtre et ce n'est qu'à la dernière phase qu'apparaît le pavage et l'argile. Autour de l'âtre il y a eu des murs bas en pierre de dimensions variables.

Une caractéristique de la station consiste dans le fait que les superpositions ou les coupes entre les habitations de surface ou les huttes et les annexes sont exceptionnelles.

Seulement quelques situations claires ont été observées dans le premier quartier (d'ouest). La plus importante en est la coupe de C 1, la hutte 18 à four et la hutte 10. La seconde appartient au quartier de l'est. Il s'agit des coupes de C 2, huttes 5, 6, 7 et 7a. Les autres cas se réduisent à des coupes entre deux habitations, toutes de la phase *b*.

A partir de ces observations on conclut que l'on peut distinguer, à cette étape, au moins deux niveaux de construction, les cas qui dépassent cette règle représentant des exceptions.

Il reste difficile à expliquer les raisons pour lesquelles la station fut abandonnée à la dernière phase (*c*). La durée de habitat semble avoir été relativement longue, à en juger d'après les réfections de certains âtres ou foyers en pierre. La céramique et les autres pièces datables ne permettent quant même une datation allant au-delà du VII<sup>e</sup> s.

Insistons sur le fait que les phases *b* et *c* ont connu un important accroissement démographique, d'où aussi de nouvelles stations ou des stations-satellite dans le voisinage immédiat de la station n° 1, respectivement la station n° 2 qui présente une séquence stratigraphique et culturelle plus complexe, ainsi que les signes claires d'une existence de plus longue durée que celle de la station 1.

Les causes ayant engendré ces déplacements sont à chercher dans la vie interne de la communauté respective plutôt que dans quelque pression extérieure.

### C. ANNEXES

On doit ranger dans cette catégorie les deux huttes en pisé qui auraient servi comme ateliers (peut-être de forgeron), les fosses ménagères et les fours.

Ces derniers méritent une attention spéciale. On distingue entre les fours ceux pour la cuisson de la poterie et les fours pour cuire le pain.

a. *Le four pour la cuisson de la poterie* (fig. 4/5), découvert dans le coin ouest de la hutte 5, de grandes dimensions, à deux chambres, avec la plaque médiane soutenue aussi bien latéralement que par de forts supports coniques modelés en argile mêlée de maille et de balle. Il n'existe aucune paroi intérieure construite ou réservée, ce qui prouve que ces supports constituaient la seule modalité de soutenir la plaque perforée. Toutefois, comme les supports manquent vers le milieu de l'âtre, on peut supposer que la plaque ait été fixée avec l'aide de quelques traverses en bois dont la trace est restée dans l'enduit d'argile. La face intérieure de la plaque perforée, de même que les supports ont eu une mince croûte vitrifiée. Au-dessous de la plaque il y avait une couche épaisse de 4-5 cm de cendre et très peu de charbon. Sur l'âtre on a trouvé des fragments céramiques en pâte grise, à cuisson secondaire. Le four est antérieur à la hutte 5, car il fut coupé par le coin ouest de celle-ci.

b. *Les fours pour cuire le pain* (1, 2 et 3) (fig. 4/3-4.), en plein air. Seul le four 2 est conservé en un état meilleur (voir la description en annexe).

### III. DESCRIPTION DU MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

#### A. Céramique

I. Comme il a été dit dans la partie descriptive de la station, la céramique que l'on peut attribuer à la phase a est extrêmement rare et peu variée du point de vue typologique. Le seul matériel représentatif et datable provient des huttes 27 et 62; dans le reste on n'a découvert que de petits tessons, non caractéristiques (h. 28, 29 et 54).

En tant que technique et typologie la plupart de la céramique appartient aux formes Tcherniakhov tardives.

#### a. Céramique travaillée au tour en pâte grise fine

1. La forme la mieux représentée est l'*écuelle*<sup>36</sup> bitronconique (fig. 5/3,5-7), dont la partie supérieure est basse, le bord évasé, légèrement épaissi et arrondi; le fond est pourvu d'un anneau (h. 27)

– écuelle du même type que la précédente, mais à lèvre aplatie et à deux éléments de décor: bande fine autour du col et facettes sur la panse (h. 62)

– grande écuelle (fragment) à la panse cannelée, la partie supérieure haute et fortement arquée, la lèvre légèrement épaissie et arrondie, le col décoré de cannelures légères, slip gris foncé; le fond manque (h. 62)

– écuelle (fragmentaire), épaule carénée, la partie supérieure basse et légèrement arquée à l'extérieur, lèvre épaissie et aplatie; slip de couleur gris-noirâtre (h. 62)

– écuelle (fragment), la partie supérieure basse, les parois verticales et basses, lèvre simple arrondie, à rainure intérieure; polissage mécanique sur la surface extérieure

– écuelle (fragmentaire) basse, épaule fortement marquée, la partie supérieure basse et amplement évasée; lèvre simple, arrondie; légère cannelure au-dessus de l'épaule (h. 27)

– écuelle (fragmentaire) à la panse bien marquée par une cannelure profonde à la partie supérieure; la moitié supérieure du vase plus courte; lèvre épaissie, le bord légèrement évasé; des cannelures larges sur le col et sous la lèvre (h. 62).

2. *Brocs ou cruches*<sup>37</sup> (tous à l'état fragmentaire)

– fragment de col décoré d'une bande fortement en relief; parois légèrement penchée vers l'intérieur, lèvre simple, arrondie; pâte très fine (h. 27)

– fragments d'anses de section ovale (h. 27,62)

– fragment du col cylindrique d'un vase décoré d'une bande fine à la base (h. 62).

3. *Pots*<sup>38</sup>, rien que de fragments, la plupart non caractéristiques (h. 27, 28, 62) (h. 62, fig. 5/1; fig. 6/1-5)

– bord de vase à la lèvre épaissie et aplatie (h. 27, 62)

– bord de vase à la lèvre élargie (h. 62)

<sup>36</sup> Pour les analogies, v. B. Mitrea, C. Preda, *op. cit.*, p. 132 et suiv; 185.

<sup>37</sup> Les analogies sont presque impossibles à cause des dimensions

et de la nature des fragments céramiques.

<sup>38</sup> Voir la note précédente; quant au décor poli, il est continué à la phase suivante (b).

– fragment d'un vase à slip gris foncé, panse bien marquée, lèvre épaissie, bord légèrement évasé; bande en relief à la base du col, décor lustré à chevrons (entre la bande et la panse) et des lignes ondulées (sur le col).

#### *b. Céramique travaillée au tour en pâte grise grumeleuse*

C'est la seconde catégorie importante, dominée par le *pot* et le *grand vase à provisions*.

La plupart des fragments ne sont pas caractéristiques.

##### 1. *Écuelle*

– *Écuelle* (fragmentaire), la moitié inférieure haute, la moitié supérieure basse, la panse bien marquée, la lèvre arrondie, le bord évasé; lustre à l'extérieur (h. 27).

##### 2. *Brocs et cruches*

– fragments du col et du corps d'un vase; sur le corps, des cannelures et une bande de lignes ondulées (h. 62)

– anse fragmentaire à forte nervure médiane (h. 28)

– fragment non caractéristique (h. 28)

3. *Pot*<sup>39</sup> (moins fréquent que dans les niveaux plus tardifs, la phase *a* étant dominée par l'écuelle et la cruche). La plupart des fragments à attribuer à ce type ne sont pas caractéristiques; les fonds en sont soit plats, soit – extrêmement rare – taillés.

Les variantes sont données par la typologie du bord et de la lèvre, ainsi que par le décor.

Pourtant, deux types principaux peuvent être détachés:

– le vase aux épaules allongées, le col court, la lèvre simple aplatie, le bord évasé non décoré (h. 27)

– le vase pansu, à la lèvre épaissie et arrondie ou aplatie, décorée de cannelures très fines (h. 27)

##### 4. *Vases à provisions*

Typologie commune; les différences concernent les dimensions, le modelage de la lèvre (plus ou moins large), les détails du décor formé de lignes horizontales et ondulées (h. 27, 28, 62).

#### *c. Céramique travaillée au tour en pâte fine rouge*

Relativement bien représentée comparativement à la quantité du matériel céramique récupéré. Une partie des vases de cette catégorie doit être associée à l'importation (v. les fragments d'amphore).

##### 1. *Ecuelle*

– un seul fragment d'un vase de petites dimensions, aux parois très minces, le bord évasé, la lèvre aplatie obliquement et décoré de trois cannelures (h. 27)

##### 2. *Brocs et cruches*

– fragment du col d'une cruche à l'embouchure sous forme de coupe, portant des traces à l'endroit où était attachée l'anse; décorée de trois cannelures (h. 28)

– fragment d'un vase à slip noirâtre décoré de cannelures horizontales et verticales (h. 28)

– fragment du col d'une cruche à la lèvre fortement épaissie et marquée à l'extérieur d'une crête; à l'intérieur, profonde rainure sur la lèvre (h. 27)

– fragment d'une cruche à la lèvre profondément cannelée à l'intérieur; des traces d'engobe rouge (h. 62)

3. *Amphore*. Représentée par deux fragments, un dans la hutte 27, l'autre dans la hutte 62. Dans les deux cas, ce sont des amphores décorées de rangées de stries horizontales<sup>40</sup>.

#### *d. Céramique travaillée à la main*

Quasi absente; rien que deux fragments (h. 27 et 62).

Quant à la datation de cet ensemble céramique, il est à noter qu'il provient des huttes ayant livré aussi d'autres pièces, qui sont facile à encadrer chronologiquement: un peigne au manche en forme de cloche (h. 27) et quatre fibules en bronze au pied tourné par dessous (h. 62) (pour les commentaires v. ci-dessus).

II. La céramique appartenant au niveau *b* est – de loin – la catégorie archéologique la plus importante. À quelques exceptions près, elle représente l'unique inventaire obtenu des huttes ou des fosses appartenant à cette phase.

Cinq éléments importants créent la différence entre la céramique de cette phase et celle de l'étape précédente:

– l'espèce travaillée au tour en pâte grise grumeleuse l'emporte sur toutes les autres

– le pot est dominant, bien que de nouvelles formes apparaissent (le couvercle, le vase-théière)

<sup>39</sup> C'est une variante qui sera perpétuée pendant la phase *b* aussi, ce qui suggère une très faible continuité entre les deux phases.

<sup>40</sup> Le type est bien connu des complexes romains tardifs et de Sântana, ainsi que du cimetière n° 1 de Bratei, v. Ligia Bârzu,

*Continuitatea elementului autohton în Transilvania (cimitirul 1 de la Bratei)*, Bucarest, 1973, p. 81, pl. XXXI; C. Preda, *Callatis*, Bucarest, 1980, pl. LXXIII, M. 208, 1–2.

– les motifs lustrés ou stampillés dans le cas des vases en pâte grise fine sont très importants; de même la préférence pour le slip gris foncé ou noir

– par rapport à la phase *a*, la céramique travaillée à la main est quelque peu plus fréquente

– la céramique rouge d'importation est quasi disparue.

Enfin, on doit affirmer que l'on ne constate de différences frappantes entre les niveaux de la phase *b*, ni du point de vue technologique, ni de celui typologique, non plus que de celui statistique.

#### *a. Céramique travaillée en pâte grise grumeleuse*

1. le pot sans anses, au fond plat, travaillé au tour rapide, avec des cannelures profondes à l'intérieur, présente typologiquement trois variantes principales:

– le pot plutôt svelte, à la panse moins bombée, les épaules oblongues, le col étroit, le bord court et évasé, le fond plat<sup>41</sup> (h. 27) (h. 2, fig. 6, 2).

– le pot pansu, l'épaule à peine marquée, le col plus large et bas, le bord court et évasé, le fond plat (h. 3 et 5). C'est la variante la mieux représentée<sup>42</sup> dans la station (fig. 6/7–14, 16–18)

– le pot à panse proéminente, les épaules marquées à la base du col par une forte cannelure, col cylindrique plus court (h. 42) ou plus haut (h. 3–3b), le bord évasé (h. 5). Ce dernier type est rare, les deux autres étant dominants dans la station<sup>43</sup>. La proportion est infime (on n'a trouvé que quelques fragments) (fig. 7/19–21). Dans le cas des deux premiers types on constate un spectre large de variantes déterminées par les dimensions, l'épaisseur des parois, le mode de modelage du bord et de la lèvre, le décor.

Pour ce qui est du bord et de la lèvre on distingue:

– le bord évasé, la lèvre simple arrondie ou aplatie (h. 38, 37, 40); très rarement, la lèvre porte des entailles transversales (fig. 7/15).

– le bord simple, évasé, à lèvre arrondie et épaissie à l'extérieur (fig. 7/12).

– le bord simple, évasé, à la lèvre aplatie à deux faces (h. 33, fig. 7/14).

– le bord évasé, légèrement cannelé à l'intérieur, la lèvre épaissie et tirée à l'extérieur et marquée d'une cannelure profonde (fig. 7/13).

– le bord évasé, la lèvre élargie (comme au vase à provisions), parfois cannelée aussi sur le milieu (h. 4 et 5, fig. 6/15).

– le bord et la lèvre plus minces que le reste des parois (fig. 7/38).

En ce qui concerne le décor, on remarque, comme on l'a déjà dit, la prédilection pour les cannelures profondes et larges, tantôt plutôt fines disposées à la partie supérieure du vase. De règle, les cannelures profondes et larges, une crête parfois à la partie supérieure, représentent le motif dominant pour la première variante<sup>44</sup> (fig. 7/5,8). Les exceptions sont rares et elles se réduisent soit à des cannelures fines<sup>45</sup> (fig. 7/7,13) soit à des lignes ondulées<sup>46</sup> incisées et groupées par deux (fig. 12/2).

La seconde catégorie de pots connaît une plus ample variété de motifs; outre les cannelures (fig. 7/15, 19–22) on voit apparaître: des *lignes ondulées* à la base du col et sur l'épaule, formées de deux lignes entrelacées, tracées négligemment (h. 30, fig. 7/4)<sup>47</sup>.

– des lignes ondulées courant entre des bandes de lignes horizontales (h. 75, fig. 12/1)<sup>48</sup>

– des lignes ondulées dénotant négligence, interrompues<sup>49</sup> (fig. 13/14, 11, 7)

– des lignes horizontales incisées à la partie supérieure du vase (fig. 13/4)

– des stries très fines sur le corps et des bandes de lignes ondulées sur l'épaule (fig. 6/10)

Les deux vases illustrant le type 3 ne sont pas décorés. On peut éventuellement attribuer à cette catégorie un vase de grandes dimensions (être près de h. 39) décoré de cannelures fines jusque près du fond, de lignes ondulées sur le col et l'épaule; ce qui nous fait le ranger dans ce groupe, c'est la forme cylindrique du col; le bord est cependant droit et la lèvre épaissie et aplatie sur les deux faces.

À retenir que cette classification ne concorde pas avec la typologie proposée par K. Horedt (Morești, p. 123, Abb. 59). Plus précisément, le type I de Bratei est identique au type III à Morești, le type II aux types Ia et IIa de Morești (sans compter avec les petits détails de modelage), le type III correspondrait aux types Ib et IIIb de Morești. On peut y ajouter que les types I et III ont des éléments qui se retrouvent dans les milieux gépides.

<sup>41</sup> K. Horedt, *Morești*, Bucarest, 1979, fig. 46,20; 47, 16; 49, 12; 60, 5, 12, 11.

<sup>42</sup> *Ibidem*, fig. 44, 7;47, 10; 56, 18; 60, 3, 4,9.

<sup>43</sup> *Ibidem*, fig. 59, III; 60, 6.

<sup>44</sup> K. Horedt, *op. cit.*, fig. 53, 13, 17.

<sup>45</sup> Pour la comparaison, v. aussi K. Horedt, *ibidem*, fig. 60, 1.

<sup>46</sup> *Ibidem*, fig. 44, 4; 47,1.

<sup>47</sup> Des analogies chez K. Horedt, *op. cit.*, fig. 44, 8.

<sup>48</sup> *Ibidem*, fig. 57, 14.

<sup>49</sup> *Ibidem*, fig. 56, 13.

2. *L'écuelle*. Presque exclusivement en pâte grise avec des traces de cuisson secondaire. C'est une catégorie importante, mais par rapport au pot (env. 90%) elle ne représente qu'une proportion infime (2–3%). Du point de vue formel, on peut distinguer deux grandes catégories:

– l'écuelle profonde, à panse arrondie, fond petit, plat, bord petit, évasé et cannelé à l'intérieur, lèvre simple et aplatie, plus rarement épaissie<sup>50</sup>; ordinairement non décoré; il est extrêmement rare que l'on voit des écuelles décorées de cannelures larges et profondes (fig. 8/1–5, 8–9, 12–13, 16, 18). L'écuelle fragmentaire décorée de trois bandes de lignes ondulées sur le corps (h. 38) en est l'exception (fig. 8/1, 5)

– l'écuelle plus basse, carénée, mais à carène basse, la partie supérieure plus haute, le bord beaucoup évasé, parfois cannelé à l'intérieur, la lèvre simple ou légèrement épaissie<sup>51</sup>. Généralement, ce type n'est pas décoré lui non plus; on a toutefois rencontré une bande très fine sur le col (h. 37). Une pièce fragmentaire (h. 1) portait un décor plus élaboré: des stries et une bande de lignes ondulées sur le col et sur l'épaule; des lignes ondulées sur la lèvre et sur la partie où le bord se plie à l'extérieur.

3. *Le couvercle*, apparaît pour la première fois dans ce niveau; est représenté par quelques exemplaires, dont un entier. Son élément distinctif est la présence ou l'absence d'un petit manche (h. 23) et la forme de calotte profonde<sup>52</sup> (h. 38) ou une forme plate<sup>53</sup>. La dernière forme est cannelée aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Cette forme représente une proportion encore plus modeste que l'écuelle.

4. *Brocs, cruches, amphorettes*<sup>54</sup>. Il s'agit là aussi de formes rares, plus rares que l'écuelle qui reste quand même une constante dans l'inventaire des habitations, alors que ceux-là ne constituent que d'apparitions exceptionnelles.

D'après certains indices stratigraphiques les brocs, les cruches et les amphorettes sont associables surtout avec les séquences de la phase *b* datable aux V<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> s.

Ce n'est pas tâche facile que de préciser la typologie de ces formes dont on n'a à peu près que de fragments. On distingue toutefois:

– la cruche amphoroïdale au corps pansu, aux épaules oblongues, le col court cylindrique, le bord légèrement évasé, la lèvre simple arrondie; un fragment de l'anse à section rectangulaire est encore conservé. Le décor de cannelures larges et profondes couvre la surface du vase depuis le col jusque vers le fond (h. 6).

– la cruche amphoroïdale de même forme que la précédente mais aux parois plus minces; décorée des stries fines et serrées (h. 79).

– la cruche au col haut cylindrique, la bouche en forme de coupe, le bord largement évasé<sup>55</sup> (fig. 9/20), la lèvre simple, marquée par une légère cannelure à l'intérieur; sur le col, décor de lignes ondulées en bandes, disposées verticalement.

– la cruche amphoroïdale(?) pansue, épaule haute, col court cylindrique, le bord évasé et aplati, la lèvre simple légèrement arrondie, l'anse fortement cannelée sur la surface extérieure est fixée au-dessous de la lèvre; à l'endroit de l'anse se conservent encore des éléments de décor (des lignes ondulées séparées par des cannelures profondes (fig. 9/19).

– broc aux épaules allongées et hautes, col court sous forme de coupe carénée, le bord évasé, la lèvre aplatie à l'intérieur, l'anse cannelée<sup>56</sup>; décor de cannelures profondes sur le corps et bande sur le col (fig. 9/20).

– broc aux épaules allongées, col haut cylindrique, au bord très peu évasé, la lèvre légèrement aplatie à l'extérieur<sup>57</sup>; décoré à la moitié du col d'une bande de stries très fines (fig. 9/21).

Il nous faut souligner qu'à part quelques fragments de bord (simple, droit, lèvre arrondie simple; évasé, à lèvre aplatie; droite courte; lèvre arrondie, l'anse fixée immédiatement au-dessous) il s'agit de fragments du corps de cruches ou de cruches amphoroïdales décorées de bandes de lignes ondulées, cannelures ou stries.

5. *Vases de provisions*. À la différence d'autres stations contemporaines, le niveau *b* a livré un nombre relativement important de fragments de vases aux provisions. Ils s'inscrivent dans la typologie de cette forme bien connue de certains complexes du IV<sup>e</sup> s. aussi. Les différences sont de détail, par exemple les dimensions et le mode de modeler les lèvres. En général, les vases aux provisions dans la station n° 1 sont plus petits, à une seule exception (h. 9). En second lieu, ce sont des vases à la lèvre étroite, parfois légèrement concave. À noter que le décor est traditionnel, c'est-à-dire qu'il comporte des lignes horizontales et ondulées incisées, disposées alternativement; les différences concernent la technique (plus soignée ou plus négligente) (fig. 11/3,7) ainsi que les vases dont la lèvre est elle aussi décorée d'une bande de lignes horizontales et d'une bande de lignes ondulées (fig. 9/2,4,5).

<sup>50</sup> *Ibidem.*, fig. 61, 20–23; fig. 64, 2–3.

<sup>51</sup> *Ibidem.*, fig. 61, 16, 18.

<sup>52</sup> *Ibidem.*, fig. 61, 13–15; 62, 2–6.

<sup>53</sup> *Ibidem.*, fig. 61, 12.

<sup>54</sup> Dans le cas de ces catégories, que l'on peut considérer être des

survivances des IV<sup>e</sup>–V<sup>e</sup> s., les meillures analogies sont à chercher dans la poterie caractéristique.

<sup>55</sup> K. Horedt, *Morești*, fig. 62, 7–8.

<sup>56</sup> *Ibidem.*, fig. 45, 11 pourrait éventuellement constituer une analogie.

<sup>57</sup> *Ibidem.*, fig. 62, 10.

Deux autres exceptions sont à signaler: le fragment de la hutte 25 dont le décor est formé d'une bande de lignes ondulées très hautes flanquée de deux bandes de lignes ondulées fines et courtes; ensuite, les quelques fragments de l'embouchure d'un vase récupérés de deux huttes (h. 38 et 61). L'intérêt dans ce dernier cas est représenté par plusieurs signes incisés sur la lèvre du vase, à savoir  $\psi$   $\psi$   $\chi$ , dont la signification est indéchiffrable (fig. 11/1).

### b. Céramique travaillée en pâte grise fine

Moins bien représentée que la poterie en pâte grise grumeleuse, elle est en revanche d'un intérêt particulier grâce à l'apparition de certaines formes non rencontrées à la période précédente. Il s'agit du *vase-théière*<sup>58</sup>, bien connu des complexes gépides de la période avare et du verre à corps caréné et col haut cylindrique<sup>59</sup>. Le reste est formé de types banales: le *pot*, le *broc*, le *verre* et la *cruche*, où le vase-pot continue de dominer. Il y a encore une raison pour laquelle cette espèce mérite une attention spéciale: la technique décorative. La plupart des vases de cette catégorie a été décorée de motifs lustrés, réalisés sur la surface couverte d'un slip de couleur foncée (gris foncé jusqu'au noirâtre) soit entièrement, soit sur des portions réservées. Une autre catégorie réunit des vases (probablement des verres ou des petits pots) décorés par estampillage. Les motifs sont: des croix inscrites dans un cercle ou un carré, des losanges à lignes horizontales, des rosettes, des suites de virgules disposées par rangées horizontales (h. 5, 6, 13, 24)<sup>60</sup>.

1. Le *vase-théière* est représenté par un exemplaire dont nous a été conservée la moitié supérieure et par le bec d'une seconde pièce (fig. 9/24).

Dans le premier cas, le vase avait les épaules allongées, le col long aux parois légèrement inclinées vers l'intérieur, le rebord amplement évasé à l'intérieur, l'anse décorée de nervures étant fixée sur la lèvre et sur l'épaule; à la partie opposée, un bec très court; décor lustré sur le cou et sur l'épaule, disposé par registres: bande de lignes obliques alternant avec des lignes en zigzags sur le col; sur l'épaule suite d'arcades angulaires fermées aux deux bouts; une bande sépare l'épaule et le col (fig. 9/20)<sup>61</sup>.

2. *Verre*: fond plat, corps bitronconique, caréné, col cylindrique, haut, marqué à la base par une cannelure profonde<sup>62</sup>, le bord manque; le corps du vase a été divisé par des lignes longitudinales incisées en des pans de 1,5 cm de larges. Ces lignes sont intersectées de lignes lustrées horizontales qui décorent la moitié supérieure et le col du vase (h. 23, fig. 10/9); fond plat.

3. *Verre bas*, à carène près du fond, la partie au-dessus de la carène légèrement rétrécie vers le bord, la lèvre faiblement épaissie est marquée à l'extérieur d'une cannelure très fine; le vase est décoré de bandes très fines, horizontales, à des distances quasi égales<sup>63</sup> (fig. 10/8). Une série de fragments de vases très petits, aux parois minces et à décor lustré ou estampillé appartiennent probablement à la même catégorie (h. 22, 23).

4. *La cruche* ou *le broc*; on en a un grand nombre d'exemplaires, aucun cependant n'est entier. Ce sont, en général, des fragments de col ou de bord et des anses. Bien que fragmentaires, ils sont hautement intéressants, en parlant d'une très grande variété quant aux proportions, au modelage de l'ouverture et, il va de soi, du décor; un seul élément commun notable: la hauteur du col. Autrement, on a des vases à l'embouchure en coupe marquée à la base d'une cannelure profonde, le rebord légèrement évasé, le col haut et étroit (fig. 10/1); une variante à la lèvre beaucoup épaissie, décorée de bandes fines à l'extérieur et de cannelures superficielles à l'intérieur (h. 31); l'embouchure évasée à lèvre épaissie à l'intérieur et aplatie<sup>64</sup> (fig. 10/6).

Le décor se limite à la bande en relief, à la cannelure (h. 40) et à des motifs lustrés (directement sur la surface du vase ou sur un slip de couleur foncée). Au cas du décor lustré, on suit la règle du décor disposé par pans ou bandes horizontales; à relever une certaine prédilection pour le réseau et les lignes simples, doubles ou multiples en zigzag (v. fig. 10/11–14). Les lignes ondulées incisées à la base du col sont plutôt rares.

5. Le *pot*, de dimensions variables, paraît être la forme mieux représentée de cette catégorie.

Le type exemplaire reste le vase au corps bombé, aux épaules oblongues et la lèvre élargie, comme on le voit aux vases à provisions (fig. 8/22). Il s'agit de vases de type II réalisés selon une autre technique; ce sont d'ailleurs des vases de grandes dimensions. D'autres vases aux épaules oblongues manquent du col, le bord en est très court

<sup>58</sup> D. Csallány, *op. cit.*, pl. CLXXXV; SCIV, 4, 1953, 1–2, p. 281, fig. 3, 6; K. Horedt, *op. cit.*, fig. 63.

<sup>59</sup> À Morești on le voit aussi dans la tombe singulière de «Podci», v. K. Horedt, *op. cit.*, fig. 71, 8. D'autres analogies sont connues de tombes de la période avare telles que celles de Socodor, Ineu et Dorobanți. Chose intéressante, tous les cas proviennent de découvertes de Roumanie. On peut leur ajouter des vases de Hodmezovásarhely-Kishomok et Gorzsa, v. D. Csallány, *op. cit.*, pl. CCXXXII, 12, 14; CCLXXII, 1–2; CCLXXIII, 1; de même Szőreg-Zigleci, D. Csallány, *op. cit.*, pl. CLXXXV, 5 peut être ajouté comme élément comparatif.

<sup>60</sup> Pour ce qui est du décor, il est à retenir que toute la gamme de motifs connue de l'époque, premièrement de Morești, n'apparaît

pas à Bratei. On ne retrouve pas les triangles tangents, la tresse, la spirale, les motifs en 8. De même, parmi les motifs estampillés sont absents: les motifs ovulaires à barres, les triangles successifs, ainsi que les bandes décorées d'angles successifs.

<sup>61</sup> V. note 58.

<sup>62</sup> V. note 59.

<sup>63</sup> Quelque chose de semblable à Szentes-Berckhát, D. Csallány, *op. cit.*, pl. CII, 17. Plus grande de ces formes à l'égard de la station de Morești. Ici, à Bratei, elles apparaissent aussi bien en pâte grumeleuse qu'en pâte fine.

<sup>64</sup> Certaines variantes chez K. Horedt, *op. cit.*, fig. 62, 7–9; 13. À retenir la fréquence et la variété.

et évasé, la lèvre arrondie. Une autre variante enfin de vase aux épaules oblongues, a le col haut, le bord légèrement évasé, la lèvre épaissie et cannelée à l'extérieur (fig. 7/23). Une autre variante du vase-pot est caractérisée par les épaules fortement marquées, le col bas, cylindrique, la lèvre élargie, comme les vases à provisions<sup>65</sup>.

À souligner au sujet du décor la préférence pour un slip gris foncé, poli, par pans alternant avec des espaces mats; ceux-ci sont à leur tour décorés de motifs lustrés divers: des rangées de lignes en zigzag séparant des pans mats; une ligne ondulée sur la lèvre (fig. 14/6); des lignes ondulées sur le col (fig. 10/13); des lignes ondulées et des lignes diagonales (fig. 14/7); une large bande polie, horizontale et des pans divisés par des lignes simples doublées de deux lignes en zigzag disposées verticalement (fig. 11/16); le même décor, mais la ligne simple est remplacée par une bande large polie, y compris des cannelures fines horizontales (fig. 14/5); une bande hachurée entre deux cannelures sur l'épaule (fig. 14/1); des cannelures superposées de motifs polis (fig. 14/3).

6. *Le vase à provisions* est représenté par plusieurs fragments dont un tesson de bord, à la lèvre élargie et portant deux cannelures; décor: une ligne ondulée très fine sur le corps du vase, le même système des pans polis alternant avec des surfaces mates décorées d'une ligne ondulée, très négligemment tracée sur la verticale; le vase a eu aussi des cannelures fines sur l'épaule.

7. *L'écuelle* n'est représentée que par quelques fragments des deux variantes:

- écuelle haute, à la panse arrondie, le bord évasé et cannelé à l'intérieur, la lèvre aplatie<sup>66</sup>, (fig. 9/1; 3–4).
- écuelle carénée aux épaules allongées, le bord évasé, la lèvre simple, décorée des cannelures et de motifs polis (diagonales, pans, lignes ondulées, un petit sapin (fig. 9/5–8).

Relevons le fait qu'un grand nombre de vases décorés de motifs polis est concentré dans quelques huttes (5, 6, 35, 38, 50, 55).

### c. Céramique rouge d'importation

Extrêmement rare, elle se trouve représentée par l'amphore décorée de stries serrées et profondes (h. 18 et h. 61, fig. IX, 4), de stries espacées (fig. 9/9) ainsi que par un fragment d'anse cannelée.

### d. Céramique travaillée à la main en pâte grossière<sup>67</sup>

La majorité des huttes a livré des fragments de vases travaillés à la main, en pâte rougeâtre contenant des pierres petites et du sable au grain grand, parfois aussi des tessons broyés; dans la plupart des cas le modelage est fort négligent à l'intérieur des vases, qui n'est pas lisse, mais porte des traces des doigts; certains vases sont fumés à l'extérieur; des résidus ou des traces de cuisson se retrouvent parfois à l'intérieur des vases également. Une moindre quantité de fragments provient de vases modelés à la main d'une pâte plus fine, sans petites pierres et tessons broyés.

Une seule forme appartient à cette espèce: le pot, de dimensions variables; les variantes sont dues au modelage de l'épaule, du col, du bord et de la lèvre:

- pot: épaules allongées, col très court, bord fort légèrement évasé, lèvre simple, arrondie (fig. 12/1; 12/7)
- pot: épaules bombées, col court, bord haut et amplement évasé, lèvre aplatie (fig. 12/14), arrondie (fig. 12/9), légèrement épaissie à l'extérieur (fig. 12/7); lèvre alvéolée (fig. 12/5), entaillée (fig. 12/8); stries obliques.

III. La céramique du niveau le plus récent, c, diffère de celle des niveaux précédents et rend compte, à côté de la structure particulière des huttes, d'un changement culturel fondamental.

Les vases sont, en général, modelés d'une pâte grossière qui contient des pierres petites et des tessons pilés. Plus rarement on voit des vases dont la pâte, plus fine, a été dégraissée avec du sable. Comme technique, les vases modelés à la main, en pâte grossière, sont dominants. Moins nombreux sont les vases façonnés au tour lent, de pâte plus fine. Dans tous les cas, la pâte est brune ou d'un brun rougeâtre.

Quant aux formes, on constate que brusquement leur nombre diminue. À part un seul vase, la poterie se réduit au pot:

1. Le broc<sup>68</sup> à l'embouchure lobée de grandes dimensions, aux parois très épaisses, modelé à la main en pâte grossière avec de petits cailloux, de couleur brun-rougeâtre; le fond est creusé et présente une crête extérieure; le corps pansu, asymétrique – plus arrondi du côté du bec et plus droit du côté de l'anse: les épaules placées haut, le col relativement haut, le bord évasé, la lèvre simple, aplatie et pourvue d'un bec; l'anse cassée dès l'antiquité.

C'est une pièce unique, découverte dans le foyer en pierre de la hutte 11 (fig. 8/1a–1b).

<sup>65</sup> K. Horedt, *op. cit.*, fig. 46, 21.

<sup>66</sup> C'est une variante qui convient mieux à Sântana (elle relève donc d'un élément de continuité) et est absente à Morești.

<sup>67</sup> En ce qui concerne la différence par rapport à Morești, il est à noter, à Bratci, l'absence des couvercles; quant aux vases-pot retenons la similitude de forme et de décor; à Bratci les vases sont de petite taille et les boutons manquent; K. Horedt, *op. cit.*, p. 141 et suiv., fig. 69.

<sup>68</sup> L'analogie avec des contextes contemporains est impossible.

Le prototype ne se retrouve que dans des formes datables aux IV<sup>e</sup>–V<sup>e</sup> s. Ce serait un très modeste indice concernant les contacts avec les prédécesseurs de la station. À noter cependant que le vase de type oenochoc n'apparaît pas à la phase b; en revanche on le trouve dans la tombe ostrogothe (2) de Bratci également.

2. Le pot est représenté par trois variantes:

2a. le vase aux épaules placées haut, proéminentes, le col court, le bord évasé, la lèvre simple, arrondie, se retrouve dans les deux techniques: travaillé à la main, travaillé au tour lent (fig. 12/20). Certains exemplaires ont la lèvre aplatie ou légèrement cannelée (fig. 12/17) ou bien élargie (fig. 12/18); le décor, rarement rencontré, est formé de cannelures horizontales ou longitudinales, de bandes de lignes ondulées (une ou deux) ou la simple ligne ondulée ou encore la ligne ondulée associée à la bande de lignes horizontales (fig. 12/20); fort rarement apparaissent aussi des lèvres entaillées ou alvéolées.

Une variante de ce type peut être considéré le vase au col très court, le bord légèrement évasé, la lèvre simple, aplatie<sup>69</sup> (fig. 12/18); cette catégorie n'est pas décorée; une exception pourtant: un fragment à l'épaule décoré de plusieurs lignes verticales incisées, unies par une traverse.

2b. le pot de grandes dimensions: fond plat, panse haute et proéminente, épaule en prolongement de la panse, col haut, bord très évasé, lèvre simple légèrement aplatie; très grande ouverture<sup>70</sup> (fig. 12/21). Le décor: des stries fins mais irrégulièrement réalisées sur la panse, le col et l'épaule, en se servant probablement d'une balayette; la forme est inhabituelle.

2c. pot sous forme de melon, peu pansu, aux épaules allongées, le col et le bord très courts, le bord un peu évasé; la lèvre simple<sup>71</sup> (h. 3, 19; âtre près de la hutte 39).

3. Les vases travaillés au tour lent appartiennent principalement au premier type (h. 32 et 43).

## B. Fibules

La station n° 1 de Bratei a livré 14 fibules dont 12 peuvent être associées aux deux premières phases d'habitat (a et b). Seulement deux fibules de bronze proviennent de deux fosses (tombe 23 et 51) qui ont été intégrées dans un contexte archéologique d'époque romaine – le cimetière n° 4 – datable des II<sup>e</sup>–III<sup>e</sup> s.

Du point de vue typologique on peut distinguer entre I: *fibules romaines en bronze, coulées*; II: *fibules en bronze du type Umgeschlagenem Fuss* où à porte-agrafe formée en pliant le pied latéralement; III: *fibules en bronze coulées du type Silberblech tardif*; IV: *fibules en fer*.

A noter qu'à part les deux fibules romaines mentionnées (1 et 6 du catalogue), trois autres semblent tenir du phénomène de «thésaurisation» d'antiquités, phénomène assez souvent attesté dans le complexe des IV<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> s.

### I. Fibules romaines

1. Fibule en bronze, coulée, du type *Kräftig profilierte Fibel*; arc demi-circulaire, élargi au bout en éventail, à arête longitudinale qui divise la surface de l'arc en deux: l'arc est de section triangulaire; la tête finit par un crochet perforé qui fixait l'axe et le ressort; décoré d'une ceinture en saillie marquée de deux cannelures; le pied arqué finit en nœud; porte-agrafe haute. Long. 4,8 cm (fig. 15/3, tombe 51). L'arc et le ressort manquent. La fibule s'inscrit dans le IV<sup>e</sup> groupe de Almgren, qui présente aussi la plus proche analogie<sup>72</sup>. Une variante de ce type a été découverte dans une tombe de Soporul de Câmpie<sup>73</sup>. Vu les circonstances de la découverte, la fibule est datable au II<sup>e</sup> s.

2. Fibule en bronze, coulée. Le corps en est fortement arqué (plus qu'un demi-cercle), plat, plus large vers la tête et plus étroit vers le pied qui tombe parfaitement horizontale à la base de l'arc; au boit du pied, il y a une surface plate marquée de deux creux latéraux; le reste du pied est divisé en deux zones par une légère arête longitudinale; le porte-agrafe est en forme de fourreau; sans ressort; la tête porte un manchon où est introduit l'axe auquel est fixée l'aiguille – maintenant déformée; décor: sur l'arc, deux lignes verticales et des points marginaux; vers le pied, une ligne horizontale incisée, un × et sous celui-ci quatre bandes saillantes (fig. 15/1, passim); le mode de fixer l'aiguille permet d'attribuer cette fibule au type Aucissa ou à charnière (Scharnierfibel). Il n'existe pas d'analogie parfaite, qui vise l'entière construction de la fibule et les proportions des différentes parties constitutives. Pour certains détails du mode de fixer l'aiguille et de l'aspect général de la fibule on peut voir I. Kovrig<sup>74</sup>, avec la mention toutefois qu'aucune des variantes reproduites ne présente des analogies plus étroites avec la fibule découverte à Bratei, à l'exception de la fig. 34, où l'arc est continue. Quant au reste, toutes les

<sup>69</sup> Suzana Dolințescu-Ferchc, *Dulceanca*, Bucarest, 1974, fig. 52, 1, 3; 56, 1; 65, 1–2; 66, 5, 8; Suzana Dolințescu-Ferchc, M. Constantiniu, *Dacia*, N. S., 25, 1981, p. 300, fig. 4, 1; 5, 1–6.

<sup>70</sup> Suzana Dolințescu-Ferchc, *Dulceanca*, fig. 66, 1.

<sup>71</sup> La forme est typique pour Ipotești-Cândești dans l'espace extracarpatique, v. P. Roman, Suzana Dolințescu-Ferchc, SCIVA; Suzana Dolințescu-Ferchc, *Dulceanca*, fig. 65, 2–3; Suzana Dolințescu-Ferchc, M. Constantiniu, *Dacia*, N.S., 25, 1981, fig. 4, 7, 8, 10; D. Gh. Teodor, *Continuitatea populației autohtone la est de Carpați*, Iași, fig. 43, I présente un type qui est une réplique des VIII<sup>e</sup>–IX<sup>e</sup> s. de cette variante.

<sup>72</sup> C. Almgren, *Studien über nordeuropäischen Fibelformen*, Mannus-Bibliothek 32, Leipzig, 1923, grupe IV, Zwicte Hauptscric, pl. IV, 84; des exemplaires que l'on peut inscrire, dans leurs grandes lignes, dans le même type, avec les variations de rigueur, chez A. K. Ambroz, *ArhSSSR*, Al–30, 1966, pl. 17, 13, 14; chez M. Lamiova-Schmidlova, *StZvestiAUSAV*, C, 5, 1961, pl. XIX, 7.

<sup>73</sup> D. Protasc, *Un cimitir dacic din epocă romană*, Bucarest, 1976, pl. XXXVII, I.

<sup>74</sup> I. Kovrig, *DissPann*, 2, 1937, 4, pl. IV, 28–38.

fibules de la fig. IV ont le porte-agrafe haut, le pied qui se termine avec un bouton, une plaque plate à la tête sur laquelle ordinairement est inscrit le nom de l'artisan, ou peut-être bien le nom du porteur de la fibule. Un exemplaire plus rapproché de celui de Bratei a été découvert dans la tombe 49 de Soporul de Câmpie<sup>75</sup>, mais seulement en ce qui concerne l'arc et la tête, de même que celle de Turda<sup>76</sup>. Dans leur aire principale de diffusion (S-SO de Pannonie) elles appartiennent à la basse époque impériale. Compte tenu de l'endroit de la découverte et du fait que l'on n'a pas affaire au type classique, il est permis d'admettre une date plus tardive pour cette pièce.

3. La troisième fibule romaine, c'est toujours une variante de la fibule à charnière. La différence par rapport à la précédente consiste non pas tant dans la structure du corps, que surtout dans la forme du pied de la pièce. Cette fois-ci, c'est une fibule au pied tourné par dessous et enroulé. En bronze elle aussi, de petites dimensions, au corps plat, sans ressort, elle a un manchon qui fait corps commun avec la fibule et dans lequel est introduit l'axe; l'arc est large à la tête et plus étroit vers le pied, qui est lui aussi moins large que le corps. La pièce est déformée et a le pied rompu; l'aiguille manque. Long. 3,9 cm. Vu que ce type ne figure pas dans les principales répertoires de fibules romaines (C. Almgren, A. K. Ambroz, I. Kovrig, E. Patek, M. Schmiedlova-Lamiova) et qu'il apparaît, avec de petites variations, dans plusieurs centres romains de Dacie, on peut considérer qu'il s'agit là d'une création locale. Le type se retrouve en deux exemplaires à Soporul de Câmpie<sup>77</sup>. A enregistrer aussi la variante au pied retourné et enroulé de Turda<sup>78</sup>. La fibule de Bumbesti à laquelle renvoie D. Protase n'est pas du même type. L'analogie a en vue la différence frappante de largeur entre l'arc et le pied, mais non pas le type de fibule, or celle de Bumbesti<sup>79</sup> est à ressort. En revanche, il existe un exemplaire analogue à Sucidava<sup>80</sup>, que D. Tudor date de la période constantinienne. Une date si tardive est peut-être excessive pour la fibule de Bratei; il est cependant admissible de l'encadrer au III<sup>e</sup> s. Une fibule découverte à Răcari<sup>81</sup> appartient approximativement au même type, à l'exception du bouton qui manque à la tête de la pièce de Bratei.

4. *La fibule romaine en bronze*, coulée, qui ne trouve pas pour l'instant des analogies parfaites, peut cependant être considérée comme une variante des fibules sous forme de T à savoir celles à charnière (T-Fibel mit Scharnereinrichtung). Elle fait partie de la série sans ressort. L'axe était introduit dans un manchon tubulaire, le corps puissamment arqué, plus haut qu'un demi-cercle; arête longitudinale; section triangulaire; le pied plus large que l'arc; le porte-agrafe, obtenu en élargissant latéralement le pied, est de forme rectangulaire et plus courte que le pied; à la moitié de la charnière, là exactement où se profile l'arc, elle a un fort arillon; à l'autre extrémité de l'arc, un décor de deux bandes successives; l'aiguille manque (fig. 16/9 et passim). Pas d'analogies parfaites non plus pour cet exemplaire. À propos du type, en général, et de l'aire de diffusion on peut consulter I. Kovrig<sup>82</sup>. E. Patek<sup>83</sup>, A. K. Ambroz<sup>84</sup> et T. Kolnik<sup>85</sup>. Des variantes de ce type, assez proches de notre fibule, se retrouvent sur le sol roumain: un exemplaire entier et un autre fragmentaire à Dinogetia<sup>86</sup>, le dernier trouvé à côté d'une monnaie de Dioclétien, une fibule du castrum de Copăceni (Argeş) et encore une de Turnu Severin<sup>87</sup>.

5. Fibule en bronze, coulée, à l'arc plat, plus large à l'extrémité et finissant en une oreillette qui abrite l'axe; le pied moins large que l'arc; porte-agrafe tubulaire formé du pied plié latéralement; le ressort et l'aiguille sont d'un seul fil; l'axe est gros et se termine avec des roquetins; le fil est trois fois passé de chaque côté de l'oreillette; la corde passe sous l'arc; pièce déformée (fig. 15/9, tombe 23).

D. Popescu encadre le type respectif fin II<sup>e</sup> s. L'observation de Dinogetia pousse la durée d'emploi de ce type de fibule jusqu'à la fin du III<sup>e</sup> s., sinon au début du IV<sup>e</sup> s.

## II. Fibules en bronze de haute époque

A. 1. Fibule entière: corps aplati, de section rectangulaire; porte-agrafe sous forme de fourreau obtenu par l'élargissement latéral du pied; l'axe terminé par deux roquetins; le ressort et l'aiguille sont d'un seul tenant; décor sur le corps, un seul motif – l'oiseau en vol (fig. 15/2; h. 21).

2. Fibule en bronze: porte-agrafe formé en élargissant le pied; l'arc moins courbé et de section rectangulaire, plus large vers la tête, plus étroit vers le pied; l'arc est muni d'une oreillette où a été introduit un axe gros, aux bouts avec deux roquetins; le pied est cassé; le ressort et l'aiguille sont d'un seul fil trois fois tourné de chaque côté de l'oreillette. La corde est passée par dessous l'arc; l'aiguille est rompue (fig. 15/6; h. 62).

Ces deux fibules de la même construction ne présentent que de petites différences de détail; le corps moins arqué, le pied court et plus étroit que l'arc, le porte-agrafe formé du pied plié latéralement. C'est une forme banale

<sup>75</sup> D. Protase, *op. cit.*, p. 59–60; pl. XXXIX, 3.

<sup>76</sup> I. H. Crişan, *Materialc*, 7a, 1961, fig. 10, 1.

<sup>77</sup> D. Protase, *op. cit.*, p. 59, pl. XXXVIII, 1, 3.

<sup>78</sup> I. H. Crişan, *op. cit.*, fig. 10, 1.

<sup>79</sup> Gr. Florescu et collab., *Materialc*, 4, 1958, pl. II, 11.

<sup>80</sup> D. Popescu, *Dacia*, 9–10, 1945, p. 504–504, fig. 10, 114.

<sup>81</sup> D. Tudor, *Materialc*, 1, 1953, fig. 9.

<sup>82</sup> I. Kovrig, *op. cit.*, pl. XVIII, 182, 184–185.

<sup>83</sup> E. Patek, *op. cit.*, p. 302.

<sup>84</sup> A. K. Ambroz, *op. cit.*, p. 75, tb. 13, 3.

<sup>85</sup> T. Kolnik, *SA*, 13, 1965, 1.

<sup>86</sup> Gh. Ştefan, *Dacia*, 7–8, 1941, p. 417 et 420, fig. 26/4, 5.

<sup>87</sup> D. Popescu, *op. cit.*, p. 494–495; fig. 6, 61, 65.

de fibule qui se retrouve dans des milieux romains tardifs. Les deux exemplaires ont des analogies dans le cimetière n° 1 de Bratei<sup>88</sup>, ce qui oblige à les dater plus tard.

B. Quatre fibules sont du type au pied tourné par dessous et enroulé. Elles se rangent en deux variantes:

1. Fibule en bronze au pied tourné par dessous et enroulé, à l'arc demi-circulaire et court, légèrement plus bas vers le pied; le corps est de la même largeur à la tête et au pied qui, tourné, se termine par un fil deux fois tordu à la base de l'arc; décorée à l'extrémité du pied d'un V incisé; le ressort est long, avec l'axe passé par une oreillette, fixé aux bouts avec des roquetins (l'un est rompu); le ressort et l'arc sont d'un seul tenant, la corde passée par dessous d'arc; à présent déplacé et au bout cassé; long. = 3,9 cm; largeur du ressort = 2 cm (fig. 15/8; h. 9).

2. Trois fibules de la même construction mais de dimensions différentes et avec de petits détails distinctifs. Du même type au pied tourné par dessous et enroulé. Découvertes ensemble dans la hutte 62.

a. fibule à arc, de section ronde, plus haut vers la tête et plus bas vers le pied; à l'extrémité du pied deux lignes horizontales incisées; le porte-agrafe est formé en tournant le pied par dessous; celui-ci se termine par un fil tordu une seule fois; ce fil est fixé par un crochet à un autre fil tordu onze fois autour de l'arc, cela sans but fonctionnel; deux gros anneaux en fil de fer fixent les deux bouts du fil; dans l'oreillette à l'extrémité de l'arc a été introduit un axe gros en bronze pourvu de roquetins (l'axe est cassé à un bout); le ressort et l'axe sont du même fil qui passe deux fois de part et d'autre à l'oreillette; la corde est passée par dessous l'arc. Longueur totale: 6,7 cm; long. arc: 4,2 cm; long. pied: 2,5 cm (fig. 15/5).

b. fibule de même type que la précédente; l'arc en est brisé, le pied déformé et brisé vers le bout; sans décor. Le fil onze fois enroulé de l'arc est introduit sous l'anneau formé par l'extrémité recourbée du pied; l'axe finit avec des roquetins; la corde est passée par dessous l'arc; l'aiguille manque. Longueur env. 7 cm; long. arc: 4,2 cm; long. pied: 2,8 cm; largeur axe: 2,7 cm (fig. 15/4).

c. fibule de même type que la précédente, mais à l'arc plus mince, sous forme d'archet, non pas en demi-cercle; le bout du pied semble avoir été transformé en fil et passé dix fois autour de l'arc; l'axe court; la corde et l'aiguille sont d'un seul tenant; le ressort est formé en tordant la corde deux fois de chaque côté de l'axe; la pointe de l'aiguille est brisée; le pied est cassé. Longueur (abimée) 4,9 cm; long. arc 3,9 cm; largeur axe 1,9 cm. Plus petite que les deux fibules précédentes (fig. 15/7).

Le premier type est une forme banale aux III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s.<sup>89</sup>; le second type est moins ordinaire.

Les pièces représentent des variantes assez sophistiquées et tardives de la fibule au pied tourné par dessous, où une série d'éléments fonctionnels sont devenus purement décoratifs. Une fibule semblable a été découverte dans la tombe 33 à Independența<sup>90</sup>. Rien de similaire n'a été encore publié de l'entière aire carpatopontique. A première vue, on pourrait croire se trouver en présence d'un type original créé dans la zone du Danube inférieur et qui précède la série des fibules byzantines coulées. La date en doit être plus récente que celle des fibules habituelles au pied tourné par dessous et enroulé, c'est-à-dire vers la fin du IV<sup>e</sup> s. ou à la limite des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. Impression effaçable devant le meilleur élément comparatif offert par une découverte dans l'espace scandinave: la fibule dégénérée de type *mit umgeschlagenem Fuss* livré par une tombe de Dybeck (Östra Vemmenhög, SO Schonen).

C'est une variante datée, en base de l'association avec l'Armbrustfibel (variante Niemerbibel) et Scheibfibel au pied plat, à l'extrême fin du IV<sup>e</sup> s.<sup>91</sup>.

### III. Fibules en bronze à plaque

Dans la station entière on n'a trouvé que trois fibules à plaque (deux entières et une fragmentaire) dont une seule au milieu d'un contexte archéologique clair; les deux autres dans la proximité de certaines fosses, passim.

1. Fibule en bronze avec plaque à la tête – où elle est cruciforme – et au pied, en losange fort allongé, la largeur maximale étant atteinte à la partie supérieure; les deux plaques sont décorées tout autour d'une ligne ponctuée; arc demi-circulaire, court. Sur le dos, une plaque pour fixer le ressort et le porte-agrafe petit et tubulaire. 4,7 cm de long; les plaques: 1,8 cm à la tête, 2 cm de long, au pied (fig. 16/15). Il n'y a pas d'analogie parfaite au moins en ce qui concerne la forme de la plaque à la tête; pour ce qui est de la forme de celle du pied, on peut prendre en considération la pièce de la tombe 131 de Kiszombor<sup>92</sup>, de même que les fibules de Soporul de Câmpie<sup>93</sup> et celles de l'Espagne visigothe<sup>94</sup>. Dans tous ces cas la plaque de la tête n'est pas cruciforme mais demi-circulaire et pourvue de trois boutons.

<sup>88</sup> Ligia Bârzu, *op. cit.*, pl. XXV, 1a-1b, 5a-5b; pl. XXIII, 6.

<sup>89</sup> B. Mitrea, C. Preda, *op. cit.*, fig. 10, 1; 251, 5.

<sup>90</sup> *Ibidem*, p. 56-57, 130; fig. 150, 2. On peut la considérer comme tête de série.

<sup>91</sup> V. notc 6.

<sup>92</sup> D. Csallany, *op. cit.*, pl. CXXIV, 7.

<sup>93</sup> D. Protasc, *Problema continuității*, p. 130, fig. 45.

<sup>94</sup> H. Zeiss, *op. cit.*, pl. 2,7.

2. Fibule en bronze: plaque triangulaire à la tête et rhombique au pied; les extrémités (tête et pied) finissent par un bouton, rond, plat, décoré d'un cercle; les coins latéraux de la plaque rhombique présentent des boutons demi-circulaires plats décorés d'un cercle avec point au milieu; l'arc est demi-circulaire et décoré de cinq bandes transversales formées chacune de trois lignes incisées; en section, l'arc est demi-circulaire; sur la face dorsale de la plaque rhombique est fixé le porte-agrafe haut; à la tête – une petite plaque où l'on fixait le ressort; l'aiguille était probablement en fer. Pièce coulée, massive: 7,3 cm de long; les plaques: 2 × 1,6 cm à la tête, 3,5 × 1,7 cm (largeur maximale) au pied (fig. 16/14, passim). Deux analogies assez bonnes: une fibule découverte à Martely<sup>95</sup> dont la plaque de la tête et la moitié inférieure sont identiques avec la pièce de Bratei; la différence est donnée par l'arc de section triangulaire et non décoré ainsi que par la plaque du pied, dont la partie supérieure est rectangulaire; les boutons, aplatis, ont le même décor: le cercle à point central. La seconde analogie provient de Kanew<sup>96</sup>.

3. Fragment d'une fibule en bronze (en tôle de bronze, de même que la première fibule). Il nous a été conservé la moitié de l'arc, de section demi-circulaire, et la plaque de la tête, demi-circulaire et pourvue de trois boutons; sur la partie dorsale – la plaque perforée où passe l'arc; le ressort et l'aiguille ont été en fer (on voit encore des traces de rouille). La plaque: 2,8 × 2 cm (fig. 16/16, fosse 33).

Ces trois fibules datent des V<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> s. et appartiennent à la variante tardive du type Silberblech bien daté en Espagne où certaines fibules ont été trouvées dans des tombes en association avec des boucles du VI<sup>e</sup> s.

#### IV. Fibules en fer

A. Cinq fibules en fer qui, à part quelques petites différences de détail, se rangent dans le même type à porte-agrafe formé par l'élargissement latéral du pied. La plupart proviennent de huttes que l'on peut attribuer à la phase b.

1. Fibule en fer: arc de section rectangulaire et de largeur égale, demi-circulaire, plus bas vers le pied qui est court, légèrement oblique par rapport à la base de l'arc et se termine par un éperon long et pointu; porte-agrafe rectangulaire plus court que le pied; ressort court; la corde passe par dessous l'arc; l'aiguille manque; le pied est brisé. Longueur totale 6,4 cm; long. arc 3,5 cm; largeur ressort 1,7 cm (fig. 16/11; h. 31).

2. Fibule du même type que la précédente, mais de moindres dimensions; pied cassé; aiguille entière. Longueur (actuelle) 4,1 cm; ressort 1,1 cm (fig. 15/12).

3. Fibule du même type; l'éperon du pied est brisé; la corde avait été passée par dessous l'arc, mais à présent elle est renversée; aiguille absente. Longueur 4,8 cm, largeur ressort 1,3 cm.

4. Fibule en fer à l'arc de hauteur égale; de section ronde jusqu'à la moitié, ensuite martelé et élargi est transformé en bande de section rectangulaire du côté du pied; le porte-agrafe, obtenu par l'élargissement latéral du pied, est court, rectangulaire et muni d'une sorte de jable pour fixer l'arc; éperon au pied; ressort court, à la corde passée par dessous l'arc; l'aiguille a la pointe cassée. Long. 7,6 cm; long. arc 4,6 cm; porte-agrafe + éperon 3 cm; haut. arc 3 cm (fig. 16/13; h. 10).

B. Fibule en fer à l'arc moins haut fait d'un gros fil de fer tordu; pied élargi; porte-agrafe obtenu en élargissant le pied latéralement, rectangulaire, court; ressort court, à la corde passée par dessous l'arc; la corde deux fois enroulée de chaque côté de l'arc; l'aiguille brisée. Long. 7,3 cm; porte-agrafe 2 × 1,1 cm; long. arc 5 cm (fig. 16/17).

Les fibules qui s'inscrivent dans les deux variantes sont inaccoutumées dans les contextes archéologiques romains tardifs ou post-romains sur le territoire roumain. Certaines analogies pour la première variante peuvent être cherchées dans la région de l'Elbe. On a en vu une fibule découverte dans le cimetière de Pritzler (tombe 1191). Seulement, il y a des différences significatives à l'égard de nos exemplaires: le pied est plus large (presque trapézoïdale), le porte-agrafe est tordu et forme une sorte de tube, la base de l'arc est plus large que le reste de celui-ci, le ressort paraît être plus long. On ne saurait dire combien sont tardives ces différences de détail, plus exactement, combien on peut avancer sur cette base dans le V<sup>e</sup> s.

Plus vraisemblable semble être l'analogie avec un groupe de fibules mises en lumière par Bierbrauer dans la zone Frioul-Trieste-Tyrol et datées aux VI<sup>e</sup>–VII<sup>e</sup> s. La date conviendrait mieux avec le niveau b plus récent de Bratei<sup>97</sup>. Quant à l'exemplaire au corps tordu, une analogie éventuelle apparaît dans le cimetière d'Ockov. Le corps en est, en effet, tordu, mais le porte-agrafe est non pas rectangulaire, comme à Bratei, mais tubulaire. T. Kolnik et M. Lamiova-Schmiedlova datent d'ailleurs cette fibule aux III<sup>e</sup>–IV<sup>e</sup> s. et l'attribuent à un milieu quadrique<sup>98</sup>.

<sup>95</sup> Dolgozatok, 4, 1913, notes 23 et 25.

<sup>97</sup> V. note 28.

<sup>96</sup> F. Kuchenbuch, SaalburgJahrb, 13, 1954, fig. 1, 11.

<sup>98</sup> M. Lamiova-Schmiedlova, *op. cit.*, p. 47 et 121; tb. VI, 11.

Seules deux zones offrent des analogies frappantes. Ce sont l'est de la Lituanie qui compte un exemplaire presque identique à Pilwiny<sup>99</sup> et en Suwalky<sup>100</sup> (à Wolownia) où, dans le korgane 5, tombe 2 on a découvert une fibule qui semble être une variante du type de Bratei à savoir, à l'arc plus haut. Dans les deux zones, les pièces sont associées au milieu balte. Un détail à retenir: ce type ne connaît en Roumanie qu'une diffusion géographique extrêmement restreinte. La question se pose, sans doute, du rapport génétique et, dont, chronologique entre les deux régions où est apparu ce type.

### C. Bucles de ceinture

Dans le cadre de la station on a découvert quatre boucles de ceinture en bronze et neuf en fer. Il s'agit de types ordinaires, de peu de valeur chronologique ou ethnique, sauf une exception toutefois.

I.1. Petite boucle de bronze à l'anneau ovale (brisé à la partie antérieure). L'anneau a été décoré d'incisions successives disposées horizontales. La partie où l'on fixait la ceinture est un anneau rectangulaire; la boucle proprement dite a l'anneau de section ronde; l'ardillon manque. Dimensions: anneau 2 cm × ?; anneau rectangulaire 2 × 1,2 cm.

La pièce a certaines analogies avec une boucle découverte à Corinthe<sup>101</sup> dont on nous dit qu'elle n'est probablement pas de plus tard que le VII<sup>e</sup> s.

2. Boucle en bronze de fort petite taille (chaussure probablement). L'anneau de forme ovale ayant la moitié antérieure épaissie et légèrement arquée; là où l'on fixe l'ardillon, il est plus mince et droit; l'ardillon plat, à pointe droite, dépasse le bord de l'anneau; l'aiguille est directement fixée à l'anneau en tordant l'extrémité respective; 2 × 1,3 cm; long. de l'ardillon 1,6 cm (fig. 16/3; h 15)<sup>102</sup>; la plaque manque.

3. Fragment d'une boucle en bronze dont la plaque et l'anneau étaient d'un seul tenant. C'est un fragment de la plaque et à en juger par l'aspect, un rebut. La plaque est décorée de deux bandes en relief disposées transversalement à la base de la plaque et d'alvéoles aux extrémités. Il est à supposer que l'anneau avait la forme ronde ou ovale. Deux plaquettes sont disposées symétriquement sur la partie dorsale de la boucle, afin probablement d'aider à fixer la ceinture, mais elles ne sont pas perforées; de même, la plaque a un trou pour le revet (fig. 16/5; h. 5). Des boucles travaillées selon la même technique, mais non identiques comme forme de la plaque et comme décor sont connues à Corinthe<sup>103</sup>, datées des IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. jusqu'au VII<sup>e</sup> s. C'est encore un exemplaire dépourvu de valeur chronologique, suggérant toutefois une date possible aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s.

4. Une pièce à part: une boucle de dimensions très petites fixée sur la plaque par une langue et un rivet. L'anneau, de forme carrée, est plus large à la partie antérieure et a les coins légèrement entaillés; l'ardillon manque; dans la plaque, un trou pour le rivet; à l'autre extrémité également. Dimensions: l'anneau 0,8 × 0,8 cm; la plaque 2,6 × 0,8 cm (h. 4); il se peut que ce soit là une bouclette pour une sacoche.

II. 1. Trois boucles en fer à l'anneau de forme rectangulaire et de section rectangulaire ou ronde. Une seule en est complète (fig. 16/6; h. 5), les deux autres sont sans ardillon (h. 22, 33). À la boucle entière d'ardillon est plus long que l'anneau et est fixé en pliant le bout opposé à la pointe autour de l'anneau<sup>104</sup>.

2. Boucle: la partie antérieure de l'anneau est courbée, celle où l'on fixait l'aiguille est droite; 2,9 × 2,7 cm (fig. 16/4; h. 40).

3. Quatre boucles sont du type à l'anneau étranglé ou sous forme de huit. Aucune n'est complète (h. 23, 59, passim).

4. Fragment d'une boucle à l'anneau plat, de section rectangulaire (h. 52).

5. Anneau au corps d'épaisseur inégale – plus mince à l'endroit où tombait la pointe de l'aiguille; l'ardillon manque; 5,2 × 2,8 – 3,1 cm (h. 23).

Le type 3 est plus aisé à encadrer chronologiquement. On le connaît de Corinthe<sup>105</sup> où il est daté au VII<sup>e</sup> s., dans des contextes gépido-avares<sup>106</sup> ou slaves<sup>107</sup>.

6. Un dernier type pourrait être représenté par un anneau de forme ovale qui a les côtés longs plus larges; section rectangulaire; sans ardillon; 4,8 × 2,9 cm (h. 23).

<sup>99</sup> V. note 26.

<sup>100</sup> V. note 27.

<sup>101</sup> V. note 34.

<sup>102</sup> Pour analogie on peut voir aussi l'inventaire de la tombe princière de la station n° 2, Ligia Bârzu, SCIVA, 37, 1986, 3.

<sup>103</sup> C. Davidson, *op. cit.*, pl. 113, 2185, 2187.

<sup>104</sup> Le type n'est pas tellement caractéristique; voir aussi K. Horedt, *Morești*, p. 146.

<sup>105</sup> C. Davidson, *op. cit.*, pl. 113, 2180.

<sup>106</sup> D. Csallany, *op. cit.*, pl. CXXXI, 10; K. Horedt, *op. cit.*, p. 188, fig. 96.

<sup>107</sup> Même à Sărata Monteoru v. I. Necstor, Eugenia Zaharia, *Materialc*, 7, 1961, p. 514, fig. 1, 3.

## D. Bucles d'oreilles

On n'a découvert dans la station que deux boucles d'oreilles représentant des variantes du même type.

a. Boucle d'oreille en bronze, à tête cube-octaédrique plein, coulée en même temps que l'anneau. Celui-ci, de section ronde est partiellement abîmé. Diam. 2,7 × 2,6 cm; les grains 0,7 × 0,7 (passim, S. 2, fig. 16/1).

b. Grande boucle d'oreille en argent, à tête cube-octaédrique ajourée. Sur les faces du cube on a figuré des losanges ajouré délimités de chaque côté par des triangles. Il est probable que dans ces losanges était introduite une pierre ou une plaque de verre. La tête est à moitié brisée et l'incrustation est perdue; l'anneau entier est légèrement déformé; diam. 5 × 4,7 cm; la tête 1 × 1 cm; diam. anneau 0,2 cm (fig. 16/2; h. 5).

Les boucles d'oreilles découvertes à Bratei sont pratiquement de type international, d'une durée d'emploi relativement longue. Le type à tête plein cube-octaédrique se retrouve pendant la première moitié du V<sup>e</sup> s. dans la tombe ostrogothe de Bratei même<sup>108</sup> et dans les sépultures de Someșeni et de Cluj<sup>109</sup> pendant la seconde moitié du même siècle. L'exemplaire découvert dans le cimetière de Kiszombor<sup>110</sup> à côté d'autres pièces d'inventaire qui renvoient à la période avare nous offre une limite tardive pour ce type. Entre ces deux extrêmes se situent les boucles d'oreilles analogues connues exclusivement de tombes visigothes d'Espagne, ainsi que celles de la tombe 50 de Rifnik<sup>111</sup> datée au VI<sup>e</sup> s. Il suffit de ces quelques exemples pour se rendre compte de la large diffusion du type en discussion et de la durée de son utilisation.

La variante la plus simple du second modèle a été découverte à Bratei. D'autres exemplaires ont le fil tordu et à côté des incrustations de pierres ou de verre on voit s'ajouter la granulation. Employé moins longtemps, ce modèle se superpose toutefois aussi bien du point de vue territorial que, partiellement, comme temps, au précédent. On le retrouve en Crimée<sup>112</sup>, dans le cimetière de Suuk-Su, dans des tombes ostrogothes de l'espace carpatodanubien – c'est le cas de la découverte de Periamoș<sup>113</sup>, dans des cimetières gépides<sup>114</sup> et dans le cimetière de Rifnik<sup>115</sup> en Yougoslavie, attribué à la population romaine locale. La période de circulation peut être située dans les V<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> s. L'exemplaire de la tombe 9 de Rifnik est daté dans la première moitié du VI<sup>e</sup> s.

## E. Objets en os

La station a livré un nombre relativement important d'objets en os par rapport à l'ensemble de l'inventaire. Ce sont des peignes (entiers ou fragmentaires), des perçoirs, des poinçons, une pointe de flèche en os, une applique d'un sac (probablement), des morceaux d'os qui dénotent un commencement de façonnage et deux pièces (fragmentaires) dont la destination reste obscure.

Rien ne prouve l'existence d'ateliers spécialisés dans le cadre de la station.

I. Parmi les os portant des traces de façonnage on compte un fragment de bois de cerf – coupé aux deux extrémités (hutte 68) et une côte aux deux bouts également coupés (hutte 22); une côte fortement polie a pu servir comme spatule (fig. 21/2; h. 2)

II. Il y a des objets en os que l'on a du mal à cataloguer selon leur destination: une côte très polie, qui porte sur un de ses côtes un creux assez large (hutte 3), ainsi qu'un fragment d'une pièce en os (fosse 64).

III. Dans la station n'ont été découverts que trois poinçons en os pointus aux deux bouts et un fragment d'un quatrième poinçon. Les pièces entières ou presque entières (un exemplaire a l'une des pointes brisées) sont faites de côte d'animal et ont le corps large et plat (fig. 21/1,2,3; h. 50). L'exemplaire le plus petit est rompu (11,5 cm); les autres mesurent de 13 à 15,3 cm de long. Le quatrième perçoir dont se conserve encore 6,2 cm de long (la partie vers la pointe) a été façonné d'un éclat d'os long (h. 42). On a encore deux poinçons travaillés toujours sur une côte, pointus à une extrémité et au corps plat (fig. 21/5;21/6; h. 1), également longs (11,2 – 13,4 cm).

IV. Les peignes sont les objets en os les meilleurs représentés dans cette station. Il s'agit d'exemplaires entiers et des fragments.

Comme type, on peut en distinguer quatre catégories, inégalement représentées dans la station. Sans égard au type, ils s'inscrivent dans la catégorie des peignes formés de plusieurs plaques, la différence essentielle étant donnée par l'existence d'une seule ou deux rangées de dents.

A. Peigne en os à une seule rangée de dents, à manche sous forme de cloche. L'exemplaire unique, endommagé partiellement par les travailleurs, est formé de 3 plaques. Sur le manche, court, trois rivets sont disposés sur une ligne horizontale, à la partie supérieure. Trois lignes profondément incisées décorent la partie inférieure du manche, où il y a aussi, paraît-il, des rivets dont on ne saurait préciser le nombre. À en juger d'après le type et

<sup>108</sup> V. Ligia Bârzu, SCIV, 1, 1986.

<sup>109</sup> V. note 14.

<sup>110</sup> D. Csallány, *op. cit.*, pl. CXIV, 19.

<sup>111</sup> V. note 18.

<sup>112</sup> V. note 17.

<sup>113</sup> V. note 15.

<sup>114</sup> D. Csallány, *op. cit.*, pl. XIV, 5.

<sup>115</sup> V. note 18: pl. y 109, 2.

selon quelques fragments céramiques auxquels ce peigne a été associé, on ne saurait parler d'une date au delà du IV<sup>e</sup> s. (fig. 17/1; h. 27). En tant qu'analogies on n'a que le peigne en os découvert à Reci<sup>116</sup>.

B.1. Peigne à une seule rangée de dents, au manche légèrement triangulaire (12,5 × 2,9 – 3,5 cm). La partie intérieure, formée de plusieurs segments, est plus longue que les deux plaques extérieures. Le tout est fixé par huit rivets de fer. Seule une des deux plaques extérieures est décorée de bandes de lignes incisées continues ou ponctuées: une bande de trois lignes à chaque extrémité, deux autres bandes de trois lignes délimitent le champ central divisé en quatre petites cases inégales par des lignes doubles ponctuées. Trois des cases ont un rivet au milieu, la quatrième, la plus petite, en manque (fig. 17/3; h. 68). Une très bonne analogie pour la forme, non pas quant au décor, offre le peigne découvert à Mochov et que les auteurs attribuent aux V<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> s.<sup>117</sup> La découverte de Bratei confirme cette datation tardive et infirme la tentative de S. Thomas de le placer au IV<sup>e</sup> s. Des exemplaires similaires sont connus dans des cimetières gépides en Hongrie. Citons, entre autres, un peigne de la tombe 66 de Szentes-Berekhat, différent comme décor, ainsi qu'un deuxième, découvert dans la tombe 226 du même cimetière<sup>118</sup>. Deux autres exemplaires proviennent des tombes 62 et 115 de Kiszombor<sup>119</sup> et un fragment de peigne de Morești<sup>120</sup>.

2. Le second peigne à manche quelque peu triangulaire diffère du précédent moins par ses dimensions (1,39 cm de long, 4,7–4,4 cm de large) que surtout par un détail de construction: les plaques extérieures sont pourvues, à la partie supérieure, de deux cornes symétriques affrontés. Cinq rivets de bronze fixent les plaques. La plaque extérieure est décorée au milieu de deux triangles tangents au sommet, disposés de part et d'autre du rivet central; vers les extrémités, un décor en réseau est délimité vers l'intérieur par une barre verticale. Tout comme à l'exemplaire précédent, les dents sont taillées obliquement. À notre connaissance, il n'existe pas d'exemplaires absolument identiques, mais nous croyons ne pas être dans l'erreur si nous voyons dans ce type une forme dérivée des peignes décorés de deux têtes affrontées connus du même milieu gépide. Nous citons comme unique analogie le peigne découvert dans le cimetière de Kiszombor<sup>121</sup>. La différence consiste en ce que l'exemplaire de Bratei a les cornes plus longues et l'élément décoratif du cercle à point central qui est absent. L'explication en doit être cherchée soit dans la date plus récente de ce peigne, soit en ce que le sens du motif échappait à l'entendement ou à l'intérêt des nouveaux producteurs. Le fait que ce peigne provient d'une hutte à l'âtre pavé de pierres et à jable de pierre plaide en faveur d'une date plus récente, éventuellement la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s., sinon même le début du VII<sup>e</sup> s. (fig. 17/6).

C. La plupart de cet inventaire de peignes revient à la catégorie des peignes bilatéraux. Quelques traits généraux sont à mentionner dès le début. Tout d'abord, c'est que dans tous les cas il s'agit de peignes aux dents d'épaisseur égale et, presque sans exception, taillée sur les segments marginaux suivant une ligne oblique (allant du bord vers l'intérieur du peigne). Ensuite, les dents ont été taillées après avoir complètement monté le peigne. La preuve en sont les brèves entailles sur les plaques extérieures, qui correspondent exactement aux dents.

Habituellement les plaques extérieures sont décorées. Les motifs consistent en des lignes ondulées, ponctuées, des lignes horizontales continues et ponctuées, des triangles tangents au sommet, des losanges tangents, des cercles avec point central. Plus rares sont les cas où les plaques intérieures qui forment les deux extrémités du peigne sont elles aussi décorées.

La station a livré 8 peignes bilatéraux entiers et des fragments de 26 autres peignes dont quelques-uns peuvent être reconstitués comme dimensions et décor. En voilà la description des plus caractéristiques:

1. Trois peignes aux plaques extérieures non décorées. Rien que les entailles courtes produites lorsqu'on a taillé les dents. Sur deux peignes les plaques sont fixées avec des rivets de bronze (3 et respectivement 5 rivets). 8 × 4,4 cm (h. 5a) et 7,9 × 4,3 cm (h. 5). Le troisième peigne a eu un rivet de fer et trois de bronze. 8,5 × 4,1 cm (fig. 17/4, 5; h. 5).

2. Peigne aux plaques fixées par 3 rivets de bronze. Les plaques extérieures ont pour le décor un triangle dont le sommet est orienté vers le bord et la base vers l'intérieur; sur chaque plaque le triangle est flanqué de deux lignes verticales; les côtés longs des triangles sont doubles 8,9 × 4,4 cm (fig. 17/7; h. 5).

3. Peigne dont la plaque intérieure est formée de quatre segments. Conservé en entier (les dents du milieu manquent toutefois). Les segments sont fixés par trois rivets de bronze. Une des plaques extérieure présente au centre deux trous pour le rivet dont un seul a été employé; des entailles courtes dues au façonnage des dents. Décor semblable sur les deux plaques extérieures: deux lignes ondulées ponctuées qui s'entrecroisent en fonction de la disposition des rivets; sur l'une des plaques elles s'entrecroisent trois fois – à l'endroit de chaque rivet enlaissant

<sup>116</sup> V. note 4.

<sup>117</sup> S. Thomas, *ArbForschBer*, B. 8, 1960, fig. 50.

<sup>118</sup> D. Csallany, *op. cit.*, pl. LXXIII, 1; pl. XCVIII, 17/5; SCIV, 1–2, 1954, p. 207, 208; fig. 5/1.

<sup>119</sup> *Ibidem*, pl. CXXXIII, 8, 9.

<sup>120</sup> K. Horedt, *op. cit.*, SCIV, 5, 1954, 1–2, p. 206, fig. 5, 1.

<sup>121</sup> Török, Gy., *Dolgozatok (Szeged)*, 1936, pl. XLVII, 55; D. Csallany, *op. cit.*, pl. CXXIV, 18.

les bouts libres sous forme de triangle; sur l'autre plaque elles se coupent deux fois en laissant le rivet central au milieu d'un losange allongé. 9,3 × 4,9 cm (h. 37).

4. Peigne à quatre rivets de bronze pour fixer les plaques. Une plaque extérieure n'est pas décorée, l'autre l'est de quatre lignes verticales incisées à chaque extrémité entre lesquelles court une onde formée de deux lignes ponctuées. 9 × 4,9 cm (h. 31).

5. Peigne aux plaques fixées avec cinq rivets de fer. Une plaque extérieure non décorée; aux extrémités de trois lignes verticales incisées; le champ central est délimité par deux lignes ponctuées et est divisé en triangles par des lignes doubles ponctuées, disposées obliquement. 10,4 × 4,6 cm (h. 68).

6. Peigne: la plaque intérieure est formée de quatre segments fixés avec quatre rivets de fer. Les deux plaques extérieures ont le même décor: deux lignes horizontales incisées sur les côtés longs et trois lignes verticales incisées sur les autres. Un des segments extérieurs présente une perforation, afin probablement de le pouvoir fixer dans un fourreau. 7,8 × 4,2 cm (h. 5 fond).

7. Fragment d'un peigne aux plaques fixées avec des rivets de fer. Une plaque extérieure était décorée d'une bande de lignes incisées disposées obliquement, représentant la moitié d'un motif angulaire (h. 6).

8. Quatre fragments d'un peigne de grandes dimensions ayant des plaquettes fixées par des rivets de fer. Il est probable que les deux plaques extérieures fussent décorées. Une d'elles ne conserve qu'une ligne verticale incisée; l'autre – un décor fait de deux triangles tangents aux sommets; la surface entre les deux triangles et le bord de la plaque est hachurée. Le champ décoré est délimité par deux lignes verticales incisées (fig. 17/10; h. 1).

9. Trois fragments d'un peigne dont les plaques sont fixées avec quatre rivets de bronze. Ne nous a été conservé qu'une seule plaque extérieure (fragmentaire) décorée de deux lignes ondulées qui se croisent à l'endroit des rivets; les lignes ondulées sont formées d'une double suite de points (fig. 17/11; h. 23).

10. Quatre fragments d'un peigne ayant des plaques à rivets de bronze. Les deux plaques extérieures sont décorées de triangles tangents au sommet, séparés par des bandes de lignes verticales (chaque côté du triangle est formé de plusieurs lignes: 4 dans quatre cas, 3 dans un autre), et respectivement de losanges tangents ayant chaque côté formé de quatre lignes incisées, à l'exception du côté orienté vers le bord, où l'on en compte cinq; sur les extrémités de la plaque – quatre lignes verticales incisées (fosse 3).

11. Deux fragments d'un peigne ayant les plaques fixées avec des rivets de bronze. Le segment marginal de la plaque intérieure n'est pas droit, mais entaillé. Deux lignes doubles incisées divisent la plaque extérieure en deux champs longitudinaux; le cadre est rendu par deux lignes horizontales sur chaque côté long et deux lignes verticales sur chaque côté court; les champs réservés sont décorés de groupes de cercles à point central; on peut voir encore le groupe de cinq cercles vers le bord et deux cercles qui entraînent dans le groupe suivant (fig. 17/12a–b; h. 33).

12. Fragment du segment marginal d'une plaque intérieure. Le fragment est décoré d'une ligne verticale disposée sur un côté long, d'un arc de cercle sur le côté opposé, là où doit avoir été le bout de la plaque extérieure; entre les deux extrémités sont tracés neuf rayons formés de lignes en zigzag très finement incisées. Le décor a été réalisé avant la taille des dents (deux rayons sont coupés par les dents).

Inutile de renvoyer à des analogies pour les peignes bilatéraux. Ce sont des formes banales rencontrées dès le IV<sup>e</sup> s. dans des milieux tant romains tardifs<sup>122</sup> que germaniques, respectivement dans le milieu gothique, comme le peigne découvert à Spanțov<sup>123</sup> et ne cessent d'être en usage jusqu'au VII<sup>e</sup> s., soit qu'il s'agisse de contextes byzantins ou bien barbares. Des peignes bilatéraux avec les plaques extérieures décorées on en connaît dès la première moitié du V<sup>e</sup> s. C'est le cas d'un exemplaire découvert toujours à Bratei, dans une tombe ostrogothe dont la date est facile à établir sur la base du type de boucles d'oreille, de quelques aiguilles en or à tête cubo-octaédrique et des boucles de ceinture. Le motif des losanges tangents apparaît déjà sur cet exemplaire. De la seconde moitié du V<sup>e</sup> s. et du VI<sup>e</sup> s., éventuellement du premier quart du VII<sup>e</sup> s. il existe quelques analogies pour certains peignes découverts à Bratei. Le peigne décrit sous le n° 1 trouve les analogies sur un fragment de peigne découvert à Magyartes<sup>124</sup>; l'exemplaire 3 à Căpușul Mare<sup>125</sup> et à Retközberencs<sup>126</sup>.

Pour le n° 4, on constate de vagues analogies avec la partie centrale du peigne de la tombe 127 de Szentes-Berekhát et avec celui de la tombe 108 de Kiszombor<sup>127</sup>. La même vague analogie pour le n° 5 avec le peigne de la tombe 89 de Szentes-Berekhát<sup>128</sup>. Aucune analogie pour les n°s 6 et 7. La meilleure analogie pour l'exemplaire 8 provient de la tombe 404 de Kiszombor. Pour l'exemplaire 9 nous renvoyons à l'analogie signalée pour

<sup>122</sup> Pour le monde romain tardif on peut citer les peignes découverts dans les couches IV et III de Iatrus, Klio, 47, 1966, pl. IX, 61–63; et ceux de Histria.

<sup>123</sup> S. Morintz, C. Preda, Materiale, 5, 1959, p. 168, fig. 4, 3.

<sup>124</sup> D. Csallany, *op. cit.*, pl. XVII, 14 et CCLXI, 5.

<sup>125</sup> SCIV, 3, 1953, p. 312, fig. L, 16.

<sup>126</sup> D. Csallany, *op. cit.*, pl. CXCIV, II et CLLXVII, 24.

<sup>127</sup> Pour les deux localités voir D. Csallany, *op. cit.*, pl. CCCLXVI, 8 et CCLXIV, 8.

<sup>128</sup> *Ibidem*, pl. CCLXVI et LXXXIII.

le n° 3. Une vague analogie de l'exemplaire 10 dans la tombe 259 de Szentes-Berekhat<sup>129</sup>. L'exemplaire 11 trouve plusieurs analogies dans les tombes d'inhumation découvertes à Beroe<sup>130</sup>, mais uniquement en ce qui concerne la manière d'aménagement des segments marginaux. Le décor d'en est pas identique. Le cercle à point central se retrouve en égale mesure dans toute la masse germanique (jusque dans l'ouest de l'Europe), ainsi que dans les arts mineurs byzantins. A Iatrus 16 on a découvert un peigne fragmentaire décoré de cercles concentriques à point central et les bords ajourés, dans la couche III qui est datée fin IV<sup>e</sup>–début V<sup>e</sup> s.<sup>131</sup> Sur certains peignes découverts en Hongrie de même que sur un exemplaire de Morești<sup>132</sup> on a le même motif mais autrement organisé. Ajoutons qu'à Beroe les peignes aux bords ajourés sont datés à partir du V<sup>e</sup> s. avec des monnaies d'Arcadius et de Honorius.

Evidemment, dans toutes les analogies citées il s'agit strictement des motifs décoratifs et non pas du type bilatéral ou non.

Chose intéressante, il n'existe pas d'analogie parfaite pour aucun des cas mis en discussion, étant donné l'ample variété de combinaison des mêmes motifs décoratifs.

Une datation très exacte de ces pièces est très difficile à réaliser à cause du temps considérable d'emploi, soit environ trois siècles. Les mêmes raisons font que les peignes découverts à Bratei, à l'exception de celui à manche sous forme de cloche que l'on ne saurait faire dépasser l'an 400, puissent être datés, en grandes lignes, aux V<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> s.; l'un d'eux, à savoir le peigne à cornes de la hutte 19, pourrait éventuellement être de la fin du VI<sup>e</sup> s., peut-être même du début du VII<sup>e</sup> s. De toute façon, l'emploi simultané du peigne bilatéral et de celui à une seule rangée de dents, au marche légèrement triangulaire, est chose claire. A l'appui: la découverte dans la même hutte (h. 68), de peignes des deux types. Même si ceux à une seule rangée de dents n'apparaissent qu'à titre exceptionnel, leur présence ne peut avoir une valeur chronologique différente. On ne saurait que difficilement établir un rapport direct entre l'apparition des Avars dans la zone de l'emploi des peignes à rangée de dents unique et au manche recourbé ou légèrement triangulaire, vu que le type se retrouve dans l'Espagne visigothe<sup>133</sup> où y ajouter: à l'exception de l'exemplaire trouvé dans la hutte 19, les peignes n'apparaissent que dans les huttes dépourvues de toute installation de feu, contenant une grande quantité de poterie en pâte grise grumeleuse et dans lesquelles le remplissage est très cendreuse.

V. 1. Parmi les objets en os découverts dans la station il y a une pièce dont la destination est discutable. A juger par les dimensions, il pourrait éventuellement s'agir du cadre d'un sac en cuir. La pièce consiste en trois longues plaques en os fixées entre elles, aux deux extrémités, par une plaquette disposée verticalement. Etant de largeurs différentes, les trois plaques sont assemblées différemment: la plus large, seule, sur une face; sur l'autre, les deux plaques étroites. Quatre rivets y furent employés, dont un est perdu. Le décor n'est pas identique sur les deux faces: la plaque plus large présente sur un côté une suite de cercles à point central et sur l'autre, une rangée de cinq triangles formés de cercles à point central; sur les plaques étroites; des losanges tangents ont les côtés formés de 10 à 12 lignes parallèles incisées. 11,3 × 2,2 cm; 3,5 cm de long pour les plaques intermédiaires (fig. 20/1; fosse 16).

2. Fragment d'une plaque au bord légèrement aplati, décorée d'un motif en réseau (fig. 21/11; fosse 16). 11,9 × 1,4–1,5 cm.

3. Dent perforée (fig. 16/8)

4. Corne d'animal portant une croix latine profondément incisée.

## F. Armes

Un trait caractéristique important de cette station, c'est l'absence des armes. Les seules à y être représentées sont les pointes de flèche. Sur les huit exemplaires trouvés, sept sont de fer, le huitième en os. Les types rencontrés sont connus de stations ou de cimetières des V<sup>e</sup>–VI<sup>e</sup> s.: la flèche à trois ailettes de type hunnique, la flèche à deux ailettes, sous forme de feuille avec tube d'emmanchement et la flèche au corps en queue d'hirondelle aux extrémités taillées droit et à long tube d'emmanchement. Les deux premiers en sont mieux représentés: 4 flèche à trois ailettes et à pédoncule dont trois en fer et une en os, 3 flèches sous forme de feuille et une seule du troisième type.

a. Sur les 3 flèches de fer (fig. 15/11; h. 5, 8, 29) une seule est conservée en entier (7,3 cm de long et 1 cm entre les deux ailettes), les deux autres ont soit la pointe, soit le pédoncule brisé. La flèche en os (fig. 19/1; h. 23) reproduit fidèlement le type en fer. Travaillée d'un seul morceau d'os, elle se trouve en très bon état. Le type est connu à Morești<sup>134</sup>, dans les cimetières de Cipău<sup>135</sup>, Căpușul Mare<sup>136</sup> et de certains cimetières gépides de Hongrie, tel que celui de Szentes-Nagyhegy, tombe 23<sup>137</sup>.

<sup>129</sup> D. Csallany, *op. cit.*, pl. CLII, 1 et CCLXVI, 5.

<sup>130</sup> A. Petre, *La romanité en Scythie Mineure*, Bucarest, 1987, pl. 132, 210, 211.

<sup>131</sup> Klio, 47, 1966, pl. IX, 65.

<sup>132</sup> SCIV, 5, 1954, p. 208, fig. 5, 2.

<sup>133</sup> H. Zeiss, *op. cit.*, pl. 22, 12. Il s'agit d'un exemplaire provenant probablement de Tarragona.

<sup>134</sup> SCIV, 4, 1953, 1–2, p. 282, fig. 4, 6–7.

<sup>135</sup> SCIV, 5, 1954, 1–2, p. 221, fig. 12, 2.

<sup>136</sup> SCIV, 3, 1952, p. 312, fig. 1, 4–6.

<sup>137</sup> D. Csallany, *op. cit.*, p. 51, pl. XXVII, 10–12.

b. La flèche sous forme de feuille connaît la même diffusion que le type précédent. On connaît des analogies à Căpușul Mare<sup>138</sup>, Cipău<sup>139</sup>, Tg. Mureș<sup>140</sup>. On peut dire aussi qu'à la différence de la flèche à trois ailettes, celle-ci est le type ordinaire rencontré dans les cimetières gépides de Hongrie<sup>141</sup>. Là aussi on n'a qu'une seule pièce entière (fig. 19/2; passim). Les deux autres sont incomplètes (fig. 19/6).

c. La flèche au corps en queue d'hirondelle ne connaît qu'une aire restreinte de diffusion. Des flèches de ce type ont été découvertes à Tg. Mureș<sup>142</sup> et à Bandul de Câmpie<sup>143</sup>, mais elles ne sont pas courantes dans les cimetières gépides de Hongrie (fig. 15/12; h. 46).

Il nous faut signaler le fait qu'aucune flèche de type avare n'est apparue dans notre station.

### G. Objets ménagers en fer

Il existe certains indices sûrs que la métallurgie du fer était pratiquée dans la station. Il est vrai que le nombre d'objets de fer n'est pas trop important par rapport au nombre d'habitations; de même, on n'a pas découvert ici des outils de forgeron ou des fours pour le traitement du minerai, mais quelques huttes (n°s 20, 61, 38, 30) contenaient de la scorie de fer, ce qui rend compte, incontestablement, de cette pratique dans la station. Parmi les morceaux de scorie se trouve aussi un tourteau dont on a extrait un morceau de métal afin d'être traité. En dépit de cette évidence, on est frappé par le petit nombre d'outils en fer découverts dans la station et, en général, par le peu d'objets de fer. Les couteaux en sont les seuls à se présenter en plus grand nombre.

### H. Outils

1. Fragment d'un manchon ayant pu appartenir éventuellement à un soc de charrue; le fragment conserve encore des traces de bois; un bord en est cassé; la largeur du manchon sans la portion de bord qui manque est de 10 cm, la hauteur des ailes = 1,5 cm.

2. Trois ciseaux dont deux entiers, en parfait état de conservation, et la lame longue, de 3 cm, du troisième. Les deux premiers sont des pièces massives et lourdes qui pouvaient être employées en charpenterie ou au travail de la pierre. Le bout d'un des ciseaux est rond et élargi à la suite probablement d'un long emploi; la partie supérieure (13 cm de la longueur totale) est de section ronde; à la moitié inférieure (18 cm) la section est rectangulaire, jusqu'à ce que, par amincissement graduel, on a une lame longue de 2 cm. Longueur totale 33 cm; largeur 1,7 – 1,5 – 0,8 cm; diam. de la tête 2,9 × 2,9 cm (fosse 16). Le second ciseau est court et massif, à tête rectangulaire et élargie, le corps de section rectangulaire. 11 × 1,6 × 1,1 cm; la tête 1,5 × 1,5 cm (fosse 61).

3. Outil de menuiserie façonné à une extrémité en une sorte de cuillère allongée et à l'autre aplati et aiguisé. Le corps de l'outil est de section rectangulaire (fig. 18/12; h. 39). Long. 25,2 cm dont 7,5 cm la cuillère et 7,2 cm la partie aménagée en couteau; largeur à la partie centrale: 1,9 cm.

4. Un grand poinçon au corps de section carrée; un bout est brisé. 16,5 cm long. (actuelle); largeur 0,4 – 0,6 – 0,3 mm (h. 33).

5. Un briquet en fer de forme très simple: une lame mince de fer avec les coins retournés (s. 6). 7,4 × 0,8 cm. Une pièce similaire reproduit D. Csállany parmi les objets d'inventaire découverts dans la tombe 228 à Szentes-Berekhat. Dans le texte, l'auteur ne fait cependant pas état de cette pièce, mais se limite à décrire les flèches trouvées dans la tombe.

Il vient s'ajouter à ces découvertes encore cinq fragments d'objets qui n'ont pu être identifiés, ainsi qu'un long crochet de fer dont le bout supérieur, aplati et retourné, forme un anneau (fosse 16). Les dimensions et l'aspect nous portent à y supposer le crochet d'une balance.

#### 6. Couteaux

Tous les exemplaires découverts s'inscrivent dans la catégorie à lame simple, droite, et à langue au manche. Une seule exception: un couteau à lame recourbée. Le nombre d'exemplaires, 26 au total – entiers ou supposés en base de fragments de dimensions parfois assez petites, c'est peu, là aussi, si l'on pense au nombre des huttes découvertes, mais beaucoup par rapport à la quantité d'autres objets représentés dans la station.

Les dimensions varient entre 6,9–7,5 cm et 18,5–15,8 cm. Les extrêmes sont rares. Le type ordinaire mesure 10–12 cm (y compris du manche).

<sup>138</sup> SCIV, 3, 1952, p. 312, fig. 1, 2–3.

<sup>139</sup> V. note 135.

<sup>140</sup> B. Posta, *Dolgozatok (Cluj)*, 6, 1915, p. 289, fig. 48, 3.

<sup>141</sup> Citons par exemple la tombe 31 de Szentes-Nagyhcg;

D. Csállany, *op. cit.*, p. 51, pl. XXIX, 1–5.

<sup>142</sup> B. Posta, *op. cit.*, p. 289, fig. 48, 4, 6.

<sup>143</sup> J. Kovács, *Dolgozatok (Cluj)*, 4, 1913, p. 339, fig. 59, 1–2 et p. 347, fig. 67, 1–4.

## I. *Autres objets*

1. Pièce en fer (de harnachement ?): une barre pliée aux extrémités (un bout est brisé) et un ornement tréflé ajouré. Un anneau est fixé à une ouverture de l'ajour. La barre = 4,9 cm; le trèfle = 3,1 × 3 cm (fig. 18/2; h. 37).

2. Anse d'une petite chaudière en fer, à rivet de bronze. On la fixait au mur avec une plaque large, rectangulaire, réalisée en aplatissant l'anse qui est de section rectangulaire (fig. 18/1; h. 16).

### *Objets de bronze et d'argent*

1. Miroir – fragment – métal blanc. Trop petit pour se rendre compte si le miroir avait été décoré. Il y a eu un petit cadre. 4,1 × 1,5 cm (fig. 18/18).

2. La lame d'un petit couteau en bronze, au bout arrondi; un trou de rivet. Pièce coulée. Sur une face on voit le niveau auquel on fixait le manche. Long. 6,3 cm; larg. 1,1 cm.

3. Applique en argent, sous forme d'ancre. Le pied de celle-ci est triangulaire. Le bras, comme un bourgeon, à décor Kerbschnitt. Un bras est brisé. La tête de l'ancre est décorée d'une cannelure. Un grand rivet rond sur la face dorsale de la plaque. Passim. (fig. 16/7).

4. Fragment d'une applique de bronze. Le bord est décoré d'un repoussé imitant le perlé. Une petite perforation au milieu.

5. Fragment d'une feuille d'argent doré dont avait été plaquée une pièce de fer. Très mal conservé, plein des rouille. Aucun décor visible. Un petit cadre est marqué par une cannelure sur la face extérieure.

## J. *Outils en pierre*

1. La station n'a fourni qu'une seule meule cylindrique (h. 35). Malheureusement elle est perdue et on ne dispose plus que de l'esquisse dans le plan de détail de la hutte respective.

2. En revanche on a un nombre assez grand de pierres à aiguiser (17 pièces), dont quelques-unes de grandes dimensions, parfois non façonnées sur toutes les faces (fig. 19/9; h. 1, 19) et fig. 19/4; h. 5, 6). Il peut s'agir de simples blocs de pierre ou de pierres rectangulaires. Dans certains cas, des pierres cassées depuis des temps anciens ont été réaménagées et remployées. Assez souvent ces pierres ont été employées et remployées à aiguiser les aiguilles et les poinçons. Certaines l'ont été parfois si longtemps que vers le milieu elles se sont amincies à tel point qu'elles se sont brisées ou on a vu se former une sorte de cadre (h. 20). Outre les exemplaires rectangulaires, on a aussi découvert deux briquets de forme particulière: une sous forme d'hélice, une autre prismatique (h. 19). Si dans le premier cas on pourrait penser que la forme soit due à un emploi prolongé, dans le second il est évident que l'on se trouve en présence d'une forme élaborée.

## L. *Poids et fusaïoles*

La station n° 1 de Bratei n'a pas rappelé l'état de Morești où certaines habitations pouvaient être envisagées comme des ateliers de tissage. Des poids ont toutefois été trouvés dans quelques huttes et même plusieurs dans la même habitation, sans pour autant que le nombre en soit important (14 dans la hutte 5 et 3 – 4 dans l'habitation 70).

I. Ordinairement les poids trouvés sont de grande taille, mais il en existe aussi de moindres dimensions, comme ceux de l'habitation 70. Ils sont de forme conique (le plus souvent) ou prismatique. Dans ce dernier cas ils ont parfois la partie supérieure entaillée. Pourvus, de règle, d'une seule perforation; pourtant un fragment de poids en présente trois, disposées sur la même ligne, distantes de 1,5 – 2 cm (fig. 19/7–8, 9–10; h. 5)

II. Les fusaïoles sont assez nombreuses et variées comme types. Façonnées à la main, d'une pâte fine (le plus souvent). Presque non décorées; lorsqu'elles le sont, on a affaire à des cannelures horizontales profondes (h. 68) ou d'une ligne ondulée négligemment tracée (h. 55).

1. Le type commun est la fusaïole bitronconique (plus ou moins haute ou basse), ayant les extrémités enfondées et parfois la panse facettée. On en a découvert 18 exemplaires (passim, fig. 20/1–3; 21/6,8–9, 11; 19/5a).

2. Sept fusaïoles de forme ronde, aplaties ou taillées (fig. 19/5b; h. 6).

3. Trois fusaïoles de forme discoïdale ou lenticulaire. Toutes les trois travaillées au tour, en pâte grise fine, légèrement enfoncées (fig. 21/9; 21/13).

4. Trois également de forme conique, mais un seul (fragmentaire !) en argile et deux aménagés du bout rond d'un os.

5. Deux fusaïoles plates, travaillées au tour; pâte fine, slip jaunâtre (h. 20, 77).

6. Une fusaïole unique est de forme cylindrique, aux bases plates. Pâte fine grise (fig. 21/8).

## RESTES FAUNISTIQUES

Le matériel recueilli à la suite des fouilles dans la station A1 de Bratei se compose de restes d'os ayant appartenu à des mammifères (env. 4000 pièces) et aux oiseaux, ceux-ci étant faiblement représentés (57 pièces).

Les mammifères domestiques sont le mieux représentés (96,73%). Les animaux sauvages, auxquels ne reviennent que 3,27% du total sont: le cerf, le chevreuil, le sanglier (dans une seule hutte, une seule pièce d'os) et le castor.

Parmi les mammifères domestiques, le bœuf occupe ici la première place en tant que nombre de pièces d'os et la seconde place comme nombre d'individus. En effet, il était représenté, adulte ou jeune, dans toutes les huttes et fosses, à une seule exception.

Le porc est le mieux représenté comme nombre d'individus jeunes et adultes et se situe le deuxième selon le nombre des pièces d'os. Mais on ne l'a pas trouvé dans toutes les huttes et fosses.

Les ovicaprins sont en général moins bien représentés. Il existe toutefois des huttes et des fosses plus riches en restes d'ovicaprins.

On peut en conclure que la principale occupation des habitants était l'élevage, spécialement des bovins. Le grand nombre des os de porc parle de la vie sédentaire de la population. Le peu de restes provenant des animaux sauvages rend compte de ce que la chasse ne constituait, chez cette population, qu'une préoccupation tout à fait secondaire et occasionnelle.

Les restes de souris semblent être beaucoup plus récents que ceux des autres mammifères dans la compagnie desquels ils ont été identifiés, ce qui nous permet d'affirmer que la souris est venue dans les fosses et les huttes concernées beaucoup plus tard.

## ANNEXES

### A. DESCRIPTION DE LA STATION DES IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> s.

#### 1. Huttes

*Hutte 1.* Profonde, atteignant le sable et le gravier du fond. Le remplissage, surtout dans la moitié ouest, contenait beaucoup de morceaux de pisé. Sans âtre; 3,74 × 4 × 0,90 m.

*Inventaire:* poteries, 5 fragments de peignes bilatéraux, 1 poinçon en os, 2 fusaiöles, 2 poids pour le filet de pêche ou le métier à tisser, 5 pierres-aiguiseur entières ou fragmentaires.

*Hutte 2.* Forme rectangulaire. Installation à feu du type foyer en pierre sur une marche, au coin NO; refait en plus petit par rapport à la forme initiale. L'entrée probablement sur le côté E. Le remplissage de couleur châtain; des vases façonnés à la main et beaucoup d'os d'oiseau autour du foyer (h = 4,10x3,80x0,48-0,72 m; âtre: 0,50x0,90 m)

*Inventaire:* poterie, deux côtes fortement polies.

*Hutte 3.* Même forme et structure que la hutte 2; des marches sur les côtés N et E; l'entrée sur le côté E; dans le coin N – un foyer en pierre à l'âtre concave; des poids de filet autour du foyer. Le coin ouest de la hutte a coupé un four de potier. Hutte: 3 × 3,14 × 0,56 m; foyer: 1 × 1 m et l'âtre 0,90 × 0,60 m.

*Inventaire:* de la céramique, des poids divers, une côte à creux latéral polie, fusaiöle.

*Hutte 4.* De forme rectangulaire, sans âtre ou foyer; remplissage cendreux contenant de petits morceaux de pisé et beaucoup d'os d'animaux; 3,70 × 3,86 × 0,80 m.

*Inventaire:* de la céramique, petite boucle de bronze.

*Hutte 5.* Pas d'âtre ou de foyer en pierre; le remplissage cendreux avec beaucoup d'os et de céramique; deux blocs réservés sur le côté est; a été coupé par la hutte 7.

*Inventaire:* poterie, 4 poids de filet, un couteau de fer, une flèche hunnique en fer, 3 peignes bilatéraux, une boucle de fer, des fragments de 2 fusaiöles.

*Hutte 6.* Sans âtre ou foyer; elle a coupé un four et la hutte 5 (sur les côtés nord, ouest et est); forme rectangulaire; aux coins SO et N, des fosses de pisé; 3,07 × 3,30 × 0,90 m.

*Inventaire:* poteries, une anse d'un petit chaudron de fer, un fragment de miroir, deux pierres à aiguiser, un fragment de fusaiöle, une boucle d'oreille à grain cubo-octodrique vide, un fragment d'un peigne bilatéral.

*Hutte 7.* Sans âtre ou foyer en pierre; rectangulaire; remplissage très cendreux, avec de petites gouttes de charbon; 3,70 × 3,70 × 0,70 m.

*Inventaire:* poterie, une fusaiöle, un fragment d'un peigne bilatéral, la moitié d'une autre fusaiöle.

*Hutte 7a.* Rectangulaire; sans installation à feu; remplissage très cendreux jusqu'au fond; a coupé le four 2.

*Inventaire:* deux pierres à aiguiser, deux fusaiöles, un peigne bilatéral entier et des fragments de 3 autres peignes, deux perles, de la céramique.

*Hutte 8.* Remplissage de couleur plus foncée, très cendreux, avec des morceaux d'argile cuite et des goutelettes blanches; beaucoup de céramique. 2,50 × 2,40 × 0,38 m.

*Inventaire:* de la céramique, une flèche hunnique de fer, un fragment d'un vase de verre, un fragment de peigne bilatéral.

**Hutte 9.** Forme rectangulaire; sans âtre ou foyer en pierre; remplissage contenant beaucoup de cendre et de charbon, de gros os d'animal, de la céramique, des fragments d'enduit d'âtre, des fragments de poids de filet; au coin O, une fosse de picux;  $3 \times 3,35 \times 1$  m.

*Inventaire:* de la céramique, des poids de filet ou de métier à tisser, une fibule de bronze au pied retourné par en dessous.

**Hutte 10.** Forme rectangulaire; sans âtre ou foyer en pierre; sur le fond, à partir du niveau du plancher, deux fosses ovales: l'une contenait des morceaux d'argile cuite, des éclats d'os d'animal, un tesson et beaucoup de cendre et de charbon; l'autre – moins de cendre et plus de morceaux d'argile cuite. La hutte a coupé le four de la hutte 18.

*Inventaire:* céramique, fibule de fer au pied pourvu d'un long épéron.

**Hutte 11.** Forme rectangulaire; remplissage pâle, très peu de matériel; ce n'est que vers le fond, surtout autour du foyer en pierre que l'on a trouvé de la cendre, des pierres tombées du foyer en pierre, des tessons, des os d'animaux et d'oiseaux, des escargots; au-dessus des pierres, au long du côté E. une grosse branche de bois brûlé, enregistrée aussi sur le profil; dans le coin NE, le foyer en pierre, ouvert vers le S, a eu une large semelle de menus pierres de rivièrre et de tessons; est totalement détruit. La hutte a été fouillée à deux étapes (1962 et 1971). Hutte:  $3,40 \times 3 \times 0,72$  m; foyer en pierre:  $0,80 \times 0,40$  m (l'âtre).

*Inventaire:* poterie, os d'animaux, fragment d'une petite plaque de bronze perforée et à repoussée sur le bord; broc à l'embouchure trilobée, façonnée à la main

**Hutte 12.** N'a pas été fouillée, mais à peine atteinte. On a trouvé *in situ* deux vases entiers façonnés l'un à main, le second au tour.

*Inventaire:* de la céramique.

**Hutte 13.** Sans installation de feu; petite fosse rectangulaire au bord plat; remplissage châtain, très pâle, sans cendre; très peu d'os et de tessons;  $2,80 \times 2,30 \times 0,40$  m.

*Inventaire:* de la céramique.

**Hutte 14.** Remplissage cendrex; peu de matériel (des vases et des tessons); sur le côté NO, une tache rectangulaire semble indiquer l'entrée.  $2,40 \times 2,20 \times 0,42$  m.

*Inventaire:* de la céramique.

**Hutte 15.** À remplissage châtain, creusée dans la couche châtain préhistorique: très peu de matériel de remplissage; le foyer en pierre situé sur le côté NE, conservé partiellement *in situ* (les côtés SO et NE) a eu le dos très gros, doublé de pierre; le côté NO a été consolidé avec de l'argile: le reste des pierres sont éparpillées; il n'y a pas eu d'âtre enduit, le feu étant allumé à même le sable; parmi les pierres tombées on a trouvé des os d'animaux, des tessons, une fusaïole, un poids de filet; le remplissage n'est pas l'ouvrage d'un processus naturel, mais d'un nivellement; sur le fond de la hutte on a trouvé un fragment d'une boucle byzantine de bronze. Hutte:  $3,50 \times 2,90 \times 0,74$ ; foyer:  $0,90 \times 0,64$  m.

*Inventaire:* des poteries, deux boucles de bronze, une fusaïole, un poids pour le filet.

**Hutte 16.** Sa fosse s'est arrêtée à la couche de sable; dans cette zone il n'y a pas de couche de culture; la bouche de la hutte est directement couverte par le sol arable; le remplissage, très cendrex, a livré une forte quantité de céramique, peu d'os d'animaux et de pierres; sans installation à feu;  $2,48 \times 2,26 \times 0,40$  m.

*Inventaire:* poterie.

**Hutte 17.** Creusée dans la couche châtain, le fond sur le sable; le remplissage très pauvre et pâle; dans la partie NO on a trouvé beaucoup de pierres sur le fond et dans le remplissage; *in situ* rien que deux grandes pierres et devant celles-ci une tache noire brûlée, où avait fonctionné l'âtre; parmi les pierres on a trouvé un fragment de moulin et un morceau de jable d'un âtre très de temps employé. Hutte:  $3,60 \times 3,66 \times 0,48$  m; âtre:  $1,20 \times 1,10$  m.

*Inventaire:* poterie.

**Hutte 18.** Remplissage très charbonneux et avec des morceaux de terre cuite, intercalé de portions de terre jaune-châtain. Une marche au long du côté E; dans trois coins, des fosses de picux, deux paires, une isolée, dans laquelle il y avait un vase: au coin N – un four ménager à âtre et voûte très bien conservés, creusé dans un bloc réservé; l'âtre, collé à la couche de sable et de gravier se situe au niveau de la hutte, la voûte dépassant le niveau antique du sol;  $3,50 \times 2,40 \times 0,58$  m.

*Inventaire:* un vase entier et des fragments céramiques.

**Hutte 19.** Rectangulaire; remplissage pâle à peu de cendre; au coin E, un âtre à haut jable de pierres qui sont éroulées et parsemées; l'âtre – installé dans une fosse pavée et entourée de pierres, a été trois fois refait: le premier âtre gisait à même le sable; suit une couche de cendre et de poussière de charbon; la troisième brûlure se trouve sous le plancher de pierres qui représente la dernière phase. Parmi les pierres, des fragments d'un vase façonné à la main, des os d'oiseau, des coques d'oeuf; le remplissage renfermait un peigne à unique rangée de dents, au manche terminé par deux cornes. Hutte:  $3,98 \times 4 \times 0,88$  m; âtre:  $0,80 \times 0,25$  m.

*Inventaire:* un peigne à une seule rangée de dents, au manche recourbé, deux pierres à aiguiser, un mors de fer (?), deux couteaux de fer (un entier, un fragmentaire).

**Hutte 20.** Rectangulaire, dépourvue d'installation de feu; le plancher battu; le remplissage très cendrex, très riche en céramique et autres matériaux: des morceaux de scorie de fer, des poids et des fragments de moulin.  $3,55 \times 3,53 \times 0,48$  m.

*Inventaire:* scorie (une loupe), poteries, un poinçon en os, cinq fusaïoles, une pierre-aiguisoir.

**Hutte 21.** Rectangulaire, dépourvue d'installation à feu; le plancher bien battu surtout du côté nord; dans chaque coin il y avait une fosse de pilier ayant, en général, le même remplissage que le reste de la hutte (N, O, E), mêlé d'argile cuite (S); le remplissage cendrex contenait beaucoup de terre cuite, de pisé, d'enduit d'âtre, deux tiers d'un moulin, des tessons, une fibule.  $3,60 \times 3 \times 0,62$  m.

*Inventaire:* une fibule romaine de bronze, une pointe de flèche de type hunnique.

**Hutte 22.** Rectangulaire; sans installation à feu; pas de fosses de piliers; dans le remplissage cendrex il y avait de la céramique, des morceaux de pisé, des os d'animal, des fragments de moulin, des morceaux d'argile cuite.  $3,32 \times 3,51 \times 0,73-0,80$  m.

*Inventaire:* poteries, boucle de fer, fragment d'un peigne bilatéral, fragment d'une fusaïole, une côte d'animal aux bouts retrachés.

**Hutte 23.** Rectangulaire, profonde; pas d'installation d'âtre; le plancher battu sur toute la surface; un petit creux au milieu de la hutte; deux fosses de pilier; le remplissage cendrex, avec beaucoup de céramique et d'os d'animal, des fragments de moulin, des fragments d'enduit d'âtre.  $4 \times 3,90 \times 0,80$  m.

*Inventaire:* de la céramique, deux anneaux de fer, trois fragments de peignes bilatéraux, une flèche d'os de type hunnique, une fusaïole, trois couteaux de fer entiers et un fragmentaire.

**Hutte 24.** Rectangulaire, sans installation de feu; la hutte a été incendiée; brûlées *in situ* les parois nord-ouest et surtout nord-est; sur les côtés S et SE beaucoup de morceaux d'argile cuite, non pas de l'âtre ou du pisé, mais tombés probablement des parois; les tessons et les os vers le fond de la hutte sont presque tous atteints par le feu. Le remplissage cendrex en alternance avec un remplissage jaune; en haut et vers le fond, de la cendre et des tessons à profusion. Dans tous les coins – des fosses de piliers.  $3,10 \times 2,90 \times 0,35$  m.

*Inventaire:* de la céramique, une anse de petit chaudron, deux anneaux de fer, un couteau de fer et quatre fragments d'autres couteaux, un fusaïole entière et la moitié d'une seconde.

*Hutte 25.* Recherche inachevée.

*Hutte 26.* Rectangulaire; une marche au coin NO semble indiquer l'entrée; près du coin NO, le plancher s'enfonce et forme une concavité (0,97 × 0,26 m); une fosse de picu a été saisie dans le profil, à la moitié de la hutte; l'âtre, dans le coin SO, à même le plancher qui est brûlé sur une petite portion; le jable de pierre est écroulé, seulement quelques grosses pierres tiennent encore leur place initiale; parmi les pierres on a trouvé quelques tessons de vases façonnés à la main, quelques os et une queux; le remplissage faiblement coloré contenait quelques tessons, la plupart provenant de vases façonnés à la main. Hutte: 3,10 × 3 × 0,40 m.

*Inventaire:* poteries, pierres à aiguiser.

*Hutte 27.* Rectangulaire, de petites dimensions mais profonde; sans installation de feu; une fosse de picu vers le milieu de la hutte, à la moitié du côté sud; le remplissage cendreceux clair, à nombreux brins d'argile cuite, contenant de la céramique, des os d'animaux, des morceaux d'enduit d'âtre, un peigne. 2,94 × 2,46 × 0,40 m.

*Inventaire:* un peigne à manche en forme de cloche, de la poterie.

*Hutte 28.* Au fond nivellée et battu; trois fosses de picu (NO, SE et NE); sans installation d'âtre; remplissage cendreceux, de couleur claire; peu de céramique (façonnée surtout à la main), un fragment d'un poids, une fusaïole, des os d'animaux. 2,85 × 2,40 × 0,60 m.

*Inventaire:* de la poterie, une fusaïole, un fragment d'un poids.

*Hutte 29.* Rectangulaire; le plancher battu; l'entrée sur le côté est, flanquée de deux fosses de piliers; sans installation à feu; le remplissage moins coloré à la partie supérieure, devient plus foncé et contient de rares traces de terre cuite vers le fond; très peu de matériel; au-dessous du niveau de la hutte – deux fosses. 2,73 × 2,70 × 0,40 m.

*Inventaire:* de la céramique, un petit cadre de bronze, un couteau de fer.

*Hutte 30.* Remplissage très cendreceux, à riches traces de charbon et d'argile cuite, d'aspect et de contenu identiques jusqu'au fond; le plancher de la hutte bien battu, surtout dans la moitié N, sans avoir été nivellé; vers le N, le plancher est en quelque sorte concave; une marche au S; sans installation de feu. 2,56 × 2,50 × 0,50 m.

*Inventaire:* de la céramique, quatre fragments d'un peigne bilatéral, une fusaïole, un queux.

*Hutte 31.* Rectangulaire, au plancher battu; à partir du niveau du plancher ont été creusées deux fosses: une large, plus profonde, rectangulaire et, devant celle-ci, une autre moins profonde, plus étroite, de forme ovale; on n'a déniché aucune fosse de picu; il y a eu une marche sur le côté sud; pas d'installation à feu; le remplissage très charbonneux, plein de tessons, d'os d'animaux, de gouttes d'argile cuite, de morceaux de pisé et autres menus objets. Hutte: 3 × 2,60 × 0,38 m; les fosses: 0,92 × 1,00 × 0,70 m et respectivement: 0,70 × 0,53 × 0,46 m.

*Inventaire:* de la céramique, un fragment d'un vase de verre, un peigne bilatéral entier et 3 fragments de deux autres peignes, une fibule de fer, deux couteaux de fer dont un brisé.

*Hutte 32.* Rectangulaire; a été mal sectionnée, sur la diagonale; âtre à jable de pierres, de petites dimensions, dans le coin SE, collant à la paroi de la hutte; âtre étroit aménagé dans un creux du plancher et pavé de gravier; seulement deux pierres se trouvaient encore à leur place; le remplissage, de couleur claire à l'ouverture de la hutte, devenait plus foncé vers le fond; très peu de matériel. Hutte: 3,40 × 3,10 × 0,62 m; âtre, avec les pierres dispersées: 1,00 × 0,80 m; âtre: 0,70 × 0,46 m.

*Inventaire:* de la poterie.

*Hutte 33.* Rectangulaire; le plancher battu conservé partiellement; une fosse de picu au milieu et une deuxième dans le coin SE; sans installation à feu; le remplissage très charbonneux contenait des gouttes d'argile cuite, beaucoup de céramique, des os, de menus objets; moins cendreceux vers le fond, où la quantité de céramique et d'os était moindre. 3 × 3,03 × 0,55 m.

*Inventaire:* céramique, scorie de fer, boucle de fer, des fragments de 3 peignes bilatéraux, dont un au bord ajouré, poinçon de fer, queux, couteau de fer, dent perforée d'animal.

*Hutte 34.* Rectangulaire; le fond légèrement concave à l'endroit où avait été aménagé l'âtre; au milieu du côté sud de la hutte, la fosse d'un pilier enregistré seulement sur le profil; âtre à jable de pierres dans le coin NE; rien qu'une grosse pierre en est restée sur place; employé longtemps, l'âtre présentait 4 cm de gros de brûlure; sur l'âtre: charbon, quelques os et des tessons de poterie en pâte grossière, travaillée à la main. Hutte: 3,10 × 3,10 × 0,50 m; âtre: 0,56 × 0,30 m.

*Inventaire:* céramique.

*Hutte 35.* De forme légèrement trapézoïdale, profonde; mal sectionnée (en diagonale); au coin SE une fosse a coupé la hutte (au moment de la recherche on a cru qu'il s'agissait d'une niche de la hutte, aussi le matériel ne fut-il pas enregistré à part); les parois de la hutte partiellement enroulées; âtre à jable de pierre au coin SO; petit âtre, légèrement convexe, refait: une grosse couche de cendre sépare deux zones de brûlure; ne sont restées sur place que deux grosses pierres formant le coin NE; dans la proximité de l'âtre, un moulin circulaire (perçu); remplissage plus clair à l'ouverture, plus foncé vers le fond, contenant des tessons (beaucoup travaillés à la main), des os d'animaux dont la plupart dans le coin SE. Hutte: 3,90 × 4 × 0,70 m; âtre: 0,70 × 0,80 m.

*Inventaire:* de la céramique, un moulin circulaire, un queux brisé anciennement.

*Hutte 36.* En réalité, c'est une habitation de surface qui a coupé la hutte 37. Tache superficielle cendreuse, beaucoup d'os d'animaux et des tessons. Sans installation à feu; 3,40 × 2,80 m.

*Inventaire:* céramique, fragment d'un couteau.

*Hutte 37.* De forme rectangulaire, sans installation à feu; à plancher battu; dans le coin NE trou de pilier; dans la même zone une fosse remplie de charbon et de l'argile cuite; remplissage avec de charbon (N) ou chatain (S); 3,60 × 3,08 × 0,52 m.

*Inventaire:* la lame d'un ciseau de fer, couteau, une pièce de harnachement(?), un peigne entier bilatéral et des fragments de deux autres peignes, une fibule de fer, de la céramique.

*Hutte 38.* Rectangulaire, peu profonde; sans installation à feu; le plancher a été aplani et par endroits battu; entrée par le coin NE; le remplissage très cendreceux contenait du charbon et de l'argile cuite, beaucoup de céramique, des os d'animal; 3,20 × 3,16 × 0,43 m.

*Inventaire:* de la céramique, des poids de filet ou de métier à tisser, un fragment de peigne bilatéral.

*Hutte 39.* Installation à feu du type foyer en pierre dans le coin SO, aux parois double; entre les pierres couchées sur leur petit côté et qui forment les parois extérieures il y avait des pierres et de l'argile; l'âtre étroit et légèrement creux est brûlé 3 cm de gros; parmi les pierres du foyer écroulé on a trouvé 4 vases entiers et deux fonds de vase. Le remplissage de couleur plutôt claire. Hutte: 3,10 × 2,80 × 0,40 m; foyer: 0,90 × 1,70 m; âtre: 0,72 × 0,37 m.

*Inventaire:* poterie, fragment d'un couteau de fer.

*Hutte 40.* Rectangulaire, sans installation à feu; coupé par la hutte 41; une marche sur le côté SE; l'entrée sur le côté SO; le remplissage de couleur foncé contenait de la céramique et des os d'animal; 3,40 × 2,70 × 0,64 m.

*Inventaire:* poteries, petite boucle de bronze, pointe de flèche en fer sous forme de feuille et à tube d'emmanchement.

**Hutte 41.** Coupé par la hutte 40; de forme rectangulaire; sans installation à feu; remplissage plutôt claire et plus pauvre; 2,60 × 1,80 × 0,60 m.

*Inventaire:* de la céramique.

**Hutte 42.** Rectangulaire; du côté SE – une fosse de picu; dans le coin NE, un foyer en pierre jusqu'à la moitié du côté; la voûte en était abîmée et le fond a été plaqué de grosses pierres; les plaques sur le fond de l'âtre reposaient non pas sur le plancher, mais sur une couche de 10–13 cm de cendre, au-dessous de laquelle – la terre cuite *in situ*: l'âtre a donc été refait; de grosses pierres posées sur leur petit bord formaient les parois doublés de petites pierres se superposant les unes aux autres; on en obtenait ainsi de grosses parois; les côtés N et E s'appuyaient sur les parois de la hutte; une couche de cendre de couleur très foncée couvre le fond de la hutte, mais de façon incomplète, du côté NO et SE (élargissement ultérieur de la hutte ?), recouverte à son tour d'une couche de 7 cm de terre jaune où se mêle beaucoup de sable et qui s'étend sur le plancher entier; remplissage gris à peu de matériel. Hutte: 3,52 × 3,40 × 0,56 m; foyer: 2,40 × 1,60 m; âtre: 1,40 × 0,84 m.

*Inventaire:* de la céramique, la pointe d'un poinçon en os.

**Hutte 43.** Rectangulaire; sur les côtés O et N on a intercepté trois fosses de picux; sur le côté E, une fosse moins profonde, taillée dans le bord escarpé, a été considéré comme la quatrième; âtre à jable de pierres au coin N; des pierres de diverses dimensions, placées entre des dalles verticales et la paroi N de la hutte ont formé une grosse paroi; l'âtre – rectangulaire – bien cuite, était pavé de cailloux et de tessons; une fosse se trouvait devant l'âtre; le remplissage cendreau contenait peu de matériel. Hutte: 3,26 × 2,80 × 0,56 m; âtre: 1,70 × 1,80 m.

*Inventaire:* de la céramique, la pointe d'un couteau de fer.

**Hutte 44.** Rectangulaire, profonde, a coupé une fosse Lt; âtre à jable de petites pierres, peu employé, au coin N; beaucoup de cendre et de poussière de charbon autour des l'âtre; vers l'est deux vases entiers; remplissage gris; sur le fond, du côté E, couche de cendre et de charbon. Hutte: 3,20 × 2,82 × 0,86 m; âtre: 0,80 × 0,40 m.

*Inventaire:* poterie.

**Hutte 45.** Rectangulaire, sans installation à feu; dans le coin E, une fosse grande et profonde de picu; près de celle-ci et du côté SO – des fosses à argile profondes de 20–25 cm; le remplissage charbonneux contenait beaucoup de tessons; 2,90 × 2,52 × 0,50 m.

*Inventaire:* de la céramique, de la scorie de fer, une massue sphérique, quatre fragments de deux peignes bilatéraux.

**Hutte 46.** Grande, rectangulaire: petit âtre à jable de pierre au coin NE; remplissage châtain cendreau au bout N et noir dans le reste. Hutte: 3,93 × 3,68 × 0,40–0,66 m; âtre: 0,90 × 0,70 m.

*Inventaire:* poteries, une pointe de flèche à la queue d'hirondelle.

**Hutte 47.** Rectangulaire, à installation à feu; vers le milieu du côté SE il y a un tas de pierres dans une fosse ronde à remplissage châtain cendreau. Remplissage noir cendreau au milieu de la hutte et châtain dans le reste. Hutte: 3,08 × 3 × 0,44; âtre: 1, × 1,10 m.

*Inventaire:* de la céramique.

**Hutte 48.** Rectangulaire, à petit âtre rond aménagé dans un creux; remplissage châtain, avec des gouttes de charbon. Hutte: 2,82 × 2,20 × 0,68 m; âtre: 0,50 × 0,52 m.

*Inventaire:* de la céramique.

**Hutte 49.** Rectangulaire; l'entrée sur le côté SE; dans le coin N – le foyer en pierre très bien conservé, de forme presque cubique, dressé de pierres sans nulle sorte de liant; les côté O et E sont faits de dalles couchées sur leur petit bord; les autres côtés sont en grosses pierres qui, en se couvrant partiellement, réduisaient et formaient la voûte; une pierre bouchait l'ouverture; une autre grosse pierre couchée sur le bord partageait le foyer en deux chambres. Le remplissage châtain, plus cendreau vers le fond contenait peu de matériel. Sur le fond et surtout dans le foyer et autour de celui-ci il y avait beaucoup de fragments céramiques. Hutte: 3,80 × 3,60 × 0,90 m; foyer: 1,15 × 1,11 × 0,80 m.

*Inventaire:* de la céramique, un fragment d'un couteau de fer, un anneau de fer.

**Hutte 50.** Rectangulaire, formée de deux pièces avec seuil entre elles; le plancher battu et enduit d'argile jaune clair, mais irrégulier; sans installation à feu; remplissage très cendreau et plein de tessons; 3,20 × 3,08 × 0,32 m.

*Inventaire:* de la céramique, un gros clou de fer, un perceur en os, trois fragments d'un peigne bilatéral, une aiguille des fibule, deux pièces de fer indéterminables.

**Hutte 51.** En fait, une habitation de surface; sans installation d'âtre; tache rectangulaire pleine de cendre, de tessons et d'os; elle couvrait partiellement une fosse; 3,74 × 3,20 m.

*Inventaire:* de la céramique.

**Hutte 52.** Rectangulaire, peu profonde, sans installation à feu; trois fosses de picux au milieu même de la hutte; le remplissage châtain contenait des os et des tessons; la hutte a détruit une fosse Latène d'où provenaient; dans le remplissage, une fibule celtique de bronze et quelques tessons; 4,38 × 2,80 × 0,50 m.

*Inventaire:* de la céramique, une boucle de fer sous forme de huit, un fragment d'une pièce de fer.

**Hutte 53.** Habitation de surface. Petite tache rectangulaire; sans installation de feu; a eu quatre fosses de picux; remplissage gris clair, avec beaucoup de tessons, d'os d'animaux et des morceaux d'argile cuite; 2,20 × 2,20 m.

*Inventaire:* poteries.

**Hutte 54.** Rectangulaire, de très grandes dimensions; l'entrée sur le côté S; sans installation à feu; remplissage noir, comportant beaucoup de cendre et de charbon, des tessons et des os d'animaux à l'ouverture de la hutte; au-dessous du niveau de la couche de culture le remplissage n'a rien livré.

*Inventaire:* poteries.

**Hutte 55.** Rectangulaire, sans installation à feu; sur le côté N, la hutte atteignait une grande fosse, longue, charbonneuse, orientée N-S, ultérieure à la hutte; étant peu profonde, le profil n'a pu être fait que sur 15–20 cm de profondeur; le remplissage, cendreau, contenait à la base des la couche de culture beaucoup d'os, de tessons et de pierres; 3,53 × 3,12 × 0 20 m.

*Inventaire:* de la céramique, une fusaiole.

**Hutte 56.** Rectangulaire, aux parois légèrement inclinées, au fond irrégulier; deux fosses de picu (sur les côtés S et E – cette dernière saisie seulement en section); une plate-forme des menues pierres, dans le coin E (une installation à feu très peu utilisée); la hutte a superposé une grande fosse Lt dont subsiste 0,38 m de profondeur. Hutte: 3 × 2,62 × 0,49 m.

*Inventaire:* de la céramique.

**Hutte 57.** Rectangulaire, sans installation à feu; il y avait deux fosses de picu. 3,40 × 3,46 × 0,28.

*Inventaire:* de la céramique, un gros clou de fer.

**Hutte 58.** Rectangulaire; dans le coin E – gros âtre à jable de pierres, en grande mesure disloquées et répandues dans la moitié NE de la hutte; l'âtre pavé de grandes dalles au-dessous desquelles la terre est cuite; vu le très grand nombre des pierres, on peut penser qu'il y a eu là non pas un simple âtre à jable, mais un foyer en pierre; 3,60 × 3,54 × ?

*Inventaire:* de la céramique, un fragment d'une plaque d'argent doré.

**Hutte 59.** Rectangulaire; dans le remplissage cendreau on a trouvé quelques tessons et des pierres; au coin E, l'âtre à jable de pierre, de forme ovale, légèrement concavé, à présent en désordre. Hutte: 2,90 × 2,60 × ?; âtre: 0,60 × 0,52 m.

*Inventaire:* de la céramique, la partie antérieure d'une boucle de fer, un fragment d'un couteau de fer.

**Hutte 60.** Recherche inachevée; rectangulaire; dans la partie fouillée – pas d'installation à feu; remplissage comportant beaucoup de cendre et de charbon, à l'exception d'une bande sur le côté E, où le remplissage est châtain clair; des tessons et des os dans le remplissage; au-dessous de la hutte – un squelette sans inventaire; 3,30 × 3 m.

*Inventaire:* de la céramique, une pointe de flèche sous forme de feuille, deux fusaïoles entières et une autre fragmentaire.

**Hutte 61.** Recherche inachevée, travaillée à moitié. Rectangulaire, sans installation à feu; une fosse à picu; remplissage cendreau, très riche matériel.

*Inventaire:* de la céramique.

**Hutte 62.** Recherche inachevée, une petite bande est restée non travaillée. Hutte rectangulaire; a coupé trois fosses Lt; sans installation à feu; on a intercepté une fosse de picu dans le coin N; remplissage cendreau à gouttes de charbon, beaucoup d'os, de la céramique et autres petits objets; 5,70 × 4,70 × 0,40 m.

*Inventaire:* de la céramique, une petite plaque de fer, quatre fibules de bronze, l'aiguille d'une fibule de fer, une fusaïole.

**Hutte 63.** Recherche inachevée. Hutte de forme rectangulaire, sectionnée à moitié; dans le coin O on a découvert une fosse de picu; remplissage cendreau, avec très fréquentes traces de terre cuite; elle a coupé une fosse Lt; 3,20 × 2,60 m.

*Inventaire:* de la céramique.

**Hutte 64.** Recherche inachevée. On n'a sectionné qu'une petite portion et on a fait le profil sur la berge du SE de la surface B; remplissage cendreau, contenant beaucoup de céramique, des os d'animaux et un fragment de moulin.

*Inventaire:* poterie.

**Hutte 65.** Rectangulaire; remplissage cendreau, pâle au coin NO, enduit d'argile jaune, partiellement cuite au rouge; quelques poids, des os calcinés, un morceau d'argile cuite, un certain aménagement d'âtre, peu employé et partiellement brûlé. Hutte: 2,96 × 3,06 × ?; âtre: 0,42 × 0,40 m.

*Inventaire:* une fusaïole, des poids pour le filet, céramique.

**Hutte 66.** Non travaillée. Dans le coin O de la surface B; remplissage très cendreau, à beaucoup de charbon, grande quantité d'os d'animaux, des tessons.

*Inventaire:* céramique.

**Hutte 67.** Détruite par la sablière; un seul coin en est conservé; section N-S; près de la hutte une large fosse ronde, au fond plat; le plancher de la hutte comportait un seuil, après quoi il s'enfonçait de 8 à 10 cm; remplissage cendreau; d'après le matériel, la hutte appartient à la série sans installation de feu; peu de matériel.

*Inventaire:* céramique.

**Hutte 68.** Rectangulaire très grande et profonde; une entrée sur le côté SE; des fosses de picu dans trois coins et à l'entrée; sans installation de feu; le plancher légèrement dénivélé a été battu et deux fois refait; le remplissage très cendreau contenait beaucoup de charbon, des morceaux d'âtre et d'argile cuite, beaucoup d'os, de la céramique, autres objets petits.

*Inventaire:* céramique, un peigne bilatéral entier et deux fragments d'un peigne à une seule rangée de dents et à manche recourbé, trois fusaïoles dont une seule entière.

**Hutte 69.** Fouillée environ la moitié; de forme rectangulaire; remplissage très cendreau, avec des traces de charbon, beaucoup de céramique, des pierres et des os.

*Inventaire:* de la céramique, deux couteaux de fer.

**Hutte 70.** En fait, une habitation de surface identifiée à une grande tache rectangulaire (?); un amas d'os, de tessons et de poids pour le métier à tisser de petites dimensions; inachevée.

*Inventaire:* de la céramique, une lame de fer, des poids.

**Hutte 71.** Il doit s'agir d'un reste d'une habitation de surface; à la base de la couche de culture, un morceau de pierres, de tessons, d'os, des cornes d'une grande bête, de fragments de moulin, de morceaux d'argile cuite; inachevée.

*Inventaire:* céramique.

**Hutte 72.** Une masse de pisé de petites dimensions, à la base de la couche de culture.

*Inventaire:* céramique.

**Hutte 73.** Deux tas de pisé, contenant aussi des parties d'un âtre, des pierres, des morceaux d'argile cuite; le tout dans la couche de culture (?) et non à la base.

*Inventaire:* de la céramique, un gros clou de fer.

**Hutte 74.** Un complexe de pierres, avec des morceaux d'un jable d'âtre; les pierres formaient trois monceaux: le premier aux pierres disposées en triangle, les plus grosses, traçant les côtés, inclinées vers l'intérieur comme si elles se trouvaient dans une fosse; au milieu – pierreaille, tessons de vases façonnés à la main; le deuxième, à l'est du précédent, aux pierres couchées horizontalement; parmi elles, un fragment des moulin et des fragments d'un vase façonné à la main; au-dessous de ces pierres on en a trouvé d'autres, qui formaient un plancher quelque peu concave (installation à feu ?); entre les pierres – de la cendre et du charbon; le 3<sup>e</sup> tas comportait 2 grosses pierres et deux longs morceaux de jable d'âtre, qui n'étaient pas *in situ*; au-dessous – de la terre très charbonneuse; au niveau des pierres il y avait beaucoup de tessons travaillés à la main et des tessons à stries Dridu, ainsi qu'un fragment d'un vase en pâte fine gris-châtaigne, à décor lustré; c'est une habitation tardive, peut-être contemporaine du cimetière 2 Bratei (VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s.)

*Inventaire:* de la céramique.

**Hutte 75.** Recherche inachevée. Très grande; fosse grande et très profonde; remplissage cendreau; des tessons et des os d'animaux n'ont été trouvés que dans l'ouverture de la hutte, à la base de la couche de culture; le reste du remplissage ne présentait qu'extrêmement peu de tessons, d'os et de pierres. À la différence des autres habitations contemporaines, cette hutte disposait de deux installations à feu: un four creusé à la moitié du côté S et un âtre placé vers le coin NO. L'âtre du four est extérieur au côté de la hutte; 5,20 × 3,25 m.

*Inventaire:* de la céramique, des os d'animaux.

**Hutte 76.** Sectionnée à moitié; rectangulaire, peu profonde; le remplissage charbonneux, à l'ouverture de la hutte, des os d'animaux, des fragments céramiques et des pierres, et stérile dans le reste; inachevée.

*Inventaire:* poteries, os d'animaux.

*Hutte 77.* Rectangulaire, sans installation de feu; 2,40 × 2,20 × 0,38 m.

*Inventaire:* de la céramique, une fusaïole.

*Hutte 78.* De forme légèrement trapézoïdale, sans installation de feu; 4 × 3,70 × 0,70 m.

*Inventaire:* poteries, cinq fusaïoles, un fragment de peigne bilatéral, un quexu.

*Hutte 79.* Recherche inachevée; sans profil; enregistree seulement sur Grundriss.

## II. Installations annexes

### 1. Fours

a *Four de potier*, découvert dans le coin O de la hutte 3. Il est antérieur à la hutte, car il a été coupé par le coin O de celle-ci. Les restes de la voûte gisaient à la base de la couche de culture. Le four disposait d'une fosse pour chauffage (coupé elle aussi par la hutte) et comportait deux chambres séparées par une plaque médiane; la plaque était soutenue par une série de supports de forme conique qui faisaient corps commun avec l'âtre; il se peut qu'elle fût fixée aussi avec des traverses dont les traces sont visibles sur l'enduit d'argile; les supports sont modelés d'une pâte de terre mélangée avec de la paille et de la balle; la face intérieure de la plaque et les supports présentent une mince croûte vitrifiée; sous la plaque on a trouvé une couche de 4–5 cm de cendre et très peu de charbon; sur l'âtre: des fragments céramiques à cuisson secondaire.

### b Fours ménagers

N° 1: avec fosse; a été coupé par la hutte 10, sur la longueur 1,10 × 1,10 m.

N° 2: à fosse; a été coupé par les huttes 5, 7a et 6. L'âtre du four, assis directement sur le sable, avec brûlure de 18 cm de gros; le sable est brûlé sur 8 cm de gros; l'âtre a été refait: on lui a ajouté une couche de gravier de 2–3 cm de gros et un enduit d'argile jaune. Dimensions: âtre 1,30 × 1,00 m; col 0,30 m; fosse 1,20 × ? m. Hauteur de la voûte: 0,60 m.

*Inventaire:* de la céramique, une corne de bête à la croix latine incisée, un poinçon en os, une fusaïole, un fragment d'une autre fusaïole, un fragment d'un quexu.

N° 3: Dimensions: 1,10 × 1,20 m.

### II. Âtres libres

1. Âtres de forme ovale, dans l'immédiat voisinage de la paroi E de la hutte 39, aménagé dans une fosse et entouré de pierres dont quelques-unes de très grandes dimensions; a été refait, car on a trouvé deux planchers de tessons séparés par une grosse couche de cendre et de charbon; entre la hutte et l'âtre – une bande d'argile jaune déposée à dessein dans un petit fossé; sur les tessons – enduit cuit; plusieurs fragments d'un vase façonné au tour rapide et d'un vase en pâte fine rouge, ainsi que quelques tessons de vases travaillés à la main ont été employés pour paver l'âtre. 1,04 × 0,98 m.

2. Âtre de forme ovale entouré de pierres, parmi lesquelles il y avait des tessons travaillés à la main, décorés de bandes de lignes ondulées et une bande de stries horizontales. 0,10 × 1,66 × 0,80 m.

### III. Fosses

1. Fosse de forme ovale. Vers l'ouverture il y avait des fragments de pierre de moulin, des poids, des fragments céramiques; le reste du remplissage contenait aussi de la céramique; sur le fond – trois plaques de grés; le remplissage de couleur foncée avec beaucoup de cendre et de charbon. Dimensions: 1,70 × 0,75 × 0,30–0,40 m.

*Inventaire:* des poids pour le filet, de la céramique.

2. Fosse de forme ovale, orientée à peu près N-S; a coupé la hutte 55. Sur la fosse, au milieu de la couche de culture, un tas de pierres, de tessons, une aiguille de fibule; au-dessous, le remplissage très charbonneux, avec des morceaux d'argile cuite. 1,02 × 0,80 × ? m.

3. Fosse longue, ovale, orientée env. SO-NE; grand bassin peu profond; remplissage très cendré et charbonneux à morceaux d'argile cuite; un omoplate et autres fragments d'os d'animal dans l'ouverture de la fosse; du côté S, un fragment de peigne bilatéral; au bout E, un trou de picu; 3,10 × 1,30 × 0,62 m. Orientation: ENE 1200°.

4. Fosse ronde, profonde; remplissage peu cendré, à rares traces de charbon et d'argile cuite; coupé par la fosse 3; 1,40 × 1,30 × ? m; dépourvue d'inventaire.

5. Fosse ovale, au fond plat, orientation approx. N-S; remplissage cendré; dans la fosse: pierres, os, tessons (peu nombreux dans la bouche de la fosse).

6. Fosse ovale, pleine de morceaux de pisé cuit comportant de très rares brins de balle, de la céramique et des os d'animal.

7. Fosse ovale, peu profonde, au diamètre d'env. 2 m; remplissage cendré contenant des tessons et des os d'animal; sur l'ouverture de la fosse, trois pierres, dont deux fragments de moulin;

8. Fosse ovale, orientée approx. N-S; à ses deux extrémités – des amas de cendre, charbon, os, une fusaïole, de la céramique; dans le reste du remplissage: petits morceaux d'argile cuite; 1,20 × 0,64 × ? m.

9. Sous la couche de culture, une bande ovale de débris d'âtre, orientée E-O; de petits morceaux d'enduit d'âtre les uns couchés sur la face, les autres sur le dos; parmi les fragments d'âtre et au-dessous, de petits tessons de vases en pâte grise grumeluse, sans cuisson secondaire; de petits grains de charbon et d'argile cuite.

10. Fosse ovale, orientée approx. NE-SO. Tache charbonneuse, à cendre, à la base de la couche de culture; au milieu de la fosse, quelques pierres et un vase en pâte grise fine; 0,80 × 0,72 × ? m.

11. Fosse ovale, étroite, orientée approx. E-O. Sur la fosse, une grande tache d'où a extrait beaucoup de tessons de vases façonnés au tour, en pâte grise et des os d'animal; le remplissage contenait des brins de charbons et d'argile cuite. Orientation: ESE 1530° – ONO 4730°; dimensions: 1,10 × 0,55 × 0,50 m.

12. Fosse ovale orientée approx. N-S; la section présente une fosse aux parois droites et fond plat; remplissage cendré, contenant peu de charbon, quelques os d'animal, un fragment de fibule en bronze, des morceaux d'argile cuite, quelques fragments de vases façonnés au tour, en pâte grise, le tout disposé de façon concentrique, surtout dans la moitié; 1,72 × 1,20 × 0,62 m. Orientation: NNO 6160° – SSE 2960°.

13. Fosse ovale, orientée approx. E-O; dans l'ouverture de la fosse on a trouvé un petit omoplate; la fosse contenait des fragments de vases façonnés au tour, en pâte grise, des brins de terre cuite, du charbon; dans la proximité, une fosse de pilier (?) étroite, pleine de cendres, de traces de charbons et d'argile cuite; 1,80 × 1 × 0,40 m. Orientation: NNE 690° – SSV 3890°.

14. Fosse ovale; dans sa couche: de la céramique travaillée au tour en pâte grise, des os d'animaux, de petits morceaux de brique, des fragments de moulin; le remplissage plus foncé dans la moitié supérieure, plus claire vers le fond; dans le reste du remplissage, rien qu'un os calciné, des brins de charbon et d'argile cuite; a été coupé par l'habitation 5 (hutte 25). La fosse a eu une marche sur le côté NO;  $1,14 \times 0,96 \times 0,98$  m. Orientation: NNO 5810° – SSE 2610°.

15. Fosse ronde; en section – un bassin au fond plat; un peu creuse; remplissage gris à charbon, petits fragments d'argile cuite et tessons; dans l'ouverture, à la base de la couche de culture, beaucoup de tessons de vases façonnés au tour, en pâte grise, des éclats d'os;  $1,24 \times 1,28 \times 0,12-0,36$ . Orientation: NNO 5975° – SSE 2775°.

16. Fosse de très grande taille, à l'ouverture très large, presque rectangulaire, la forme actuelle étant due probablement à l'écrolement de la partie supérieure des parois, ensuite le contour s'est précisé: fosse ronde, très profonde; le remplissage fort cendré, à miettes de charbon et d'argile cuite, a livré des objets en fer et en os, de la céramique, des os d'animal; *inventaire*: un fragment de corne retranchée, un perçoir en os, le cadre d'un sac, un manchon d'un coudre de charrue, un ciseau de fer, une barre de bronze, un crochet de fer, deux couteaux de fer, un fragment d'un manche de couteau en os, l'anse d'un petit chaudron, un fragment d'un poinçon de fer.

17. Vacant.

18. Fosse ronde, très profonde; en section – forme conique; creusée à partir de la base de la couche de culture; remplissage de couleur foncée; sur le fond de la fosse: quelques tessons de vases gris façonnés au tour, un os d'une grande bête et le squelette d'un petit animal (lièvre ?);  $1,54 \times 0,82$  m.

19. Fosse ovale, comblée de cendre, de tessons, d'os de poule, de pierres et de morceaux de pisé.

20. Très petite fosse où un vase en pâte grise, à décor lustré, gisait la bouche en bas, à côté d'une petite pierre; sur l'anse du vase, des nervures en relief; dans le case – terre cendreuse à brins de charbon et d'argile jaunç; le vase a eu aussi un entonnoir.

21. Petite tache charbonneuse à la base de la couche de culture dans laquelle il y avait un fragment d'un vase travaillé au tour rapide, avec une pierre dedans; à côté – des fragments d'une poêle en argile, de petits morceaux d'argile cuite et quelques pierres. Fosse superficielle ?

22. Découverte à base de la couche de culture, dans l'ouverture de la hutte 4. Le complexe comportait: un tas de pierres, des fragments céramiques, deux fonds de vases et un grand fragment de la lèvre d'un vase façonné au tour lent et décoré de bandes de lignes ondulées, un morceau de pisé, quelques os d'animal.

23. Fosse ovale, au fond dénivélé; remplissage de couleur foncée, à cendre et charbon; vers le fond et le milieu – une grande masse de fragments céramiques de vases travaillés à la main et une cuillère à couler qui conserve encore des traces du métal, des os, dont quelques-uns calcinés;  $1,24 \times 1,04 \times 0,51-0,68$  m. Orientation: NNO 5700° – SSE 2500°.

24. Fosse ovale; le remplissage très foncé contenait aussi des grains de charbon; dans la couche de culture et dans l'ouverture de la fosse on a trouvé plusieurs pierres, des éclats de pierre, des os d'animal parmi lesquels un fragment de corne et des fragments de vases gris travaillés au tour; dans la fosse, amassés des fragments de vases façonnés à la main, dont deux décorés sur l'épaulé de croix incisés;  $1,8- \times 1,45 \times 0,97$  m. Orientation: SSE 2680° – NNO 5880°.

25. Fosse en forme de bassin oval; coupée par une autre fosse; au-dessus, une grande tache de couleur foncée; le remplissage cendré comprenait beaucoup de charbon et d'argile cuite, des os d'animal, très grande quantité de céramique; du côté O, sous la marche, une petite fosse ronde à remplissage cendré à grains de charbon et d'enduit blanc-jaunâtre;  $1,30 \times 1,20 \times 0,50-0,60$  m. Orientation: ENE 1080° – OSO 4280°.

26. Petite fosse ronde, qui a coupé le bout E de la fosse 25; remplissage cendré à beaucoup de charbon, argile cuite, os d'animal, céramique;  $0,50 \times 0,50 \times 0,72$  m.

27. Fosse ovale; au-dessus une tache dépassant les limites de la fosse, contenait du charbon, des tessons, des os d'animal, des morceaux d'argile cuite et de pisé; en section, la fosse a la forme d'un bassin; le remplissage cendré contient de petites pierres, des traces de charbon et, dans l'ouverture de la fosse des tessons d'argile cuite et des os d'animaux formant une petite butte. À côté de la fosse, un petit trou rond, telle une fosse de pilier;  $1,30 \times 1,80 \times 0,23$  m. Orientation: NNO 5830° – SSE 2620°.

28. Fosse ovale; dans le remplissage cendré on a trouvé plusieurs fragments d'un vase façonné à la main et, vers le fond, un vase entier, couché sur la direction E-O; dans la proximité, un fragment d'une boucle de fer; d'autres fragments du vase mentionné, de petits morceaux de charbon, des os d'animaux;  $1,80 \times 0,86 \times 0,40$  m. Orientation: ENE 1200° – OSO 4400°.

29. Petite fosse ronde, brûlée, surmontée d'un amas de pierres; dans la fosse beaucoup de cendre; installation à feu;  $0,86 \times 0,82 \times 0,51$  m. Orientation: ENE 1090° – OSO 4290°.

30. Fosse ovale, orientée approx. E-O; dans l'ouverture, juste au milieu, un petit amas de cailloux, de tessons et d'argile cuite; dans le remplissage, de petits morceaux d'argile cuite.

31. Légère concavité à la base de la couche de culture; dans l'ouverture: des os d'animaux, de la céramique, de la scorie, des morceaux d'argile cuite; remplissage cendré à beaucoup de grains de charbon et d'argile cuite; le fond présente deux légères concavités aux extrémités; beaucoup de terre cuite vitrifiée.

32. Fosse ovale, orientée approx. N-S; terre cendreuse à grains de charbon sur l'ouverture; immédiatement au-dessous de la couche de culture, deux dalles de pierre, des morceaux d'argile cuite, un fragment de poids de filet et une corne de chévre; vient ensuite le remplissage cendré.

33. Grande fosse orientée approx. SO-NE; a été coupée par une fouille; dans son ouverture – de petites pierres, des os d'animal, parmi lesquels une corne et une mâchoire de mouton, des tessons de vases en pâte grise, fine, la tête et l'arc d'une fibule de bronze munie de trois boutons; la section a cependant montré qu'il s'agit d'une tache superficielle, avec deux fosses aux extrémités: a (au SO) plus profonde que b (celle du NE); dans les fosses, remplissage cendré à traces de charbon et d'argile cuite.

34. Petite fosse ovale; remplissage très cendré; dans son ouverture, des cendres charbonneuses, des brins de charbon et d'argile cuite; la fosse a livré deux tessons de vases en pâte grise grumeluse.

35. Grande fosse, longue, aux extrémités ovales; orientée approx. SO-NE; dans l'ouverture: des os d'animal, quelques tessons de vases façonnés au tour, en pâte grise grumeluse, de grands morceaux d'argile cuite et une pierre.

36. Dimensions:  $0,94 \times 0,77 \times 0,40$ . Orientation: OSO 4475°.

37. Fosse ovale; remplissage cendré, à miettes de charbon et d'argile cuite, des fragments céramiques; dans la bouche et sur le fond de la fosse: des fragments du même vase gris, en pâte grumeluse, travaillé au tour rapide;  $0,84 \times 0,58 \times 0,46$  m. Orientation: ENE 1225° – OSO 4425°.

38. Petite fosse ovale; remplissage cendré tacheté de charbon; au-dessus de la fosse, une mâchoire de bête;  $0,78 \times 0,64 \times 0,18$  m. Orientation: ESE 1975° – OSO 5175°.

39. Grande fosse ovale, profonde; remplissage cendreau tacheté de charbon et d'argile cuite; 1,10 × 0,64. Orientation: NNO 5815° – SSE 2615°. Inventaire: quelques tessons et un os.

40. Petite fosse; remplissage cendreau à traces de charbon. Sans inventaire.

41. Fosse ovale au fond plat, orienté approx. SE-NO; remplissage cendreau avec des brins d'argile cuite; quelques tessons et un os d'animal.

42. Sans description.

43. Sans description.

44. Fosse ovale; remplissage cendreau; dans l'ouverture: des tessons et des os; sur le fond – des morceaux de pisé.

*Tombe d'inhumation*, à -1,50 m sous le plancher de la hutte 60; squelette très bien conservé, la tête au SO et les pieds au NE; la tête tournée à gauche, le menton sur l'épaule gauche; les vertèbres en parfait état; le bras gauche plié au coude, la paume regardant vers la face; le bras droit, plié en angle droit sur la poitrine, la main dépassant le coude du bras gauche; afin de tenir dans la fosse, le squelette a été plié dans la zone du bassin; la jambe gauche passée sur la jambe droite dont la plante est orientée en haut. La position est étrange et ne peut s'expliquer par des raisons d'ordre chronologique ou stratigraphique. Nul inventaire.

★

Deux monnaies ont été découvertes dans les fouilles archéologiques de Bratei, en 1962 (35 a) et 1963 (b 1). Ce sont:

#### 1. *Hadrien*

AR 1,80 g; 18 mm.

Fourrée; perforée, signe incisé sur l'avèrse.

BMC, III, p. 330, n° 716, Rome, années 134–138.

#### 2. *Antonin le Pieux*

AR 1,32 g; 17 mm.

Fragmentaire; manque 1/2.

BMC, IV, p. 106, n° 735, Rome, années 150–151, seconde émission.

### B. ÉTUDES DE RESTES FAUNISTIQUES SELON LEUR RÉPARTITION PAR COMPLEXES

Maria Bulai-Știrbu (Laboratoire d'anthropologie de Iași)

**Hutte 1:** 31 pièces d'os, dont 14 déterminables.

*Bœuf:* 1 fragment omoplate, 1 fragment humérus, 1 petit fragment de tibia, 1 fragment calcaneum – provenant fort probablement d'un seul individu.

*Ovicapris:* 1 fragment radius, 1 fragment cubitus – qui proviennent d'un seul individu adulte.

*Porc:* 1 petit fragment de mandibule, 2 dents, 1 fragment calcaneum – le tout d'un individu adulte.

Les pièces indéterminables ne sont que de petits éclats d'os.

**Hutte 20:** 40 pièces d'os, dont 10 déterminables.

*Bœuf:* 1 dent et 1 fragment cubitus – d'un individu adulte.

*Porc:* 1 fragment mandibule, 1 fragment de symphyse mandibulaire, 1 fragment métapode – d'un individu adulte.

*Oiseaux:* 1 fragment de fémur d'un gallinacé. Les 30 fragments indéterminables sont pour la plupart des éclats d'os.

1963, I c: 17 pièces d'os, dont 14 déterminables.

*Bœuf:* 3 fragments mandibule, 1 fragment omoplate, 1 fragment radius, 1 fragment tibia, 2 fragments métapode (l'un en est presque entier), 5 fragments de côtes.

Les fragments identifiés ont fort probablement appartenu à un individu adulte.

**Hutte 21** (cendrier): 19 pièces, dont 9 déterminables.

*Bœuf:* 1 fragment mandibule, 2 dents et 1 fragment de côte – le tout d'un individu adulte.

*Porc:* 1 dent, 1 fragment omoplate et 1 vertèbre – d'un individu jeune.

*Oiseaux:* 1 radius et 1 fragment d'un os coxal provenant d'un gallinacé de petite taille.

**Hutte 22:** 34 pièces d'os dont 18 déterminables.

*Bœuf:* 1 fragment radius, 1 petit fragment cubitus, 1 fragment astragale, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 1 phalange 2<sup>e</sup>, 1 phalange 3<sup>e</sup>; le tout d'un individu adulte.

*Ovicapris:* un seul fragment de mandibule d'un individu adulte.

*Porc:* 2 fragments de crâne, 1 fragment mandibule, 1 fragment omoplate, 1 fragment humérus, 1 fragment fémur, 1 fragment tibia, 1 fragment côte – le tout d'un individu adulte.

*Cheval:* 1 fragment tibia et 1 astragale – d'un individu adulte.

*Oiseaux:* 1 fragment synsacrum d'un gallinacé.

**Hutte 26:** 89 pièces, dont 44 déterminables et 45 éclats d'os indéterminables.

*Bœuf:* 4 dents, 2 fragments de vertèbre, 4 fragments de côtes, 1 fragment humérus, 1 fragment tibia, 1 fragment calcaneum, 1 astragale, 2 fragments métapode, 1 fragment centrotarse, 1 os basipode, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 2 phalange 2<sup>e</sup>; le tout d'un individu adulte.

*Ovicapris:* 3 fragments de dents d'un individu adulte.

*Porc:* 3 petits fragments de défense, 1 fragment calcaneum, 1 astragale, 1 métapode, 1 phalange 1<sup>re</sup> et 1 fragment de côte. Les pièces ont appartenu à deux individus.

*Chien*: 3 fragments de crâne et 3 petits fragments de maxillaire supérieur, sans dents, ayant sûrement appartenu à un seul individu.

*Oiseaux*: 1 fragment d'omoplate d'un gallinacé.

**Hutte 27**: 197 pièces dont 74 déterminables.

*Bœuf*: 1 petit fragment de crâne, 4 dents, 3 fragments omoplate, 4 fragments radius, 1 fragment cubitus, 2 petits fragments d'os coxal, 1 fragment tibia, 4 calcaneums fragmentés, 1 fragment métapode, 1 phalange 2<sup>e</sup>, 1 os basipode, 1 fragment vertèbre, 6 fragments de côtes. Le tout provient d'au moins 4 individus adultes.

*Ovicaprin*: 2 fragments crâne, 3 fragments mandibule, 13 dents fragmentées, 1 fragment maxillaire supérieur, 1 fragment omoplate, 2 fragments radius, 1 fragment tibia. Il s'agit d'au moins 2 individus adultes.

*Porc*: 1 fragment maxillaire supérieur, 1 fragment mandibule, 11 dents (dont quelques-unes fragmentées), 2 fragments omoplate, 2 fragments tibia, 1 phalange 2<sup>e</sup>, 2 fragments de côtes, 1 fragment vertèbre. Très probablement un seul individu.

Eclat d'os indéterminables – env. 120.

**Hutte 28**: 52 pièces d'os dont 32 déterminables.

*Bœuf*: 2 fragments mandibule, 2 dents fragmentées, 2 fragments omoplate, 1 petit fragment humérus, 1 fragment cubitus, 1 fragment tibia, 1 astragale, 3 os basipodes, 2 phalanges 1<sup>re</sup>, 3 fragments de côtes. Sûrement un individu adulte. À relever les traces de feu (1 os basipode calciné).

*Ovicaprin*: 2 fragments de dents définitives.

*Porc*: 1 très petit fragment de maxillaire supérieur, 1 fragment de défense + 2 incisives, 2 fragments omoplate, 1 fragment humérus, 1 fragment radius, 1 petit fragment cubitus, 2 fragments métapodes. Au moins deux individus: un jeune et un adulte.

*Cheval*: 1 petit fragment de fémur.

**Hutte 29**: 41 pièces d'os, dont 18 déterminables et 23 éclats indéterminables.

*Bœuf*: 1 dent fragmentée, 3 fragments métapodes, 2 astragales (1 entier et 1 fragmenté), 2 fragments de phalange 1<sup>re</sup>, 4 fragments de côtes. Un individu adulte.

*Ovicaprin*: 2 fragments de dents.

*Porc*: 2 petits fragments de maxillaire supérieur, 1 fragment mandibule, 1 fragment de phalange 3<sup>e</sup>. Un seul individu.

**Hutte 30**: 159 pièces, dont 69 déterminables.

*Bœuf*: 6 dents, 2 fragments mandibule, 2 fragments omoplate, 2 fragments radius, 3 fragments fémur, 3 fragments tibia, 1 métapode, 2 os basipodes, 1 astragale, 1 phalange 3<sup>e</sup>, 5 fragments vertèbres, 5 fragments de côtes. La morphologie de ces os montre qu'ils proviennent d'au moins 2 individus: un âgé, un adulte.

*Porc*: 4 fragments mandibule, 3 fragments maxillaire supérieur, 9 fragments dents, 2 fragments omoplate, 1 fragment radius, 1 fragment métapode, 2 fragments de côtes. Deux individus.

*Cheval*: 1 seule dent de dentition définitive.

On a outre constaté dans hutte la présence de la souris (1 crâne, 1 dent, 1 os coxal, 2 fémurs, 2 tibias et 1 péroné). La structure de ces os prouve que la souris a pénétré beaucoup plus tard dans la hutte concernée.

*Oiseaux*: 1 petit fragment d'humérus, 2 fragments radius et 1 fragment fémur, provenant d'un gallinacé de petit taille.

Le matériel indéterminable est formé pour la plupart de petits éclats d'os.

**Hutte 31**: total 250 pièces d'os, dont 187 déterminables.

*Bœuf*: 63 petits fragments des os du crâne, 2 fragments de corne, 5 fragments maxillaire supérieur, 6 fragments mandibule, 11 dents, 6 fragments humérus, 3 fragments radius, 2 petits fragments cubitus, 2 fragments tibia, 5 petits fragments métapode, deux phalanges n° 1, 4 phalanges n° 2, 3 fragments vertèbres, 1 fragment de côte. Au moins 3 individus adultes.

*Ovicaprin*: 1 fragment corne, 2 petits fragments mandibule, 12 dents, 2 petits fragments métapodes – le tout provient d'un individu adulte.

*Porc*: 2 petits fragments de crâne, 4 fragments maxillaire supérieur (dont une symphyse maxillaire), 12 petits fragments de mandibule, 14 dents, 1 fragment radius, 1 fragment de la première phalange, 1 vertèbre (axis). Au moins 3 individus, dont 1 très jeune.

*Chevreuil*: 13 petits fragments de cornes et 1 fragment radius – d'un seul individu.

*Chien*: 1 crâne fragmenté et 4 dents d'un individu de taille moyenne.

**Hutte 32**: total 41 pièces, dont 16 déterminables.

*Bœuf*: 1 dent, 3 petits fragments de côtes, 2 fragments vertèbres, 1 fragment petit radius, 1 fragment calcaneum, 1 phalange 2<sup>e</sup>. Un seul individu adulte.

*Ovicaprin*: 1 seule dent d'individu adulte.

*Porc*: 1 dent, 1 fragment radius, 3 fragments de côtes provenant d'un individu jeune.

*Sanglier*: 1 défense d'individu adulte.

Il reste 25 éclats d'os indéterminables.

**Hutte 33**: total 371 pièces, dont 182 déterminables.

*Rongeurs: castor*: 1 dent; *souris*: 5 petits fragments de crâne, 2 petits fragments de maxillaire supérieur, 2 fragments mandibule, 8 petits fragments de dents, 1 fragment omoplate, 1 fragment humérus, 2 cubitus, 3 vertèbres et 1 côte. On a affaire à un seul individu qui a pénétré dans la hutte plus tard.

*Chien*: 2 fragments humérus et 1 fragment de radius – un individu adulte.

*Bœuf*: 6 fragments de cornes, 3 fragments mandibule, 11 dents, 4 fragments vertèbres, 13 fragments de côtes, 1 fragment omoplate, 4 fragments humérus, 1 fragment radius, 2 fragments os coxal, 3 fragments fémur, 2 rotules, 3 fragments tibia, 5 fragments métapodes (1 métapode entier), un calcaneum, 2 astragales, 6 fragments 1<sup>re</sup>, 3 phalanges 2<sup>e</sup>, 1 phalange 3<sup>e</sup>, 2 os basipodes; au moins 3 individus adultes.

*Ovicaprin*: 2 fragments cornes, 2 fragments mandibule, 5 dents, 1 fragment radius, 2 fragments métapodes, 1 phalange 1<sup>re</sup>; il s'agit fort probablement de 2 individus adultes.

*Porc*: 6 petits fragments de crâne, 6 fragments petits de maxillaire supérieur, 11 petits fragments mandibule, 16 fragments dents, 3 fragments omoplate, 6 petits fragments humérus, 1 fragment radius, 2 fragments fémur, 2 fragments tibia, 1 fragment métapode, 1 phalange 3<sup>e</sup>, 3 fragments de côte; au moins 2 individus dont un adulte et d'autre assez jeune.

*Cheval*: 1 fragment fémur, 1 fragment incisive – un individu adulte.

*Cerf*: 2 fragments cornes, 1 dent, 1 phalange 1<sup>re</sup> – un individu adulte.

*Chevreuil*: 1 fragment mandibule et 1 dent d'un individu adulte.

Le matériel indéterminable est extrêmement fragmenté, pour la plupart des éclats d'os.

**Hutte 34:** total 10 pièces, dont 4 déterminables, à savoir: 1 dent d'un porc adulte, 1 fragment d'une dent, 1 fragment d'os coxal et 1 phalange 1<sup>re</sup> lesquels proviennent d'un cheval adulte.

**Hutte 35:** sur les 246 pièces au total 142 sont déterminables.

*Rongeurs:* 1 fragment de mandibule d'une souris qui est sans doute entrée plus tard dans la hutte.

*Bœuf:* 1 petit fragment de mandibule, 1 dent, 4 fragments très petits d'omoplate, 1 fragment humérus, 1 fragment radius, 2 fragments os coxal, 1 fragment calcaneum, 1 astragale, 3 fragments métapode, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 1 fragment phalange 2<sup>e</sup>, 2 phalange 3<sup>e</sup>, 4 fragments vertèbres, 21 fragments côtes; un seul individu adulte, fort probablement.

*Ovicaprin:* 3 dents, 1 fragment fémur, 1 fragment tibia – d'un individu adulte.

*Porc:* 3 fragments crâne, 1 fragment maxillaire supérieur, 1 fragment mandibule, 6 fragments dents, 4 fragments omoplate, 7 petits fragments humérus, 1 radius, 4 fragments cubitus, 1 fragment os coxal, 2 fragments fémur, 1 fragment tibia, 2 fragments calcaneus 5 fragments métapode, 3 phalanges 1<sup>re</sup>, 3 vertèbres, 29 fragments côtes. Il s'agit d'au moins trois individus, dont un très jeune et un autre sûrement adulte.

*Cheval:* 1 seule dent fragmentée.

*Cerf:* 8 fragments très petits de cornes ayant appartenu probablement à un seul individu.

*Oiseaux:* 1 fragment synsacrum, 1 fragment humérus, 1 cubitus, 1 fragment d'os coxal, 2 tibias, 2 tarso-métatarsiens, 2 fragments indéterminables. Le tout provient d'un gallinacé jeune.

Dans cette hutte on a constaté des traces de feu (de très petits fragments d'os incinérés)

**Hutte 36:** sur le total de 65 fragments, 17 sont déterminables.

*Bœuf:* 1 fragment mandibule, 4 dents fragmentées, 2 petits fragments d'omoplate, 1 fragment humérus, 1 fragment d'os coxal, 1 astragale fragmenté, 1 petit fragment métapode, 1 fragment de 1<sup>re</sup> phalange, 1 fragment de 2<sup>e</sup> phalange, 3 fragments vertèbres. Il s'agit fort probablement d'un seul individu.

*Cheval:* une 2<sup>e</sup> phalange.

Des éclats indéterminables.

**Hutte 37:** total 310 pièces, dont 175 déterminables.

*Bœuf:* 24 menus fragments des os crâniens, 4 fragments mandibule, 12 dents, 9 fragments omoplate, 5 fragments humérus, 1 fragment radius, 1 très petit fragment d'os coxal, 1 fragment fémur, 4 fragments tibia, 1 astragale, 3 calcaneus, 4 fragments métapode, 1 os basipode, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 1 phalange 2<sup>e</sup>, 1 phalange 3<sup>e</sup>, 8 fragments de vertèbres, 20 fragments de côtes. Ces pièces proviennent d'au moins 3 individus, dont 2 adulte et un très jeune.

*Ovicaprin:* 1 fragment de corne, 2 fragments mandibule, 2 dents, 1 fragment radius, 1 fragment cubitus, 1 fragment calcaneum, 1 fragment tibia. Fort probablement on a affaire à un seul individu adulte.

*Porc:* 5 fragments maxillaire supérieur, 12 petits fragments mandibule, 2 fragments symphyse mandibulaire, 27 dents (dont quelques-unes fragmentées), 2 fragments humérus, 2 fragments radius, 1 fragment tibia. Ces fragments proviennent d'au moins 3 individus, dont un certainement très jeune.

*Cheval:* rien qu'une dent.

*Chien:* 2 fragments mandibule et 6 dents, d'un individu adulte.

*Oiseaux:* 1 fragment radius d'un gallinacé.

Les 137 pièces indéterminables sont pour la plupart des éclats d'os, parfois très petits.

**Hutte 38:** total 229 pièces, dont 119 déterminables.

*Bœuf:* 2 fragments maxillaire supérieur, 7 petits fragments mandibule, 14 dents, 2 fragments omoplate, 2 fragments humérus, 2 fragments os coxal, 2 astragals, 5 métapodes (un entier et 4 fragmentés), 1 os basipode, 3 phalanges 1<sup>re</sup>, 12 fragments côtes, 4 fragments vertèbres. Au moins 2 individus, en adulte, un jeune.

*Ovicaprin:* 1 fragment crâne, 1 fragment corne, 3 fragments mandibule, 10 dents, 1 fragment omoplate, 3 fragments tibia, 1 astragale, 1 fragment côte. Deux individus adulte.

*Porc:* 7 fragments maxillaire supérieur, 6 petits fragments mandibule, 2 symphyses mandibulaires, 13 dents, 2 fragments omoplate, 3 fragments humérus, 3 fragments radius, 3 fragments métapode, 1 fragment vertèbre. Au moins 3 individus.

*Oiseaux:* 1 humérus et 1 tarso-métatarsaire d'un gallinacé de petite taille.

Les 110 pièces indéterminables sont pour la plupart des éclats d'os.

**Hutte 39:** total 65 pièces, dont 24 déterminables.

*Bœuf:* 3 petits fragments mandibule, 1 dent, 1 fragment os coxal, 1 fragment tibia, 1 os basipode, 2 fragments métapode, 1 fragment 1<sup>re</sup> phalange, une 2<sup>e</sup> phalange, 1 fragment vertèbre, 5 fragments côtes. Fort probablement un individu adulte.

*Ovicaprin:* 1 seule dent.

*Porc:* 2 fragments calcaneum et 3 métapodes ayant appartenu à au moins 2 individus: un jeune et un adulte.

*Chevreuil:* 1 radius d'un individu adulte.

Parmi les éclats indéterminables, quelques-uns sont calcinés.

**Hutte 40:** total 196 pièces, dont 84 déterminables.

*Bœuf:* 1 fragment crâne, 9 petits fragments mandibule, 11 dents, 2 fragments omoplate, 5 fragments humérus, 2 fragments radius, 1 fragment cubitus, 5 petits fragments os coxal, 2 fragments fémur, 1 centro-tarse, 3 astragals, 3 fragments métapode, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 5 fragments vertèbres, 1 fragment côte. Trois individus adulte au moins.

*Ovicaprin:* 4 fragments mandibule, 4 dents, 1 fragment humérus, 1 astragale, 1 calcaneum, 1 fragment côte, 1 fragment vertèbre. Très probablement 2 individus: un adulte et un jeune.

*Porc:* 1 fragment maxillaire supérieur, 7 petits fragments mandibule, 1 fragment symphyse mandibulaire, 3 dents, 2 fragments omoplate, 1 fragment radius. Au moins 2 individus: un jeune et un adulte.

*Cheval:* 1 fragment tibia, 1 fragment calcaneum, 1 astragale – d'un individu adulte.

*Chien:* 1 cubitus d'individu adulte.

Le reste – de petits éclats d'os, pour la plupart.

**Hutte 42:** total 60 pièces, dont 20 déterminables.

*Bœuf:* 2 fragments dents, 1 fragment humérus, 1 petit fragment fémur, 1 fragment métatarsaire, 2 phalanges 2<sup>e</sup>, 1 fragment côte – d'un individu jeune.

*Ovicaprins*: 1 fragment métapode d'un individu adulte.

*Porc*: 2 fragments dents, 4 radius, 2 cubitus, 1 fragment os coxal, 2 fragments vertèbres, 1 fragment côte. Ces pièces proviennent de 4 individus, dont 3 jeune et 1 très jeune.

*Oiseaux*: 1 fragment humérus d'un gallinacé de petite taille.

Les 40 fragments indéterminables sont dans leur majorité des éclats d'os.

**Hutte 43**: total 69 pièces, dont 22 déterminables.

*Bœuf*: 1 fragment mandibule, 11 dents isolées, 1 fragment métapode, 1 fragment sacrum. Un individu adulte.

*Porc*: 1 fragment maxillaire supérieur, 1 fragment os coxal, 1 fragment métapode, 2 fragments côtes, 3 fragments vertèbres. Il s'agit d'au moins 2 individus, un jeune et un adulte.

On compte 47 éclats d'os indéterminables.

**Hutte 44**: total 52 pièces, dont 17 déterminables.

*Bœuf*: 1 fragment mandibule, 3 dents fragmentées, 3 petits fragments omoplate, 1 fragment radius, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 1 phalange 2<sup>e</sup>, 1 fragment vertèbre – le tout d'un individu adulte.

*Porc*: 1 dent, 1 fragment côte et 4 vertèbres d'un individu adulte.

**Hutte 45**: total 70 pièces, dont 30 déterminables.

*Bœuf*: 1 fragment mandibule, 2 dents, 1 fragment omoplate, 3 fragments cubitus, 3 os basipode, 5 fragments métapode, 3 fragments vertèbres. Un seul individu adulte, paraît-il.

*Ovicaprins*: 2 dents de la dentition définitive.

*Porc*: 4 petits mandibules, 2 dents, 2 fragments humérus, 1 fragment os coxal, 1 vertèbre – d'un individu adulte.

**Hutte 46**: total 86 pièces, dont 36 déterminables.

*Bœuf*: 4 fragments cornes, 1 fragment mandibule, 2 fragments humérus, 1 fragment radius, 1 fragment tibia, 1 rotule, 1 astragale, 1 fragment centro-tarse, 1 os basipode, 1 fragment métapode, 2 fragments vertèbres. Très probablement un individu adulte.

*Ovicaprins*: 4 dents, 1 fragment radius, 1 fragment métapode d'un individu adulte.

*Porc*: 1 fragment maxillaire supérieur, 1 dent, 4 fragments omoplate, 2 fragments humérus, 1 fragment cubitus, 1 fragment tibia, 1 fragment calcaneum. Très probablement 2 individus, dont un certainement jeune.

*Cheval*: 1 fragment métapode.

**Hutte 47**: total 38 pièces: 8 déterminables et 30 menus éclats d'os.

*Bœuf*: 2 fragments os coxal, 1 fragment tibia, 1 fragment métapode, 1 astragale, 2 fragments côtes – d'un individu adulte.

*Porc*: 1 dent de la dentition définitive.

**Hutte 48**: total 6 pièces, dont 4 déterminables, à savoir: 1 fragment mandibule, 1 fragment tibia, 1 fragment vertèbre d'un bœuf adulte et 1 fragment mandibule d'un porc jeune.

**Hutte 49**: total 47 pièces, dont 27 déterminables.

*Bœuf*: 1 incisive, 1 fragment tibia, 1 astragale, 1 centro-tarse, 1 fragment métapode, 1 fragment côte – tout provient d'un individu adulte.

*Ovicaprins*: 2 fragments cornes et 1 dent d'un individu adulte.

*Porc*: 3 dents, 1 fragment mandibule, 1 fragment humérus, 1 fragment os coxal, 1 rotule, 2 métapodes, 1 phalange 2<sup>e</sup>, 2 fragments vertèbres, 5 fragments côtes. Un individu adulte, fort probablement.

La hutte a également livré un fémur d'un souris.

**Hutte 50**: total 142 pièces, dont 82 déterminables.

*Bœuf*: 1 petit fragment maxillaire supérieur, 2 fragments mandibule, 3 dents, 2 fragments omoplate, 2 fragments radius, 1 fragment cubitus, 1 fragment fémur, 2 petits fragments tibia, 3 fragments métapode, 2 fragments astragales, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 1 phalange 2<sup>e</sup>, 2 fragments de 3<sup>e</sup> phalange, 5 fragments côtes, 1 fragment vertèbre. Le tout, d'un individu adulte.

*Ovicaprins*: 6 fragments petits de mandibule, 11 dents, 2 fragments crâne, 1 petit fragment radius. Tout cela provient d'un individu adulte.

*Porc*: 1 fragment crâne, 2 fragments maxillaire supérieur, 2 fragments symphyse, 5 fragments petits mandibule, 9 dents fragmentées, 3 fragments omoplate, 1 fragment cubitus, 1 fragment os coxal. Au moins deux individus.

*Cheval*: 1 astragale, 1 calcaneum, 1 phalange 3<sup>e</sup> – d'un individu adulte.

*Cerf*: 2 fragments de corne.

*Rongeurs*: 1 os coxal et 1 fémur de souris, ainsi qu'une dent de castor.

**Hutte 52**: total 70 pièces, dont 20 déterminables.

*Bœuf*: 1 petit fragment crâne, 1 fragment mandibule, 1 dent, 1 fragment omoplate, 1 astragale, 1 fragment métapode, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 1 phalange 2<sup>e</sup>, 1 fragment côte, appartenant à un individu adulte.

*Ovicaprins*: 1 fragment omoplate, 2 fragments humérus, 1 fragment tibia, 1 fragment astragale, 1 petit fragment d'une 1<sup>re</sup> phalange, le tout provenant d'un individu adulte.

*Porc*: 1 petit fragment crâne, 1 fragment mandibule, 1 dent – un individu jeune.

*Cerf*: 1 fragment mandibule et 1 fragment humérus d'un individu adulte.

Le reste, ce sont des éclats d'os extrêmement fragmentés.

**Hutte 53**: total 21 pièces, 13 déterminables et 8 éclats d'os.

*Bœuf*: 1 fragment dent, 1 fragment radius et 1 astragale d'un individu adulte.

*Ovicaprins*: 1 dent, 1 fragment métapode et 1 astragale d'un individu adulte.

*Porc*: 1 petit fragment crâne, 1 fragment symphyse mandibulaire, 2 fragments vertèbre – individu adulte.

*Cerf*: 3 petits fragments de cornes.

**Hutte 55**: total 71 pièces, dont 31 déterminables.

*Bœuf*: 4 petits fragments omoplate, 1 fragment radius, 2 fragments cubitus, 1 fragment fémur, 2 fragments tibia, 1 fragment calcaneum, 1 centro-tarse, 2 fragments métapode, 3 fragments phalange 1<sup>re</sup>, 1 phalange 2<sup>e</sup>, 1 fragment vertèbre. Fort probablement 1 individu jeune.

*Ovicaprins*: 1 petit fragment crâne, 1 fragment mandibule, 1 dent, 2 fragments omoplate, 1 fragment cubitus, 2 fragments tibia, 1 fragment métapode – d'un individu adulte.

*Porc*: 1 fragment mandibule et 2 fragments omoplate d'un jeune individu.

Le matériel indéterminable est formé surtout d'éclats d'os.

**Hutte 56:** total 18 os, dont 6 déterminables et 12 éclats.

**Bœuf:** 1 fragment vertèbre, 1 phalange 2<sup>e</sup>.

**Ovicaprin:** 1 fragment métapode d'un individu adulte.

**Porc:** 1 petit fragment mandibule et 2 petits fragments de dent d'un individu adulte.

**Hutte 57:** total 243 pièces, rien que 113 déterminables.

**Bœuf:** 10 petits fragments des os du neurocrâne, 7 fragments très petits de mandibule, 13 dents, 3 fragments omoplate, 1 fragment humérus, 4 fragments radius, 2 fragments cubitus, 4 fragments os coxal, 3 fragments fémur, 5 fragments tibia, 6 fragments métapode, 1 calcanéum, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 2 phalange 2<sup>e</sup>, 5 fragments vertèbres. Tout provient d'au moins 3 individus, dont un sûrement jeune.

**Ovicaprin:** 2 fragments mandibule, 7 dents, 1 fragment radius, 2 fragments tibia, 1 fragment métapode. Il s'agit d'un individu adulte.

**Porc:** 1 petit fragment neurocrâne, 2 fragments mandibule, 2 fragments symphyse mandibulaire, 13 dents, 4 petits fragments omoplate, 1 fragment humérus, 1 fragment cubitus, 1 fragment tibia. Il y a eu au moins 3 individus, dont un jeune et 2 adulte.

**Cheval:** 3 dents et 1 phalange 1<sup>re</sup> d'un adulte.

**Oiseaux:** 1 fragment coracoïde, 1 fragment radius et 1 fragment tarso-métatarsaire d'un gallinacé très probablement.

**Surface B:** total 15 os, dont 10 éclats indéterminables.

**Bœuf:** 1 fragment calcanéum et 1 fragment vertèbre.

**Porc:** 1 fragment maxillaire supérieur.

**Cerf:** 1 fragment radius.

**Chien:** 1 fragment maxillaire supérieur.

**Hutte 58:** total 24 pièces, dont 10 éclats d'os.

**Bœuf:** 1 fragment mandibule, 5 dents fragmentées, 1 os basipode, 1 fragment côte, le tout provenant d'un individu adulte.

**Porc:** 3 fragments dents de dentition définitive.

**Cheval:** 1 dent, 1 fragment radius, 1 fragment tibia d'un individu adulte.

**Hutte 59:** total 83 pièces, dont 33 déterminables.

**Bœuf:** 5 fragments mandibule, 4 dents, 2 fragments humérus, 1 fragment radius, 1 fragment métapode, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 6 fragments vertèbres, 2 fragments côtes. Il y a eu au moins 3 individus adultes.

**Porc:** 1 fragment maxillaire supérieur, 1 fragment mandibule, 4 fragments omoplate, 2 fragments humérus, 1 fragment tibia, 1 astragale. Au moins 2 individus, dont un très jeune.

**Oiseaux:** 1 fragment humérus de gallinacé.

**Hutte 60:** sur les 136 fragments d'os, 56 déterminables.

**Bœuf:** 4 fragments de cornes, 4 fragments mandibule, 11 dents, 3 fragments omoplate, 1 fragment cubitus, 3 fragments os coxal, 3 fragments fémur, 2 fragments tibia, 1 astragale, 1 centro-tarse, 3 os basipodes, 1 métapode, entier et 4 petits fragments métapode, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 2 fragments vertèbres, 3 fragments côtes. Il s'agit, avec beaucoup de probabilité, d'au moins 2 individus adultes.

**Ovicaprin:** 2 fragments mandibule, 1 fragment dent, 1 fragment omoplate provenant d'au moins 2 individus. dont un vieux, l'autre jeune.

**Porc:** 1 petit fragment neurocrâne et 1 phalange 3<sup>e</sup> d'un individu adulte.

**Cheval:** 1 dent d'individu adulte.

**Chien:** 1 fragment mandibule d'un individu adulte.

Le matériel indéterminable est à l'état d'extrême émiettement.

**Hutte 61:** total 69 pièces, dont 31 déterminables.

**Bœuf:** 1 fragment mandibule, 4 dents, 1 fragment radius, 1 fragment tibia, 1 fragment côte, provenant d'un individu adulte.

**Porc:** 5 fragments mandibule, 3 fragments dents, 1 fragment omoplate, 2 fragments humérus, 1 fragment tibia, 3 fragments côtes, 6 fragments vertèbres, provenant d'au moins 3 individus, dont un certainement jeune.

**Oiseau:** 1 fragment omoplate et 1 fragment tibia d'un gallinacé.

**Hutte 62:** total 906 pièces, dont 586 déterminables.

**Bœuf:** 31 petits fragments des os du neurocrâne, 4 fragments cornes, 32 fragments mandibule, 8 fragments maxillaire supérieur, 33 dents, 15 fragments omoplate, 11 fragments humérus, 7 fragments radius, 5 fragments cubitus, 15 petits fragments os coxal, 9 fragments fémur, 1 rotule, 8 fragments tibia, 10 astragales, 9 fragments calcanéum, 5 centro-tarses, 17 os basipodes (de l'articulation), 31 fragments métapodes, 22 phalanges 1<sup>re</sup>, 18 phalanges 2<sup>e</sup>, 39 fragments vertèbres, 68 fragments côtes. Le tout provient d'au moins 8 individus, dont certainement 2 individus jeunes.

**Ovicaprin:** 3 petits fragments de neurocrâne, 1 fragment maxillaire supérieur, 13 petits fragments mandibule, 9 dents, 4 fragments omoplate, 2 fragments humérus, 1 fragment radius, 1 fragment os coxal, 6 fragments tibia, 1 astragale, 3 fragments métapodes, 4 fragments côtes. Il y a eu au moins 3 individus adultes.

**Porc:** 8 fragments maxillaire supérieur, 1 fragment symphyse maxillaire, 19 petits fragments mandibule, 8 fragments symphyse mandibulaire, 22 dents, 9 fragments omoplate, 7 fragments humérus, 2 fragments radius, 6 cubitus, 5 fragments os coxal, 1 fragment fémur, 6 fragments tibia, 2 astragales, 1 calcanéum, 2 métapodes, 2 phalanges 2<sup>e</sup>, 5 fragments vertèbres, 2 fragments côtes. Il s'agit d'au moins 8 individus, dont 4 jeunes.

**Cheval:** 1 fragment mandibule, 1 dent, 1 fragment omoplate, 1 fragment humérus, 1 fragment radius, 1 fragment os coxal, 4 fragments fémur, 1 fragment tibia, 1 phalange 2<sup>e</sup>, 1 phalange 3<sup>e</sup>. Toutes ces pièces proviennent d'un individu adulte.

**Cerf:** 1 fragment corne.

Dans cette hutte on a encore identifié 1 fémur, 1 tibia et le péroné d'une souris beaucoup plus récemment entrée là.

**Oiseaux:** 1 coracoïde et 1 humérus d'un gallinacé.

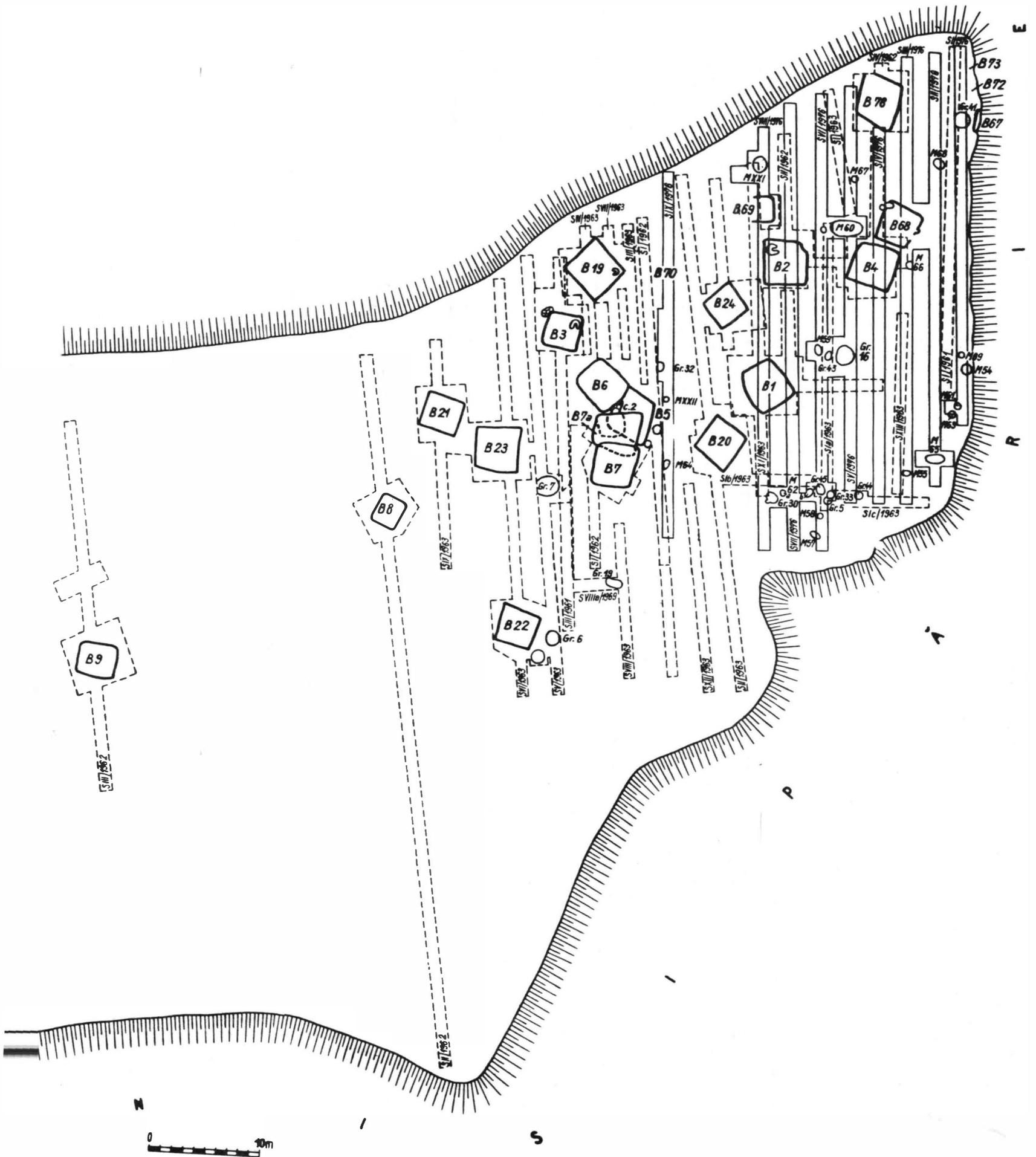
**Hutte 63:** total 132 pièces, dont 72 déterminables.

**Bœuf:** 2 fragments mandibule, 3 dents fragmentées, 1 fragment cubitus, 1 fragment os coxal, 1 fragment calcanéum, 1 fragment astragale, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 2 fragments vertèbres, 2 fragments côtes - d'un individu adulte.

**Ovicaprin:** 3 petits fragments mandibule, 9 dents, 2 fragments humérus, 2 fragments radius, 4 fragments fémur, 1 fragment calcanéum, 2 fragments métapode, 5 fragments vertèbres, 1 fragment côte. Ces pièces proviennent d'au moins 2 individus, dont 1 certainement jeune.

**Porc:** 4 fragments des os du neurocrâne, 2 petits fragments maxillaire supérieur, 4 petits fragments mandibule, 4 dents, 1 fragment humérus, 3 fragments fémur, 2 fragments tibia, 8 fragments vertèbres, provenant d'au moins 2 individus.





BRATEI - AȘEZAREA I

Le matériel indéterminable est très fragmenté.

**Hutte 64:** total 40 os, dont 15 déterminables et 25 éclats d'os.

*Bœuf:* 1 fragment corne, 2 fragments mandibule, 2 dents, 2 fragments vertèbres, 1 fragment côte – d'un individu adulte.

*Ovicaprin:* rien qu'un petit fragment de métapode d'un individu adulte.

*Porc:* 2 fragments mandibule, 1 dent, 1 fragment omoplate, 2 fragments os coxal. Ces pièces proviennent d'au moins 2 individus, dont un était jeune.

**Hutte 65:** total 166 pièces, dont 80 déterminables.

*Bœuf:* 15 éclats de corne, 8 dents fragmentées, 1 fragment omoplate, 2 fragments radius, 4 petits fragments os coxal, 1 fragment fémur, 3 fragments tibia, 1 astragale portant des traces de fcu, 1 centro-tarse, 3 fragments métapode, 1 calcaneum, 3 os basipodes, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 1 phalange 2<sup>e</sup>, 1 fragment 3<sup>e</sup> phalange, 5 fragments vertèbres, 14 fragments côtes. Ces os proviennent d'au moins 3 individus, dont un était très probablement jeune.

*Ovicaprin:* 1 petit fragment mandibule et 2 dents d'un individu adulte.

*Porc:* 4 fragments mandibule, 4 dents, 1 fragment humérus, 1 fragment cubitus, 1 fragment métapode. Il s'agit s'au moins 2 individus.

Dans cette hutte a été constatée aussi la présence d'un fragment de radius d'âne.

**Hutte 66:** total 181 pièces, dont 113 déterminables.

*Bœuf:* 20 menus fragments des os du neurocrâne, 2 fragments de corne, 2 fragments maxillaire supérieur, 2 mandibules, 8 dents, 1 radius, 4 fragments cubitus, 1 fémur, 1 fragment tibia, 1 os basipode, 2 fragments métapodes, 29 fragments vertèbres, 18 fragments côtes. Il s'agit de 2 individus adulte au moins.

*Ovicaprin:* 2 dents, 1 fragment tibia et 1 vertèbre d'un individu adulte.

*Porc:* 1 fragments maxillaire supérieur, 2 petits fragments mandibule, 6 dents fragmentées, 1 fragment radius, 1 fragment métapode, 1 phalange 1<sup>re</sup>, 1 vertèbre. Il s'agit là de deux individus au moins, dont un certainement jeune.

*Cheval:* 2 dents et 1 fragment cubitus d'un individu adulte.

*Chien:* 1 humérus d'un chien adulte de taille moyenne.

Le matériel indéterminable est fortement émietté.

**Hutte 77:** sur les 91 pièces, 41 sont déterminables.

*Bœuf:* 5 fragments mandibule, 10 dents, 1 fragment radius, 1 fragment cubitus, 1 os basepode, 1 phalange 2<sup>e</sup>, 2 fragments vertèbres, 2 fragments côtes. Au moins 3 individus adultes.

*Porc:* 3 fragments maxillaire supérieur, 10 dents, 1 fragment omoplate, 1 fragment de 1<sup>re</sup> phalange, 1 fragment côte. Au moins 2 individus.

*Cheval:* 2 fragments métapode d'un individu adulte.

Les 50 fragments indéterminables sont fort menus.

★

**Fosse 12:** on a trouvé là 4 pièces déterminables et 12 éclats d'os indéterminables. Il s'agit d'une incisive et d'une 3<sup>e</sup> phalange d'un bovin adulte et ensuite d'une dent et d'un fragment d'omoplate d'un porc jeune.

**Fosse 14:** avec 34 pièces, dont 16 déterminables.

*Bœuf:* 1 fragment orbite, 6 fragments dents, 1 fragment humérus, 1 calcaneum, 1 os basipode, 1 fragment vertèbre provenant d'un individu adulte.

*Porc:* 1 fragment symphyse maxillaire, 2 dents, 1 fragment humérus, 1 fragment radius d'un individu adulte.

**Fosses 21 et 22:** total 16 pièces, dont 8 déterminables.

*Bœuf:* 1 dent, 2 petits fragments mandibule, 1 fragment métapode d'un individu adulte.

*Ovicaprin:* 1 dent définitive.

*Porc:* 1 fragment humérus d'un individu adulte.

*Cheval:* 2 fragments dents.

**Fosse 24:** avec 118 pièces, dont 32 déterminables.

*Bœuf:* 2 fragments crâne, dont 1 porte une petite portion d'un corne, 1 petit fragment corne, 3 fragments mandibule, dont 1 ayant appartenu à un individu jeune, 5 dents, 1 fragment côte, 1 fragment calcaneum. Ces 18 pièces peuvent provenir de 2 individus au moins, l'un jeune, l'autre adulte.

*Porc:* 2 petits fragments crâne, 1 fragment mandibule sans m<sub>3</sub>, 3 fragments dents, 2 fragments métapode, 1 phalange 3<sup>e</sup>, 2 fragments côtes. Tout provient d'au moins 2 individus, l'un sûrement jeune.

*Cheval:* 1 métatarse entier d'un individu adulte.

*Oiseaux:* 1 fragment côte et 1 tarso-métatarse d'un individu de petite taille (gallinacé).

Les 86 pièces indéterminables sont pour la plupart des éclats d'os.

**Fosse 25:** on a trouvé ici 2 pièces déterminables et 3 éclats d'os. Ont été identifiés: 1 fragment de mandibule et 1 fragment de symphyse mandibulaire provenant d'un porc adulte.

**Fosse 27:** total 51 pièces, dont 21 déterminables.

*Bœuf:* 1 fragment maxillaire supérieur, 2 fragments mandibule, 4 dents, 1 petit fragment humérus, 2 fragments radius, 6 petits fragments métapode, 2 astragales, une 1<sup>re</sup> phalange. Il est très probable que ces pièces proviennent d'un seul individu adulte.

*Porc:* 1 fragment dent et 1 fragment tibia d'un individu adulte.

**Fosse 28:** total 33 pièces, dont 18 déterminables.

*Bœuf:* 2 fragments corne, 2 fragments mandibule, 1 dent, 1 fragment omoplate, 1 fragment os coxal, 1 fragment tibia, 2 fragments métapode. Au moins 2 individus, 1 adulte 1 jeune.

*Ovicaprin:* 2 dents fragmentées.

*Porc:* 1 fragment symphyse mandibulaire, 1 petit fragment mandibule, 4 fragments dents – d'un individu adulte.

**Fosse 29:** on a trouvé là 1 dent et 1 fragment d'humérus provenant d'un individu adulte de Bœuf; encore 1 dent et 1 fragment d'humérus d'un individu adulte de porc.

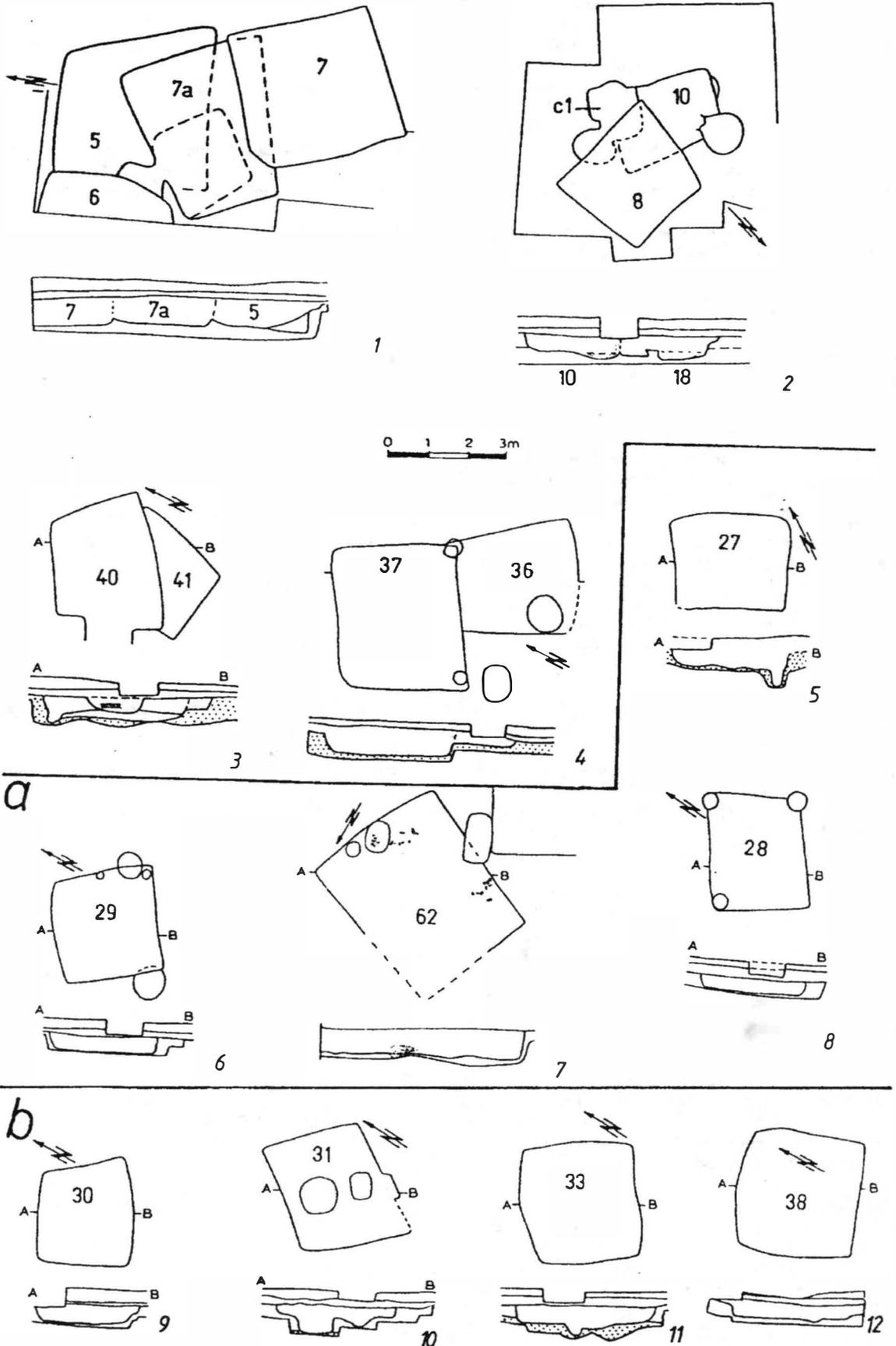


Fig. 2. Situations stratigraphiques: 1-4; 5-8 (h. a); 9-12 (h. b).

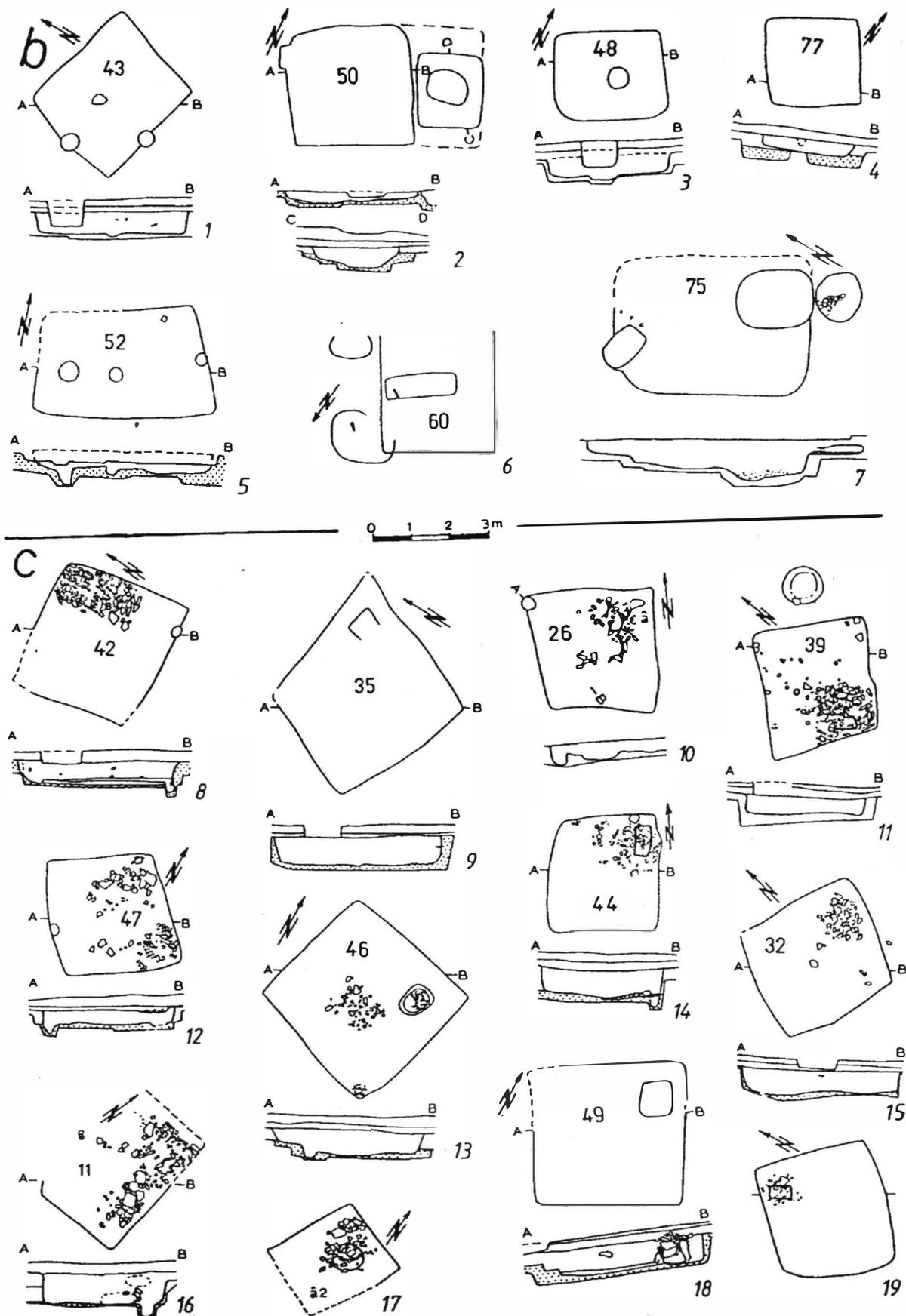


Fig. 3. 1-7 (h. b); 8-16; 18-19 (h. c); 17 âtre 2.

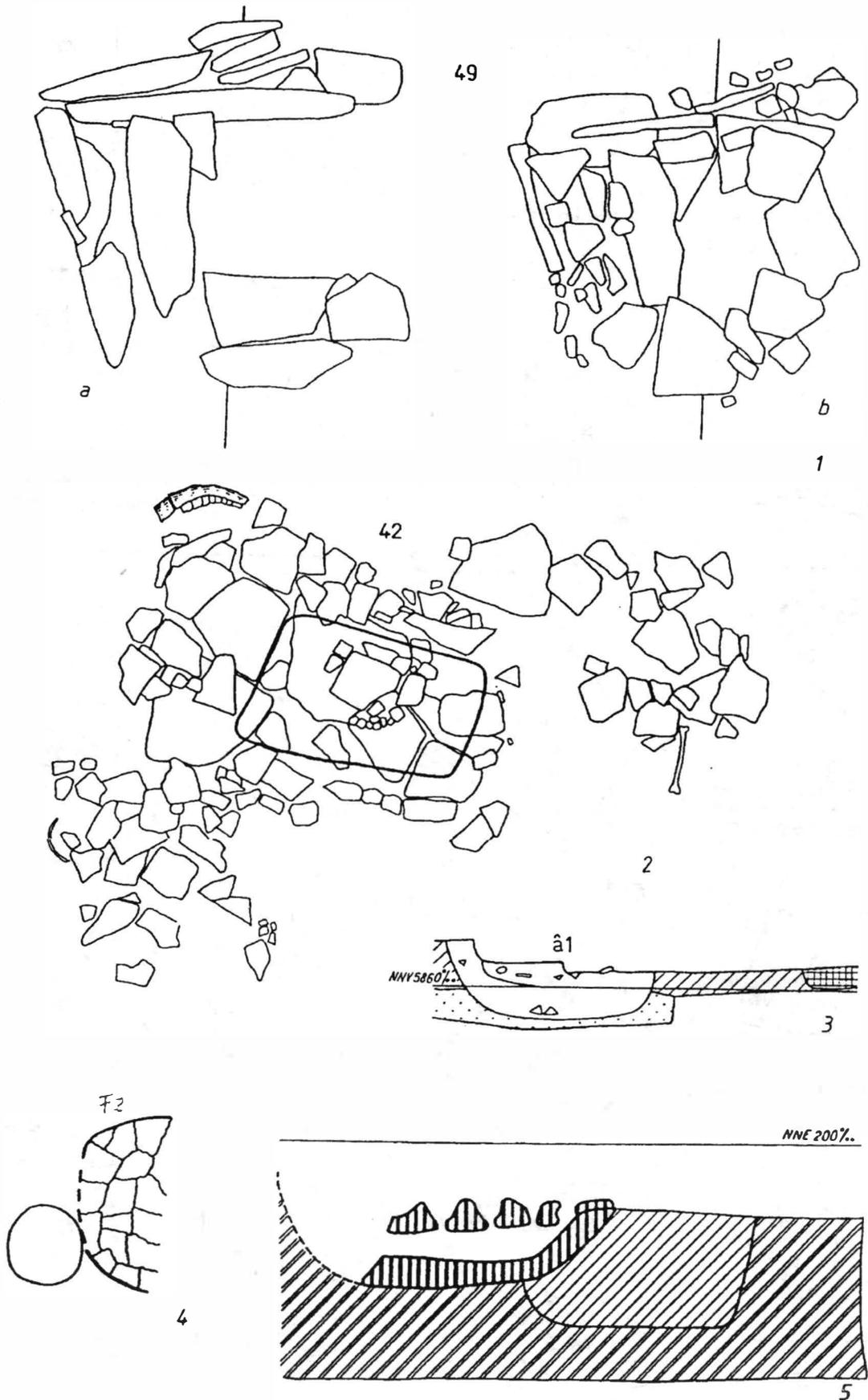


Fig. 4. Instalații de încălzire: 1 focar în piatră (h. 49); 2 âncă construită în piatră (h. 42); 3 âncă liberă; 4 four; 5 four pentru ceramică.

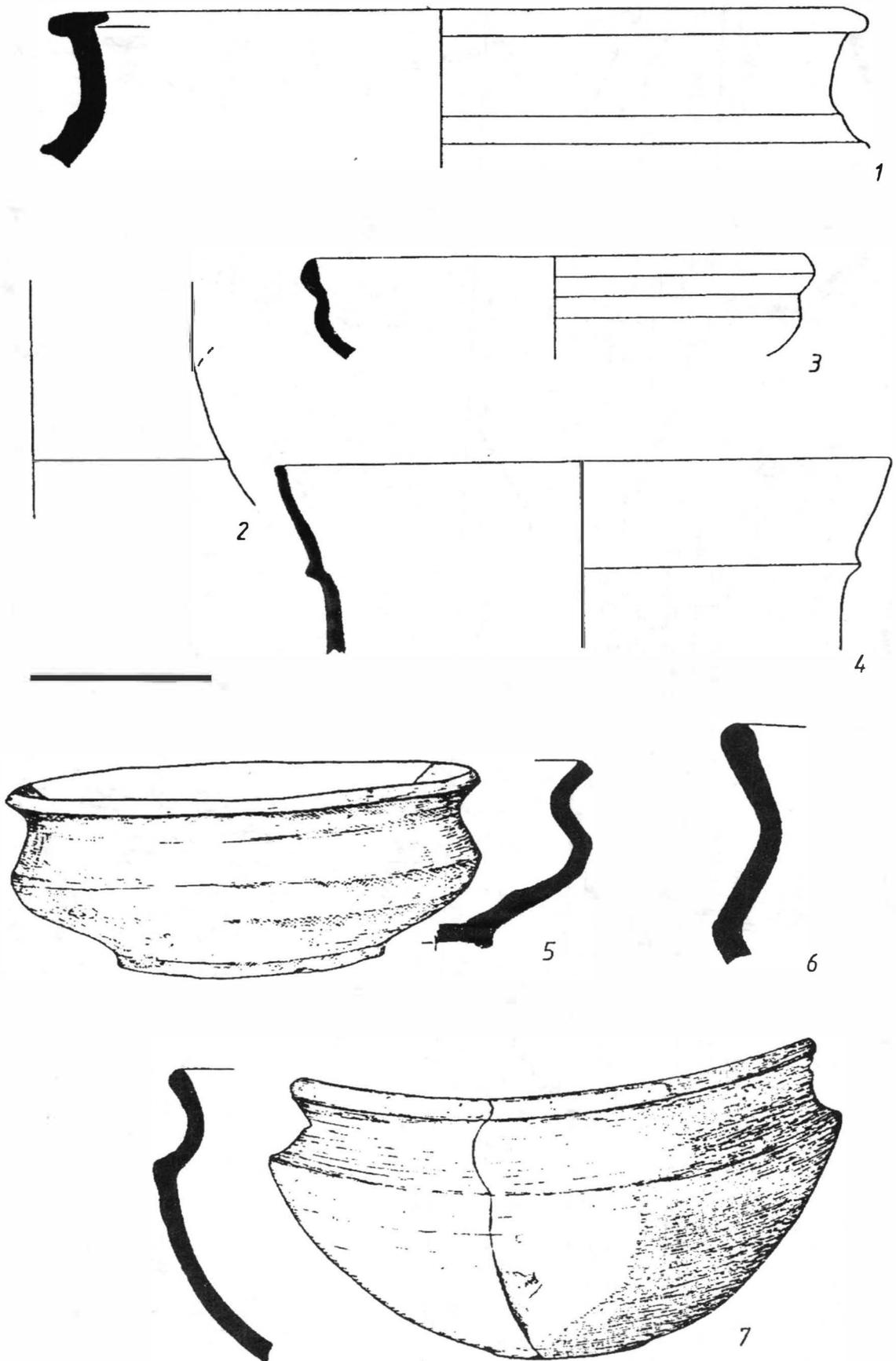


Fig. 5. Céramique en pâte grise fine: écuelles 3, 5-6 (h. 62); 7 (h. 27); 2 cruche ou broc (h. 62); 4 (h. 27); 1 pot, 1 (h. 62).

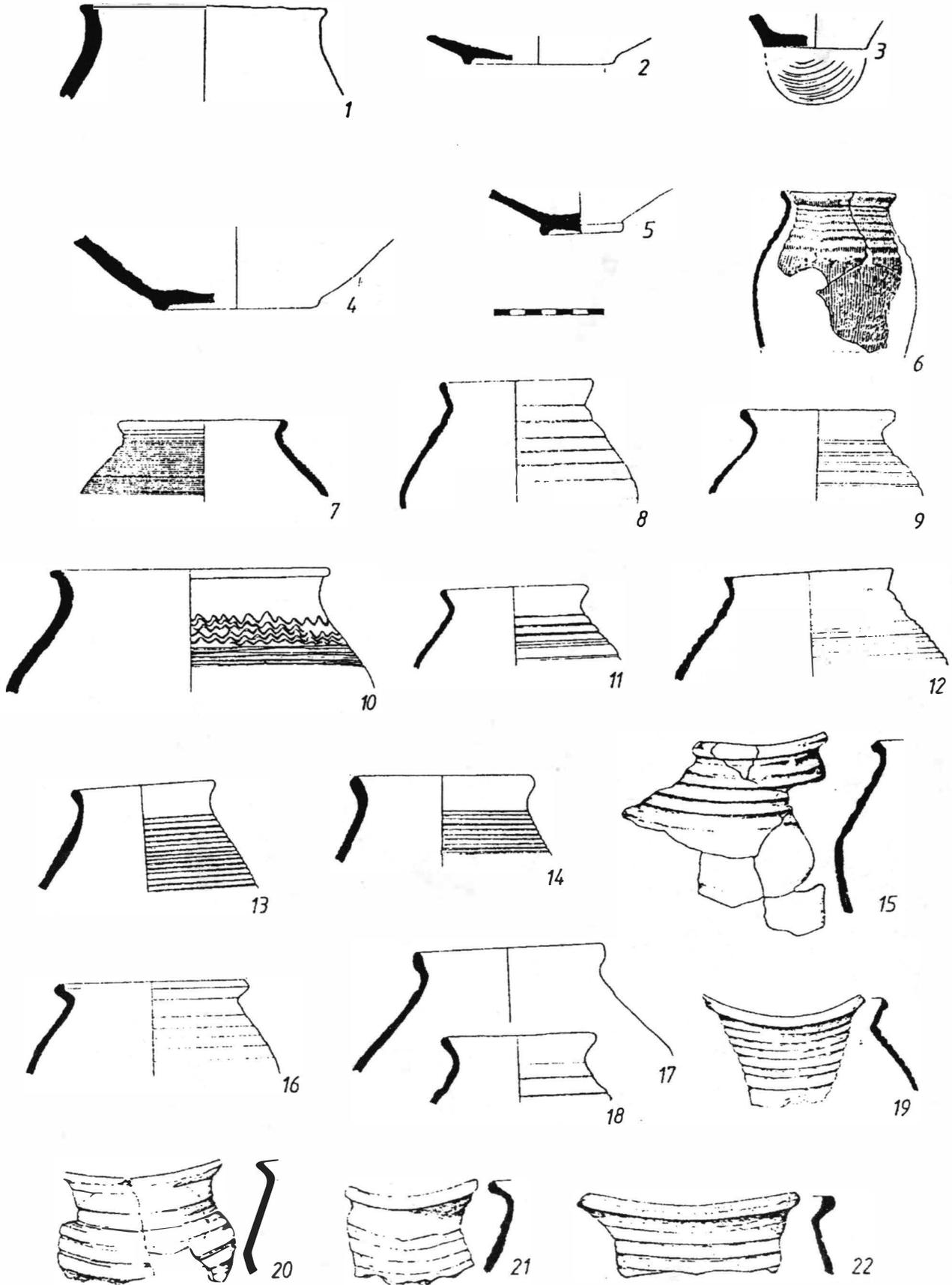


Fig. 6. Céramique en pâte grise fine: pots 1-5 (h. 62); pots en pâte grise grumuleuse: 6-7 (h. 2); 13-14 (h. 68); 8 (h. 31); 9 (h. 33); 10 (h. 47); 11 (h. 5); 12 (f. 8); 15 (h. 34); 17 (h. 77); 18 (h. 37); 19 (h. 19); 20 (h. 23); 21 (h. 20); 22 (passim).

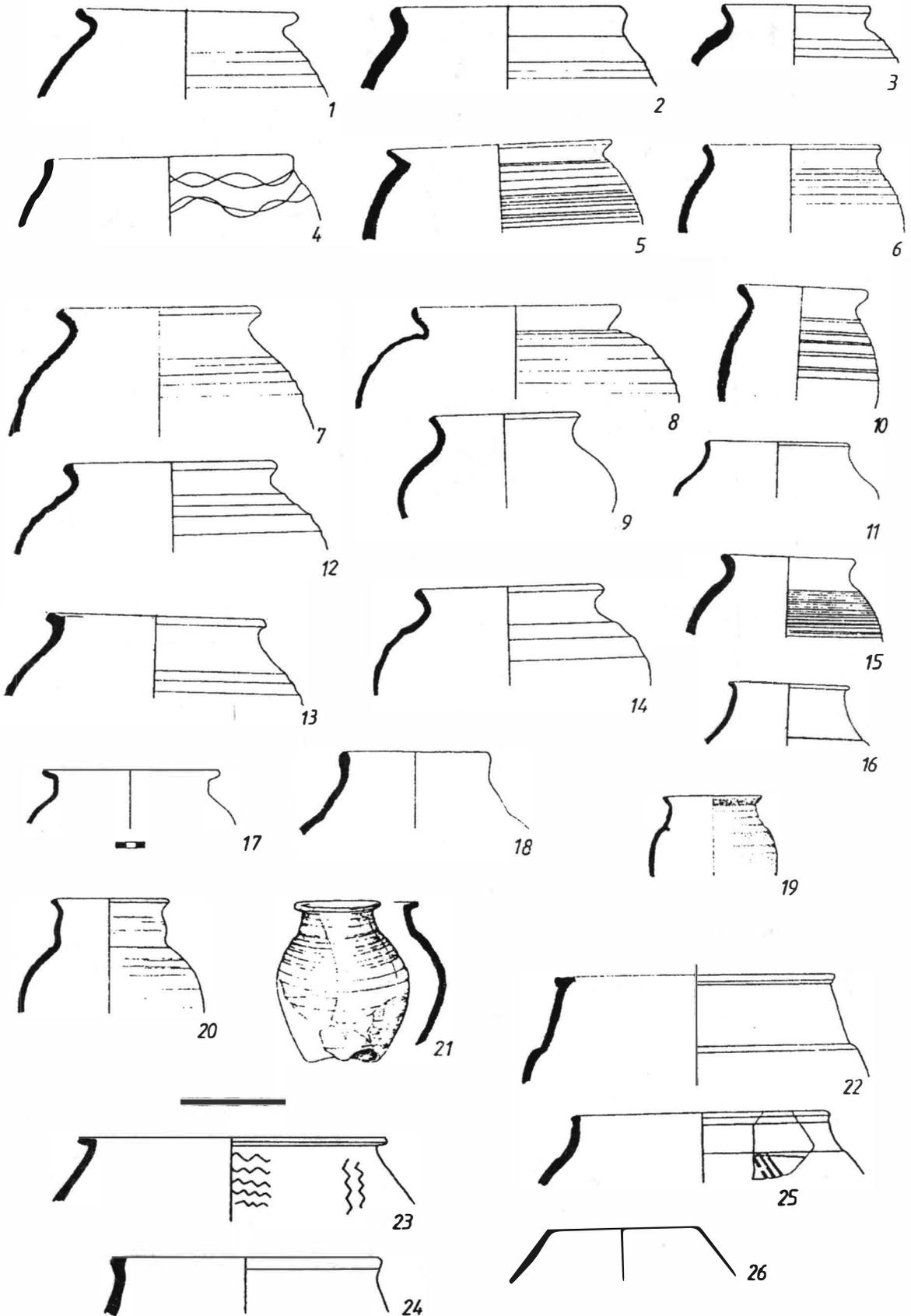


Fig. 7. Céramique en pâte grise grumeluse: pots 10 (h. 1); 1, 8 (h. 61); 2 (h. 31); 3 (h. 68); 4 (h. 31); 5 (h. 30); 7, 11 (h. 38); 9 (h. 35); 12 (h. 77); 13 (h. 37); 14 (h. 33); 16 (h. 4); 17 (h. 1); 18 (h. 38); 19 (h. 68); 20 (h. 5); 21 (h. 23); pots en pâte grise fine: 22 (h. 37); 23 (h. 23); 24 (h. 62); 25 (h. 33); 26 (h. 38).

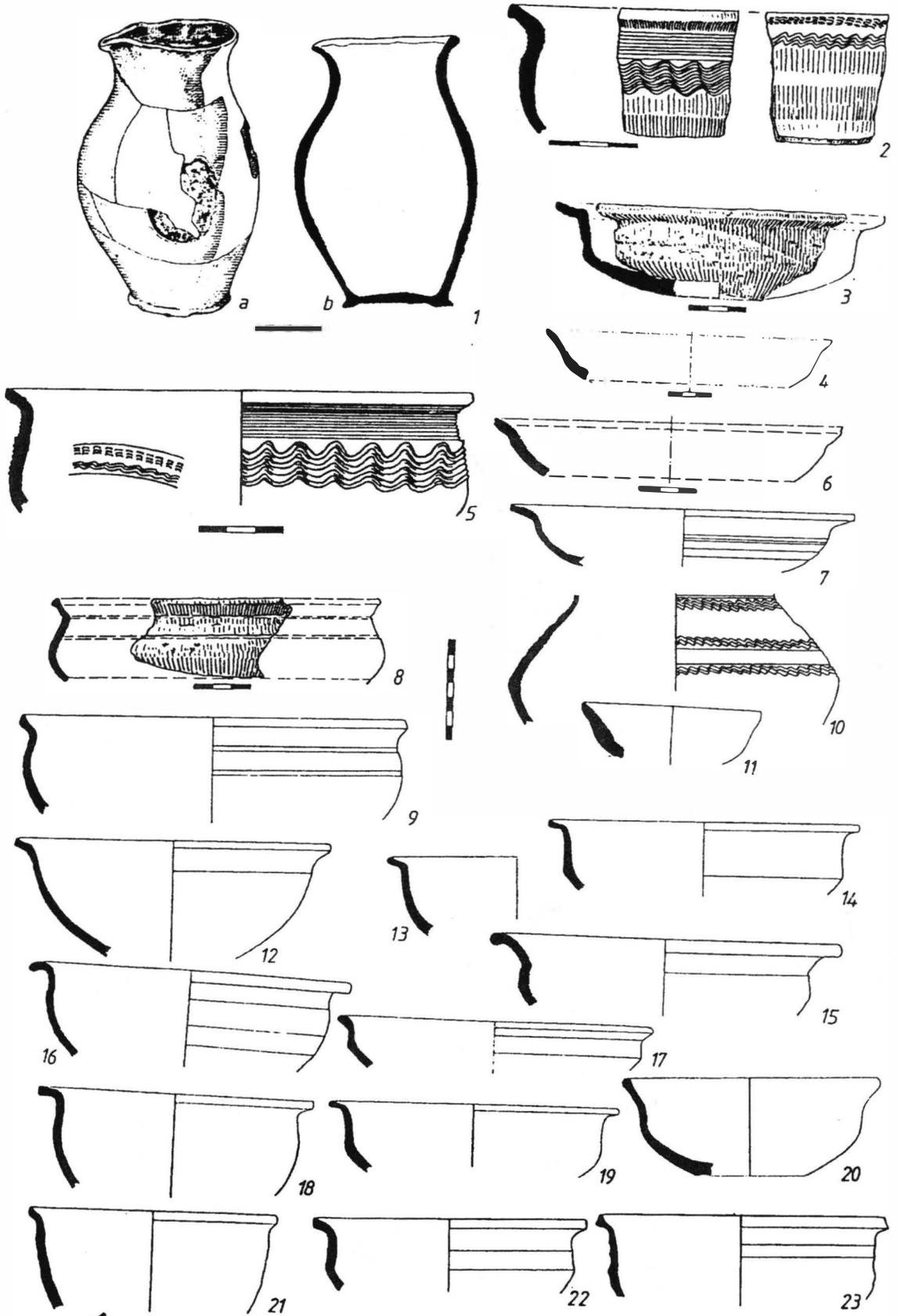


Fig. 8. Céramique en pâte grise grumleuse: écuelles 2, 5 (h. 1); 8 (h. 1); 9 (h. 75); 10, 23 (h. 38); 12 (h. 75); 13 (h. 37); 16 (h. 75); 18 (h. 68); 21 (h. 30); 3 (h. 1); 4 (h. 78); 6 (h. 4); 7 (h. 38); 14, 17 (h. 33); 15 (h. 61); 22 (h. 37); 11, 19 (passim); broc à la main 1a-1b (h. 11).

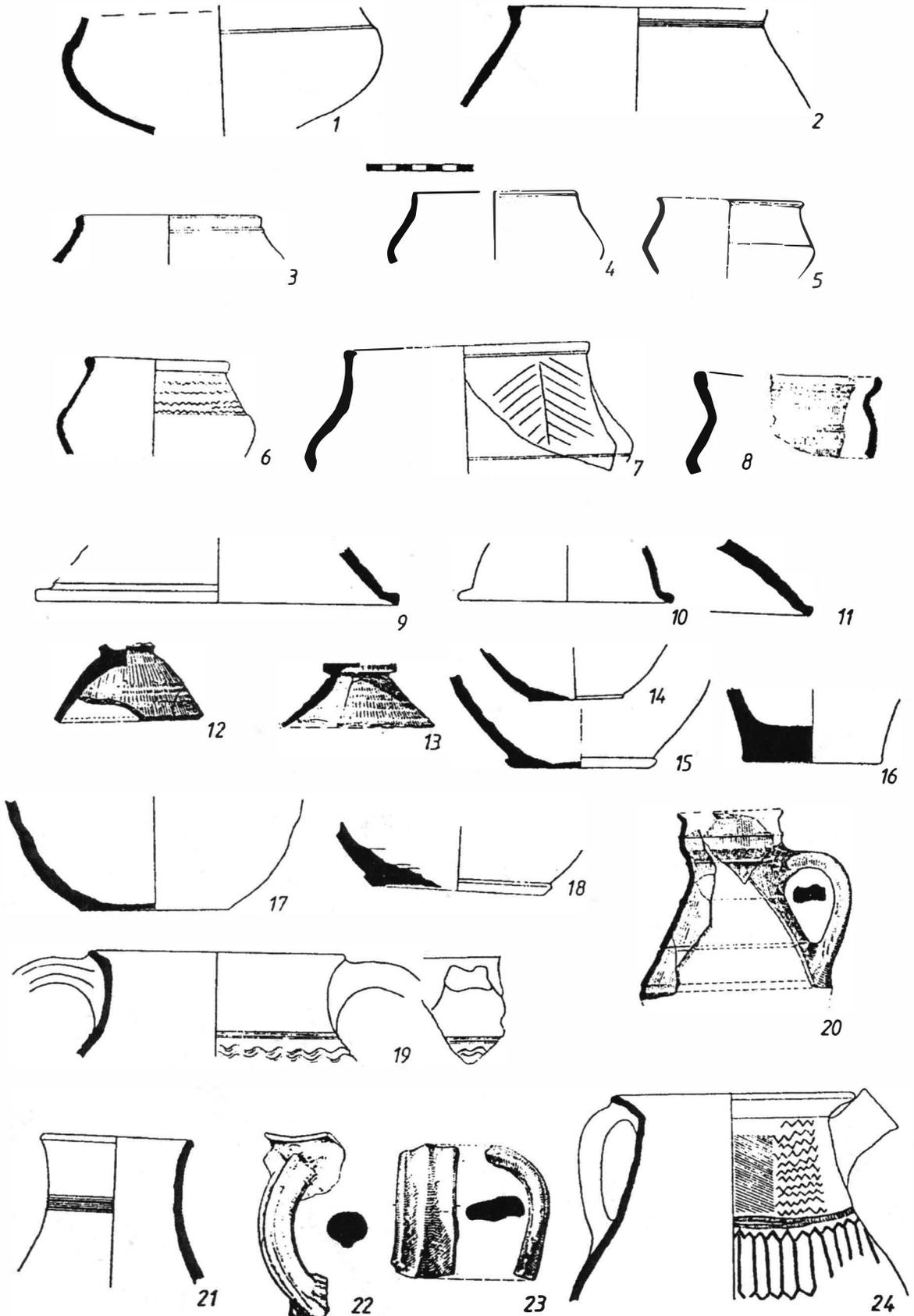


Fig. 9. Céramique en pâte fine grise: écuelles 1 (h. 50); 2 (h. 37); 3 (h. 61); 4 (h. 38); 5 (h. 50); 6,7 (h. 33); 8 (h. 5); bases: 14-15, 18 (h. 33); 17 (h. 31); base à la main 16 (h. 31); couvercles 9-13; céramique en pâte grise grumleuse: cruches, brocs 19 (h. 68); 20 (h. 1); 21 (h. 30); 22 (f. 21); 23 (h. 23); 24 en pâte fine à décor lustré (f. 20).

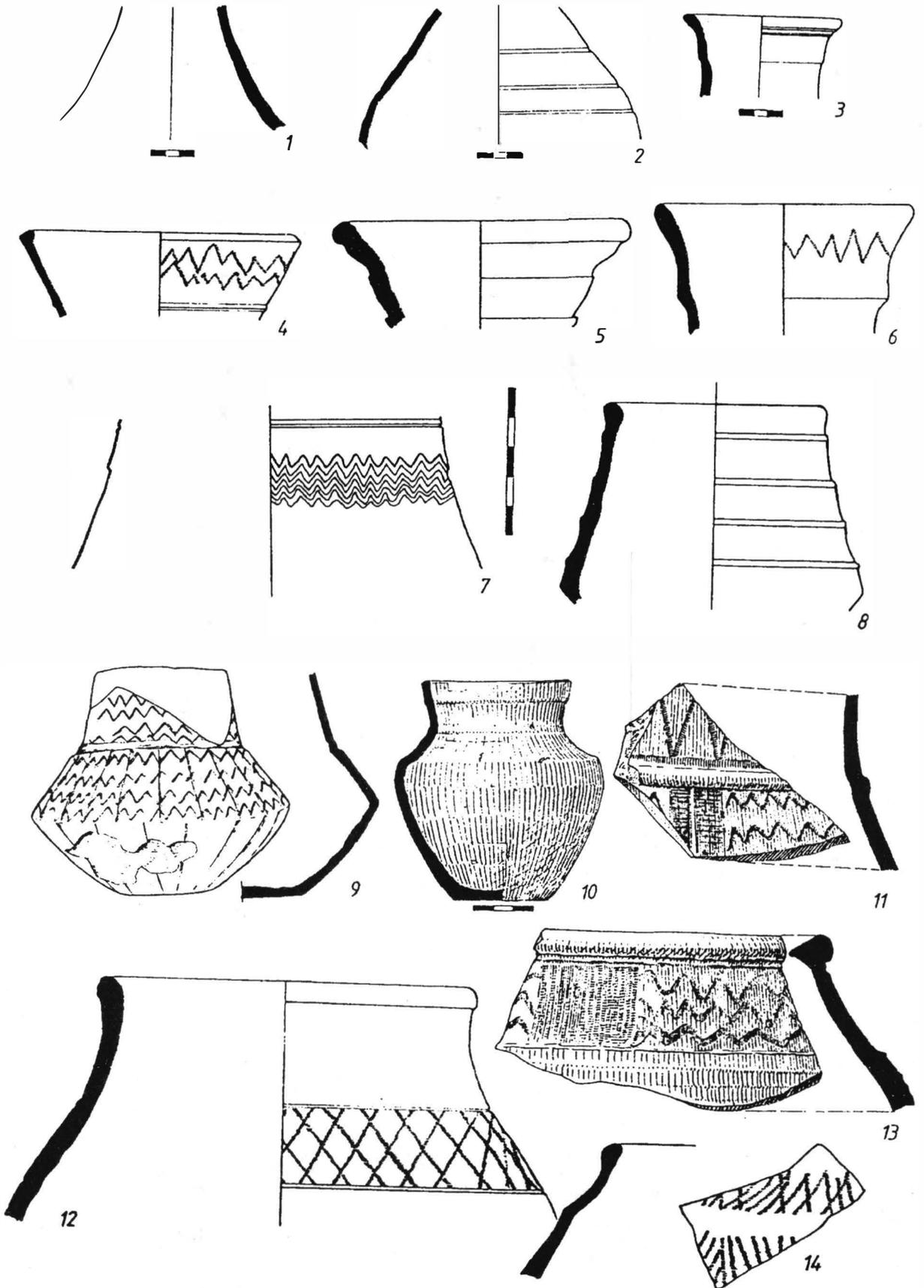


Fig. 10. C ramic  en p te grise fine: cruches, brocs, gobelets: 1 (h. 75); 3 (h. 31); 4, 6 (h. 75); 5 (h. 31); 7 (h. 37); 8 (h. 30); 9 (h. 23); 11 pots   d cor lustr  (h. 1); 12 (h. 33); 13 (h. 78); 14 (h. 5); 10 (h. 10); 2 (passim).

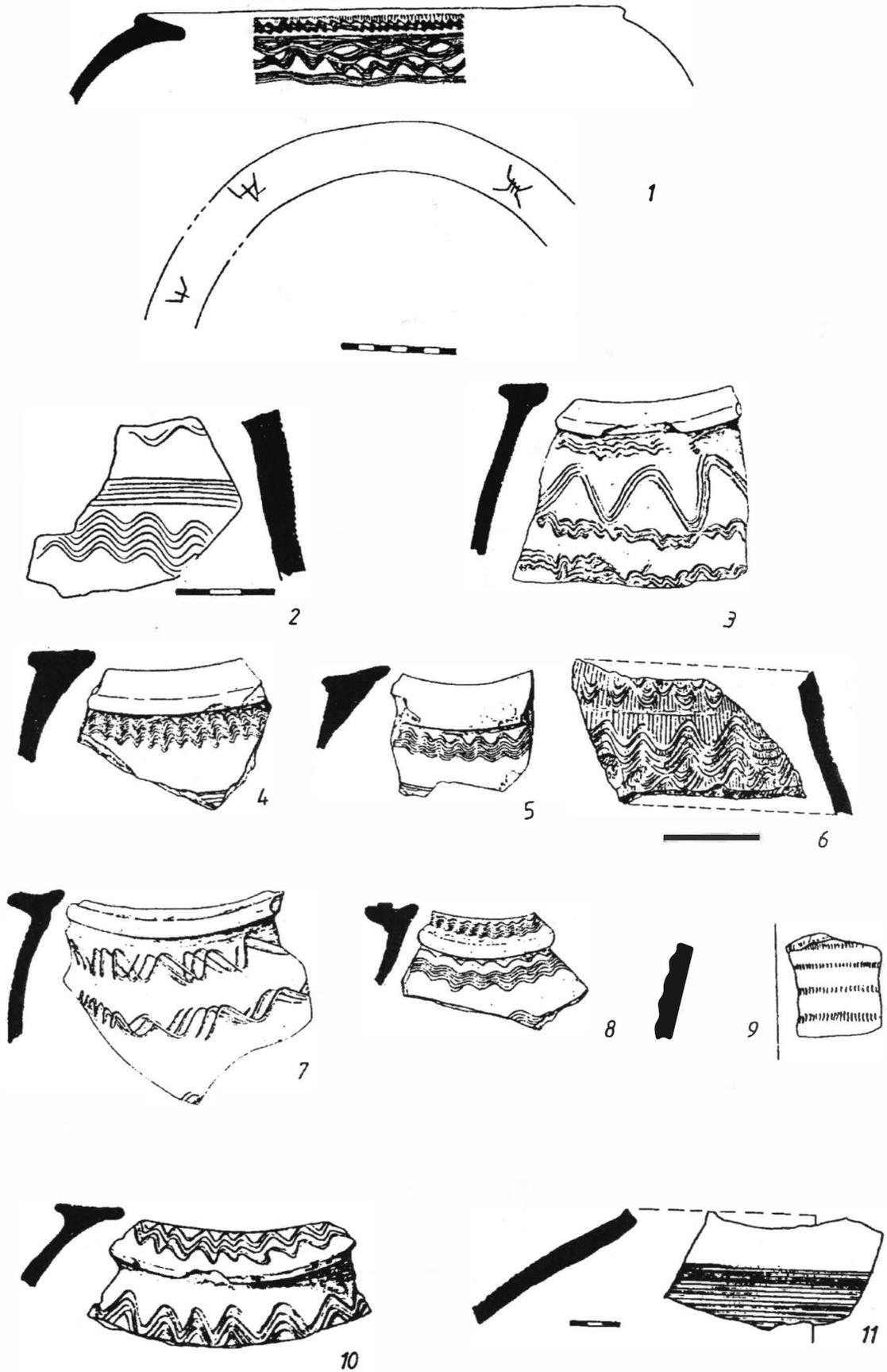


Fig. 11. Céramique en pâte grumleuse: vases à provisions 1 (h. 38 et 61); 2 (h. 75); 3, 10 (h. 23); 4 (h. 33); 5-6 (h. 5); 7-8 (h. 62); 9 (h. 33). 11 fragment d'amphore en pâte rouge (h. 61).

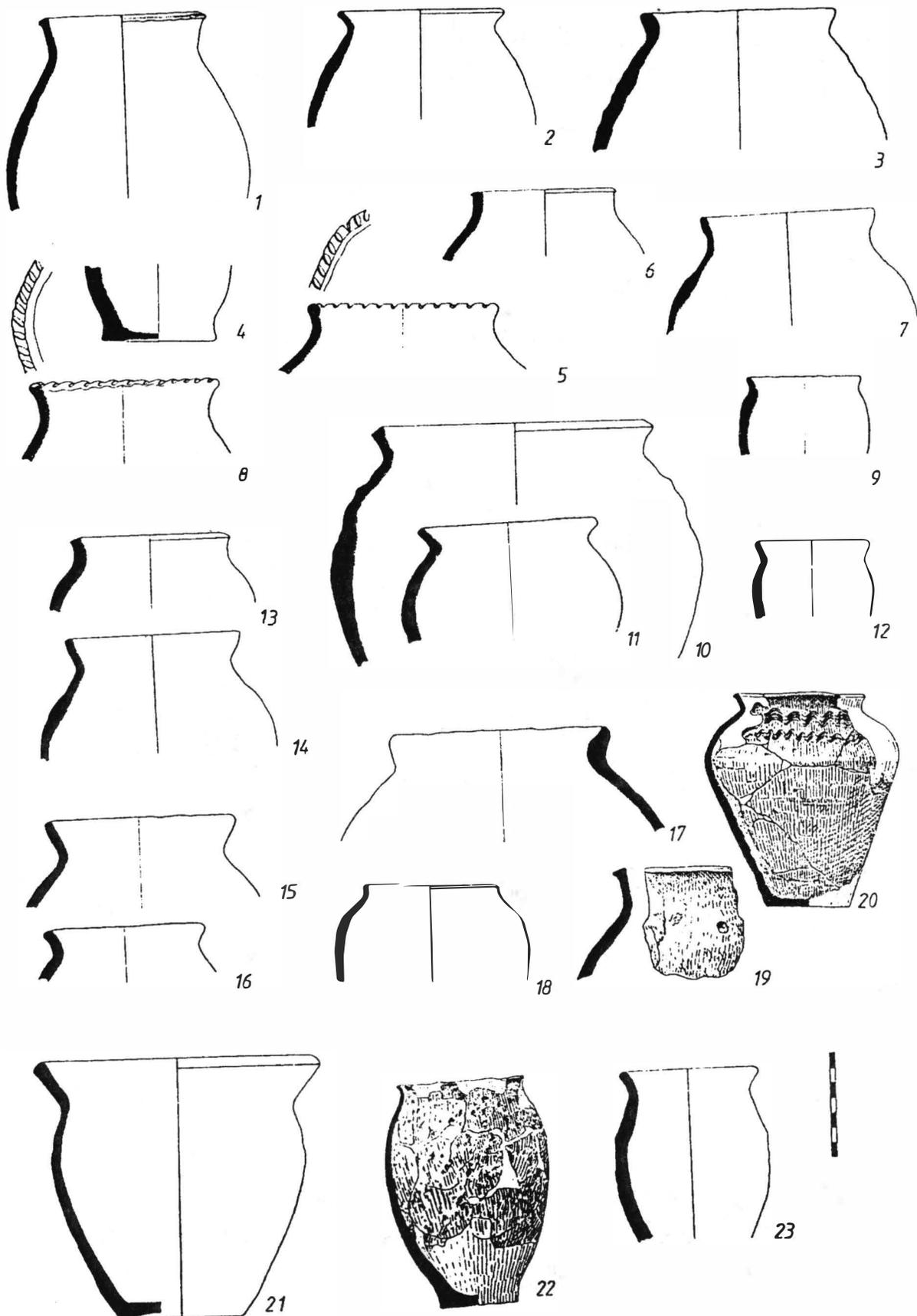


Fig. 12. C ramic   treabuit   la m n: 1 (h. 5); 2 (h. 36); 3 (h. 37); 5 (h. 37); 6 (h. 40); 7, 9, 12, 14 (h. 68); 8, 10 (h. 31); 11 (h. 33); 13 (h. 61); 15-18 (h. 19); 19 (h. 2); 20 (h. 20); 21 (h. 39); 22 (h. 3); 23 (h. 19); 4 (passim).

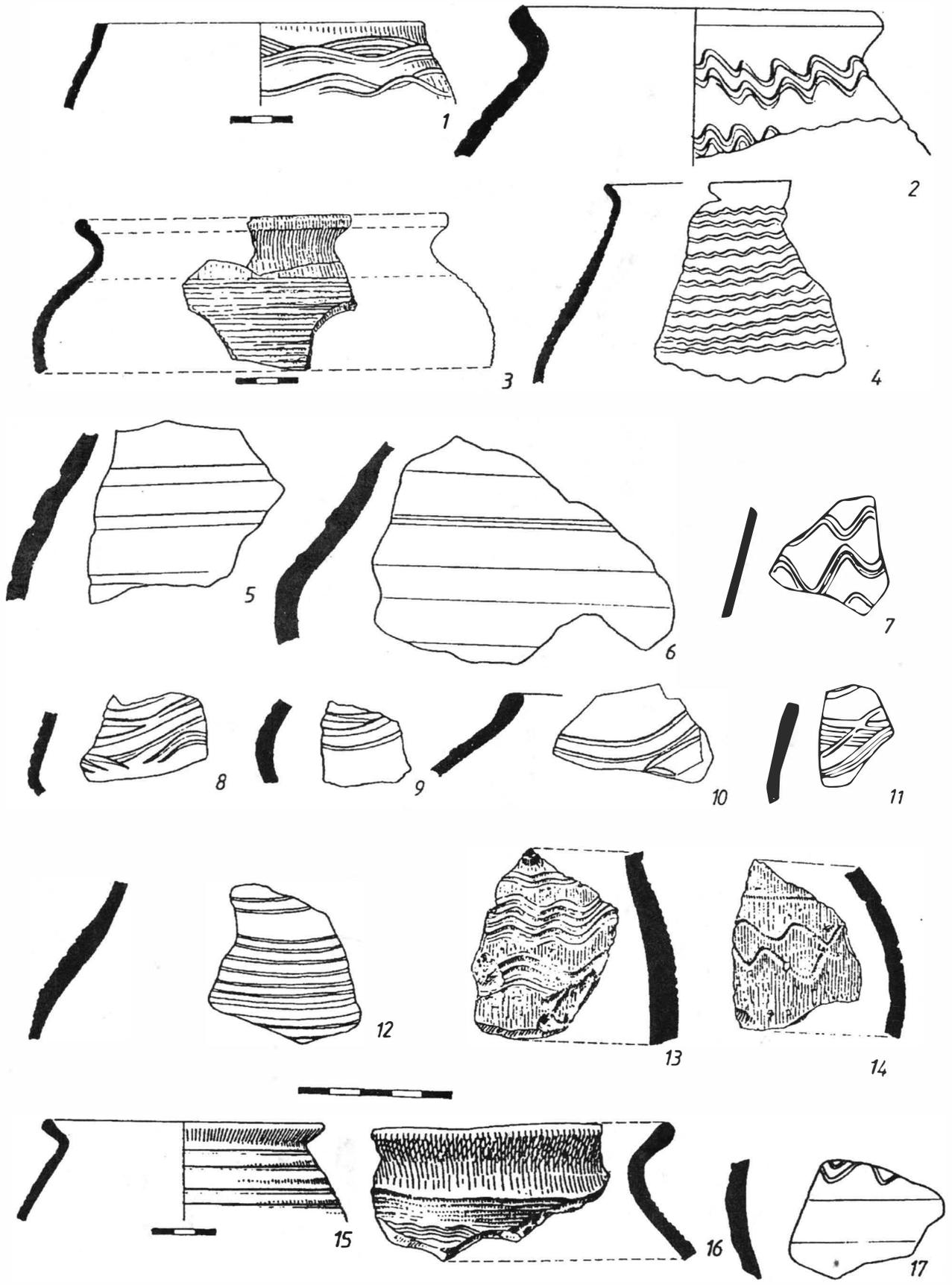


Fig. 13. Céramique en pâte grise grumleuse décorée: 1, 8-11 (h. 30); 2 (h. 51); 3 (h. 4); 4, 12 (h. 68); 5-6 (h. 38); 7 (h. 29); 13-14 (passim); 15 (h. 5); 16 (h. 1); 17 (h. 62).

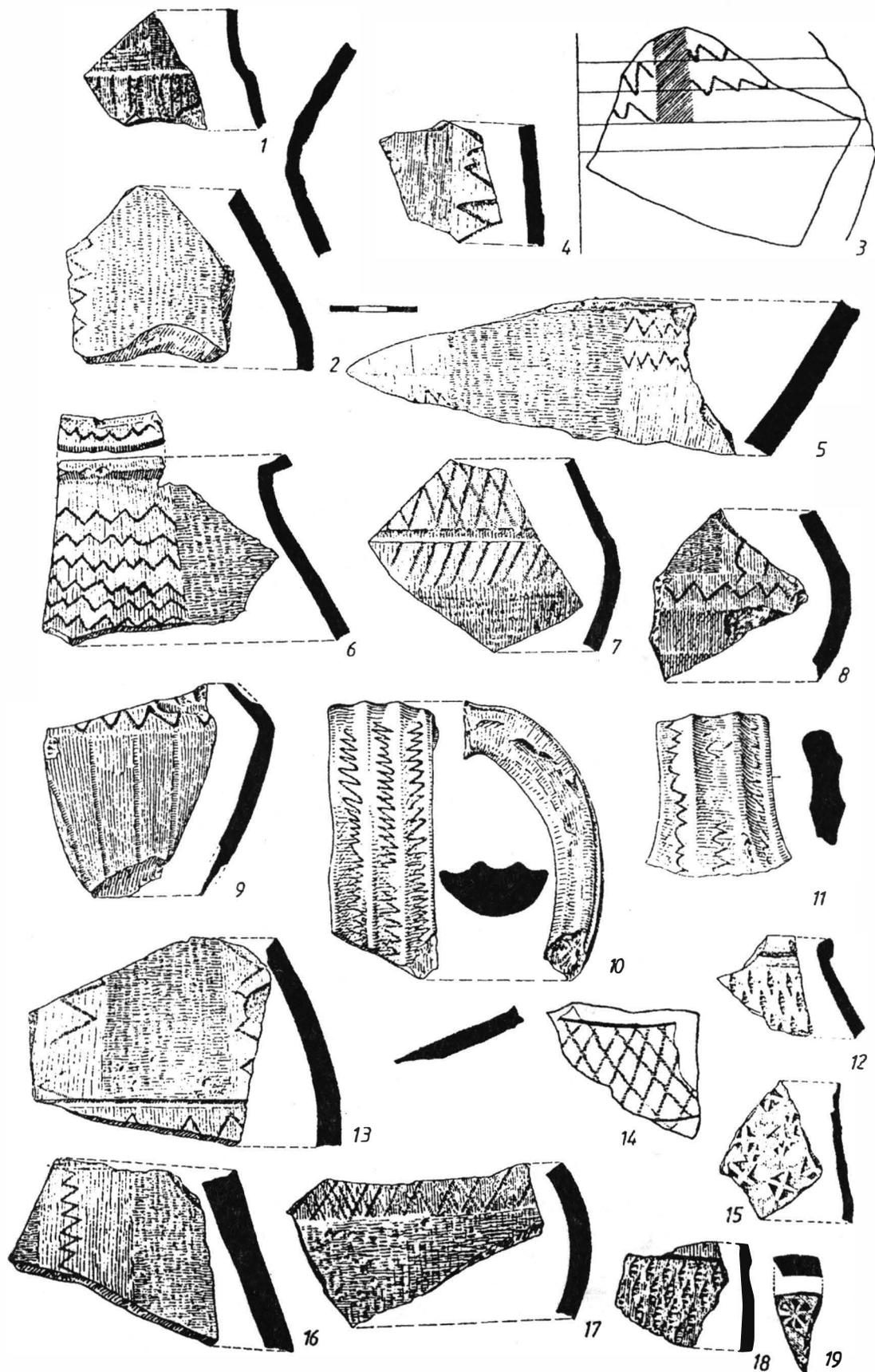


Fig. 14. Céramique en pâte grise fine à décor lustré: 1-2, 5-8, 13, 16-17 (h. 5); 3 (h. 38); 9-10 (h. 4); 14 (h. 36); à décor estampillé: 12, 19 (h. 5); 15 (h. 7); 18 (h. 1).

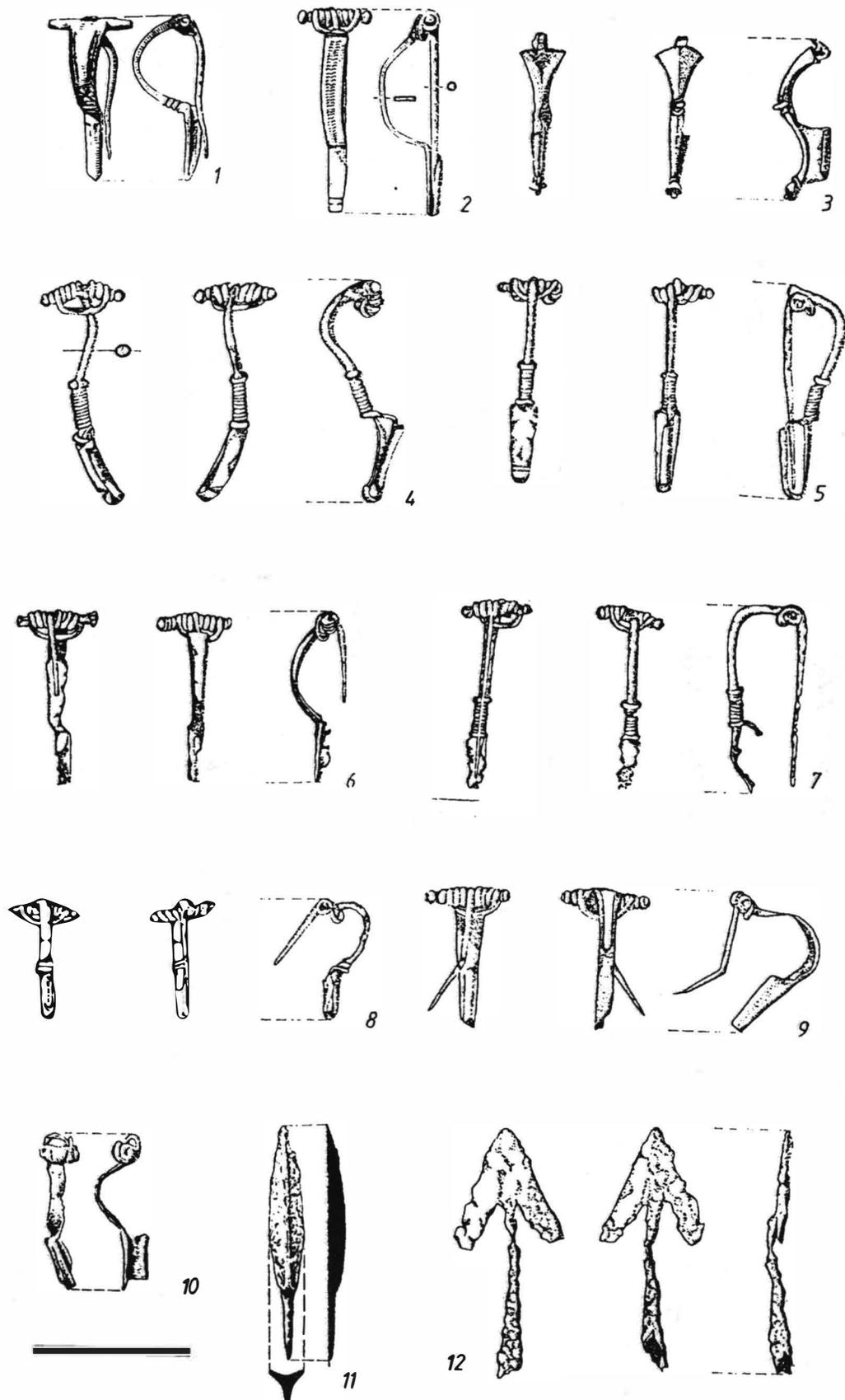


Fig. 15. Fibules romaines: 1 (passim); 2 (h. 21); 3 (T. 51); en bronze, à pied retourné par en dessous: 4-5, 7 (h. 62); fibule à pied replié latéral: 6 (h. 62); 8 (h. 9); en bronze à pied replié latéral: 9 (h. 23); 10 (passim); pointe à flèche: en os 11 (h. 5); en fer 12 (h. 46).

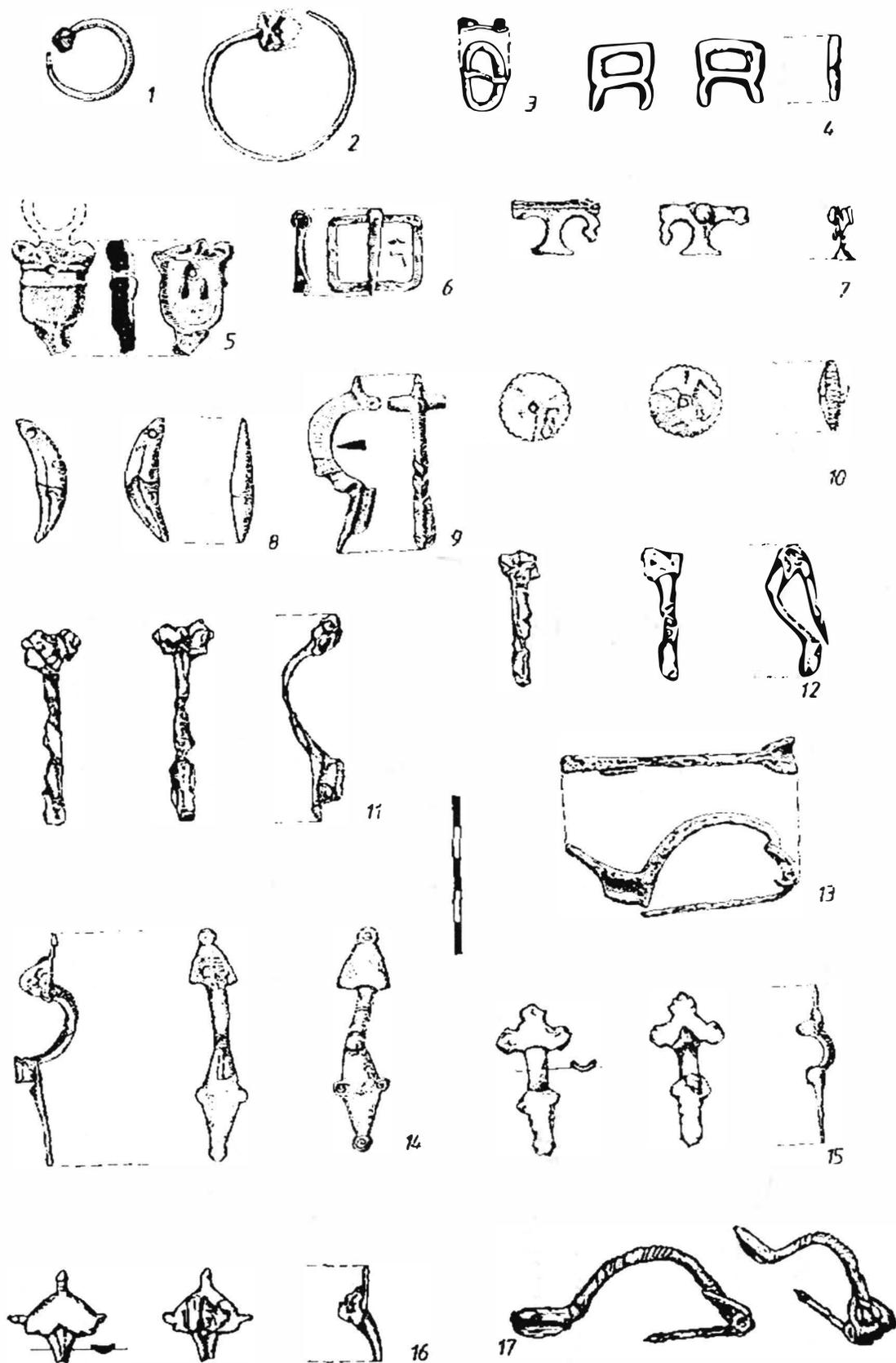


Fig. 16. Boucles d'oreilles en bronze: 1 (passim); 2 (h. 5); boucles de ceinture en bronze: 3 (h. 2); 4 (h. 40); 5 (h. 15); 6 (h. 5); applique en bronze 7 (h. 23); fibules en fer, à pied replié latéral: 11 (h. 31); 12 (h. 36); 13 (h. 35); à corp torsionné: 17 (passim); fibules en bronze à plaque 14-15 (passim); 16 (f. 33); dent perforée: 8 (passim); fibule romaine: 9 (passim).

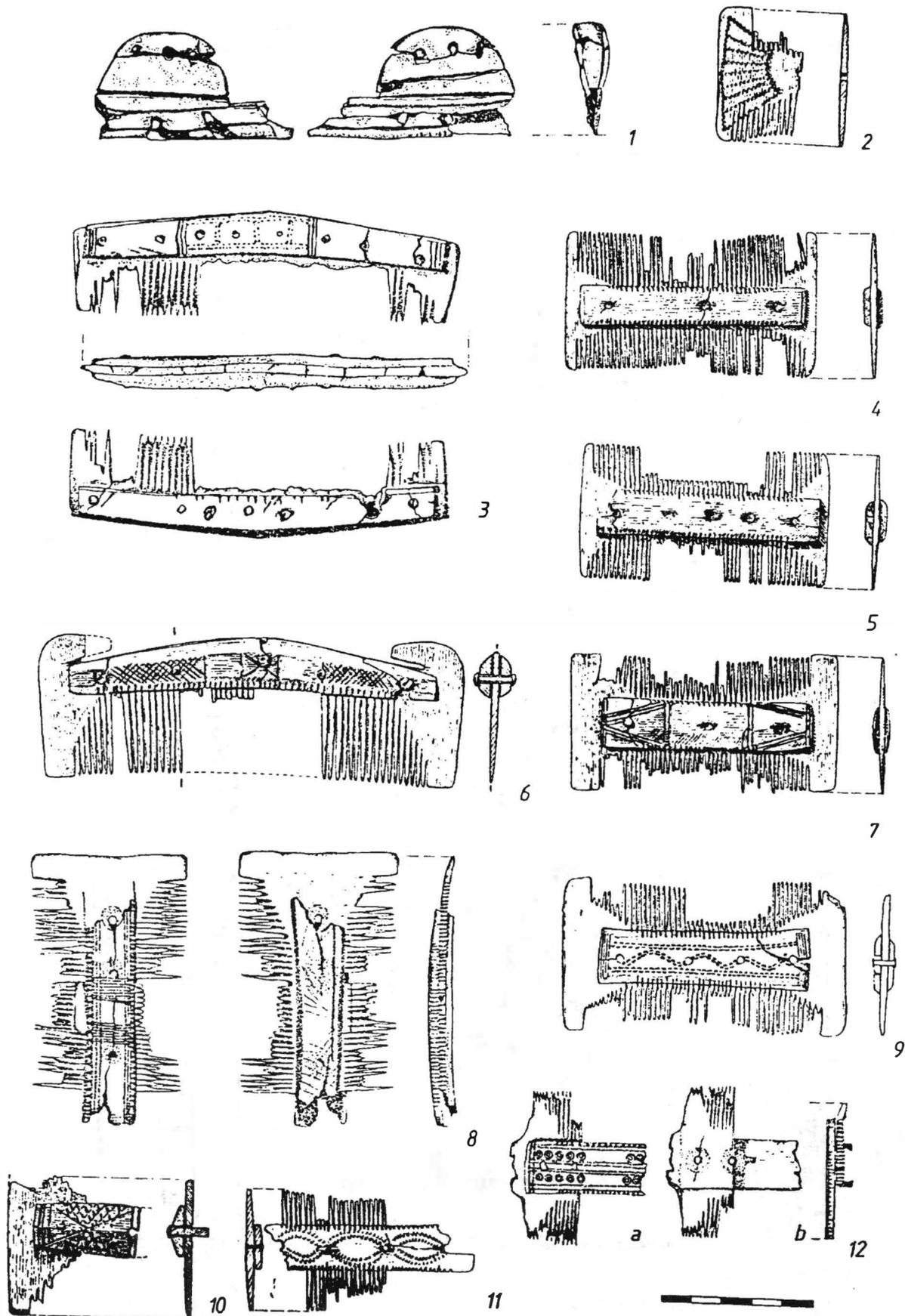


Fig. 17. Peignes: 1 (h. 27); 2 (h. 78); 3 (h. 68); 4-5 (h. 5); 6 (h. 19); 7 (h. 5); 8-9 (h. 31); 10 (h. 1); 11 (h. 23); 12a-b (h. 33).

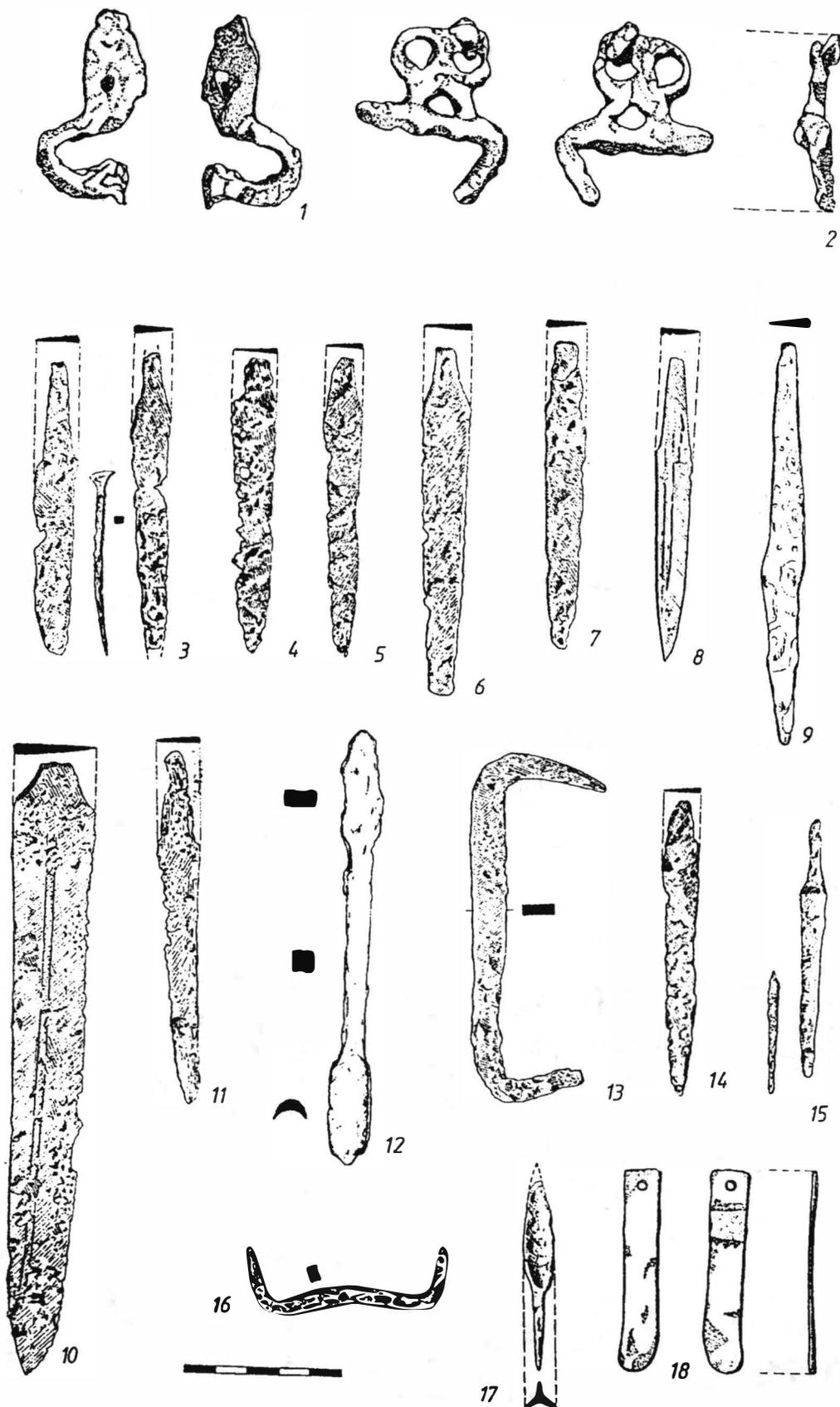


Fig. 18. Pièces métalliques: en bronze 1 (f. 16); 2 (h. 37); couteaux en fer 3 (h. 9); 4 (h. 2); 5, 14 (h. 4); 6 (h. 45); 7-8, 15 (h. 5); 9 (h. 23); 10-11 (passim); outils en fer 12 (h. 39); 13 (h. 14); 16 (h. 77); 17 pointe à flèche (passim); 18 lame en bronze (passim).

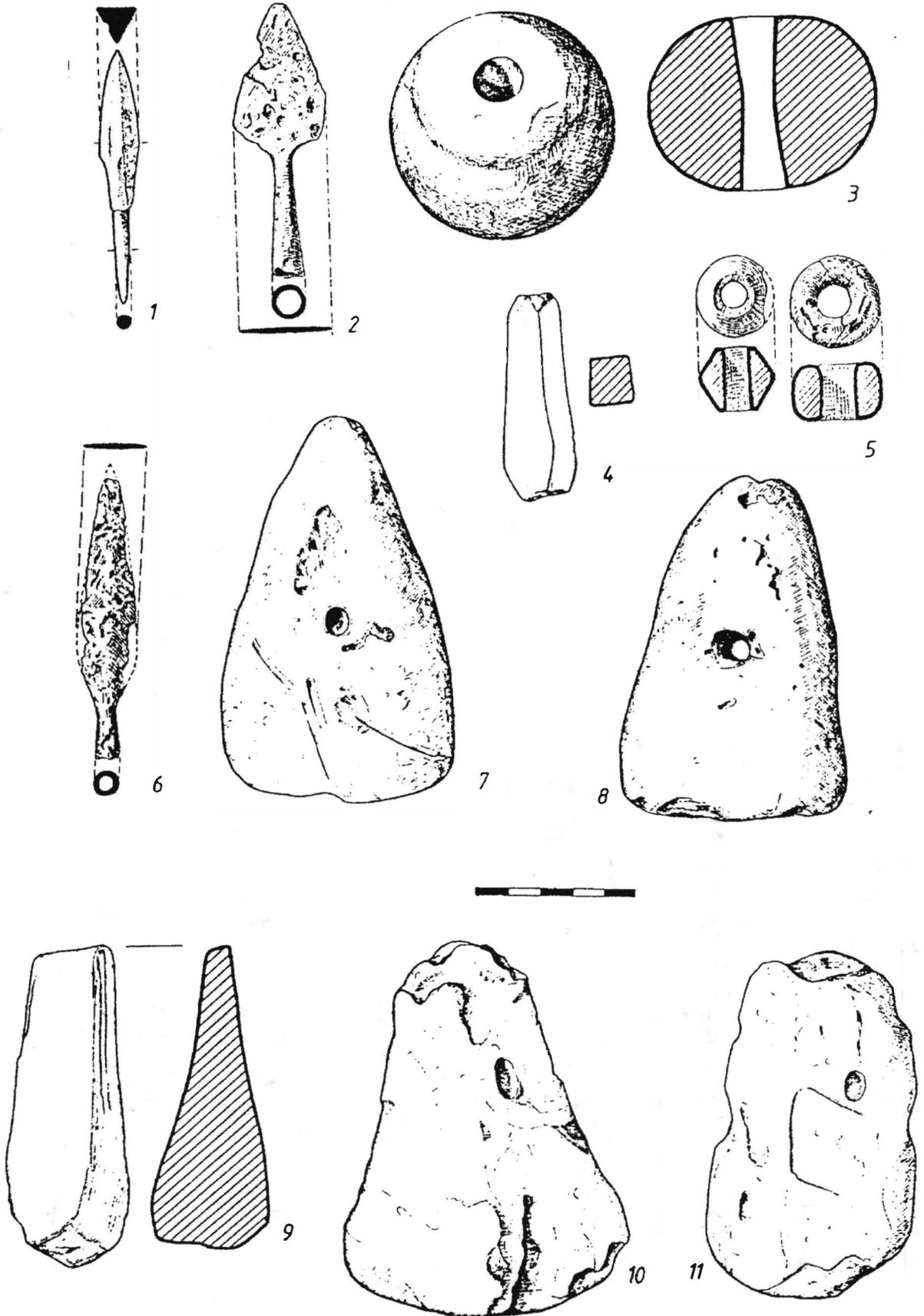


Fig. 19. Pointes à flèche: en os 1 (h. 23); 2 en fer (passim); 3 massue en pierre (h. 45); 4 pierre à aiguiser (h. 5); 9; 5 fusaiole (h. 2); 6 (h. 5); 7-8, 10-11 poids pour tissage (h. 5).

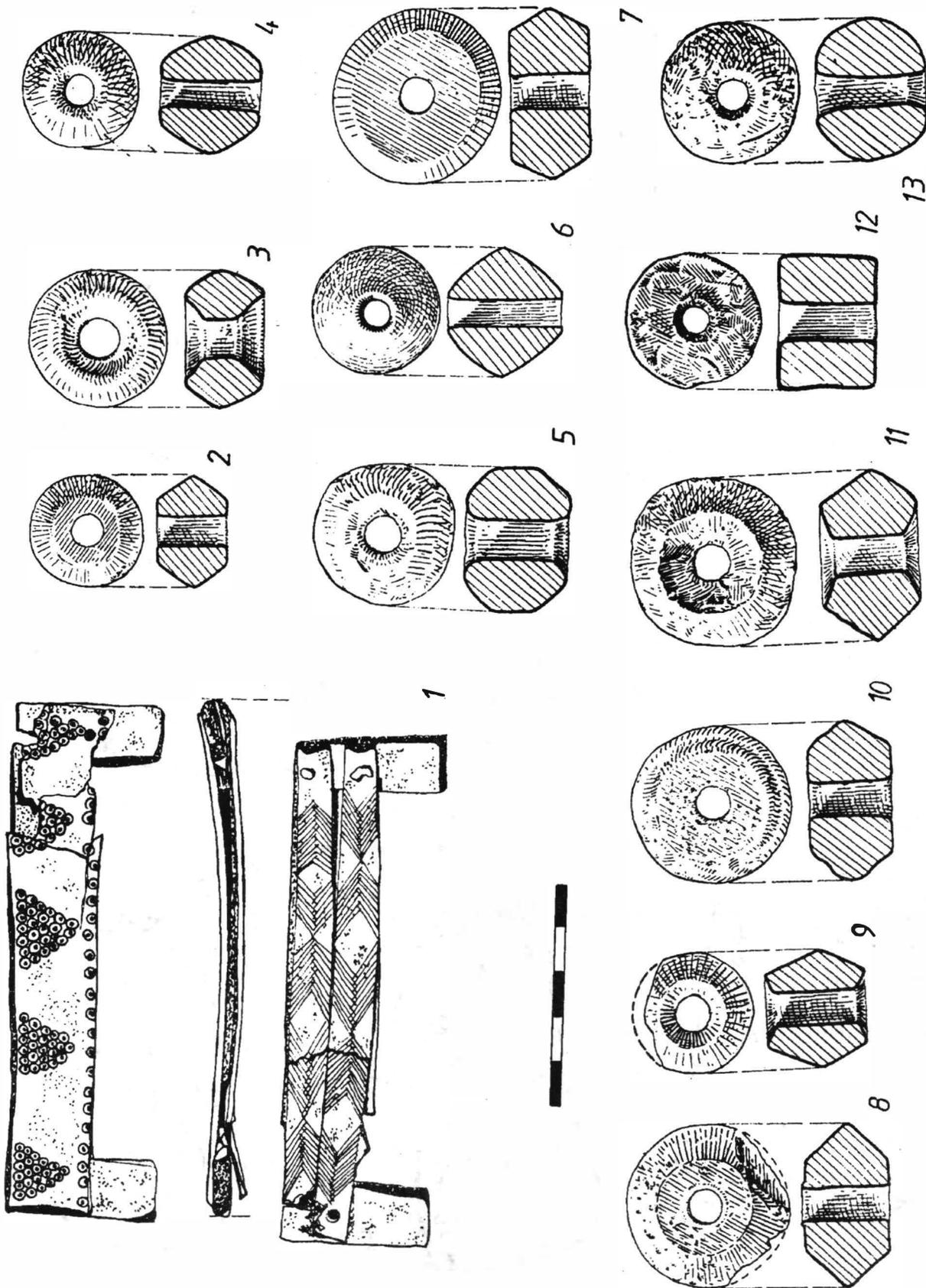


Fig. 20. Țui en os 1 (f. 16); fusaiole en céramique 2, 6, 11-12 (h. 5); 4 (h. 1); 5, 7 (passim); 3, 8-10, 13 (h. 78).

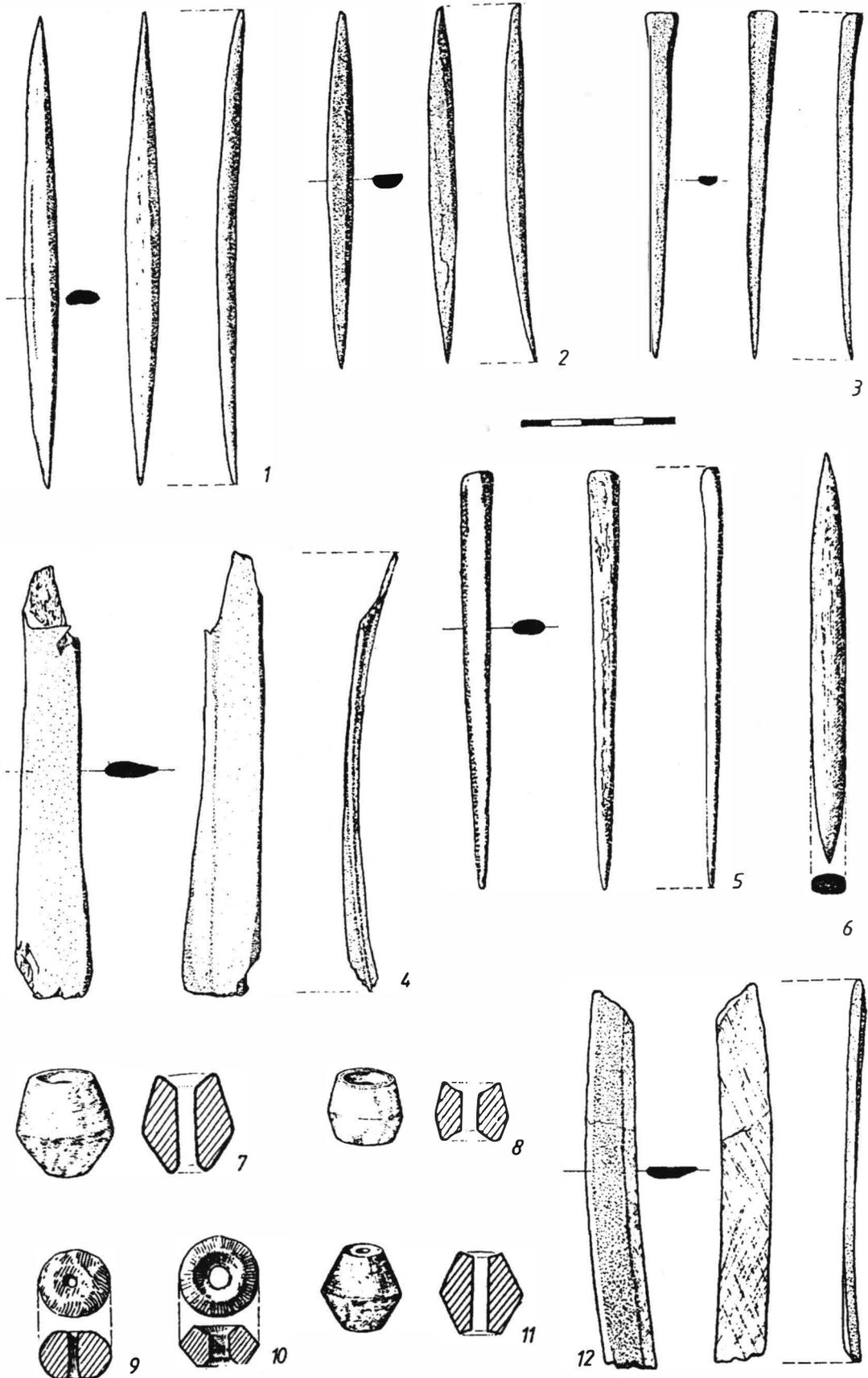


Fig. 21. Alène en os 1 (f. 16); 2-3 (h. 50); 4 os travaillé (h. 2, 12 ct f. 16 ); 5 (h. 1); 6 (h. 5); 7, 11 fusaioles (h. 20); 9-10 (h.1); 12 (passim).